

# **Nouvelles orientations pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

**Edité par Jeffrey A. McNeely**

Congrès mondial de la nature

Amman, Jordanie  
4–11 octobre 2000

UICN – Union mondiale pour la nature  
2001

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Publié par: UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni



Droits d'auteur: ©2001 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation: McNeely, J.A. (Ed) (2001). *Nouvelles orientations pour le XXIe siècle*. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. vi + 138 p.

ISBN: 2-8317-0610-6

Couverture conçue par: Reflet Artwork for Business, Suisse

Mise en page: Sadag Imprimerie, Bellegarde-sur-Valsérine, France

Imprimé par: Sadag Imprimerie, Bellegarde-sur-Valsérine, France

Disponible auprès du: Service des publications de l'UICN  
219c Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL, R.-U.  
Tél.: +44 1223 277894, Télécopie: +44 1223 277175  
Courriel: [info@books.iucn.org](mailto:info@books.iucn.org)  
<http://www.iucn.org>

Il existe aussi un catalogue des publications de l'UICN

*Cet ouvrage est imprimé sur papier Offset Cyclus 90 g/m<sup>2</sup> sans chlore.*

# TABLE DES MATIERES

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 1:</b> <b>Vue d'ensemble: gestion des écosystèmes dans les montagnes, les bassins versants et les bassins hydrographiques</b>	<b>7</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 2:</b> <b>L'état de l'environnement dans les océans et sur les côtes</b>	<b>17</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 3:</b> <b>Environnement et sécurité: un rôle stratégique pour l'UICN</b>	<b>26</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 4:</b> <b>Des forêts pour la vie: éco-espaces forestiers, diversité biologique et sécurité de l'environnement</b>	<b>36</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 5:</b> <b>Éco-espaces et culture mondiale de la durabilité</b>	<b>51</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 6:</b> <b>Faire des vagues – stratégies pour éviter la crise mondiale de l'eau</b>	<b>63</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 7:</b> <b>Diversité biologique: mobiliser les connaissances</b>	<b>74</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 8:</b> <b>Préparer les moissons de la durabilité: agriculture, diversité biologique, économie et société</b>	<b>90</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 9:</b> <b>Des solutions locales pour favoriser l'équité sociale et la diversité culturelle</b>	<b>106</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 10:</b> <b>Les entreprises du secteur de la biodiversité: développement et investissement</b>	<b>115</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 11:</b> <b>Intégrer la science de la diversité biologique dans les politiques et la gestion de l'environnement</b>	<b>123</b>
<b>SÉANCE INTERACTIVE 12:</b> <b>Les limites écologiques des changements climatiques</b>	<b>129</b>

# Introduction aux séances interactives

Jeffrey A. McNeely

Conseiller scientifique en chef, UICN

et

coordonnateur des séances interactives

Les événements mondiaux, les troubles politiques, les progrès technologiques et les percées scientifiques, qui interviennent à une vitesse stupéfiante, lancent des défis difficiles à relever au mouvement en faveur de la conservation. Pour aider l'UICN à s'adapter à des conditions en évolution constante et aux importantes innovations intervenues dans le programme de la conservation dans le monde, le Comité directeur du Congrès d'Amman a décidé que les aspects techniques de la 2<sup>e</sup> Session du Congrès mondial de la nature ne devaient plus être abordés, comme lors du précédent Congrès mondial de la nature et des sessions antérieures de l'Assemblée générale de l'UICN, dans des ateliers mais dans un cadre différent. Les «séances interactives» d'Amman ont été conçues pour permettre à un large éventail de personnes et d'institutions de participer aux préparatifs des séances, par voie électronique et par d'autres moyens. Les ateliers qui se sont déroulés à Amman ont également été très interactifs, grâce à l'utilisation de diverses techniques garantissant un large apport et l'engagement de tous les participants dans un dialogue fructueux. Et ce qui est peut-être le plus important, les problèmes abordés sont restés interactifs même après la fin des séances, par l'intermédiaire des sites sur la Toile, des liens Internet et des autres moyens permettant de donner suite aux recommandations et de communiquer les résultats à un large public.

Plusieurs grandes idées novatrices ont été identifiées et débattues dans les différents ateliers, suivis de recommandations spécifiques sur la manière dont l'UICN peut les appliquer avec succès. Les 12 séances interactives ont divisé quelque peu artificiellement des thèmes qui sont étroitement liés à divers niveaux et chacune d'entre elles a abordé un large éventail de perspectives dont il faut tenir compte en examinant ces questions. On a estimé que ces séances étaient un bon moyen d'encourager les membres de l'UICN à mettre en œuvre le Programme de l'UICN et qu'elles venaient compléter les réunions des Commissions tenues les jours précédents. Voici les thèmes principaux qui doivent servir de base à l'action de l'UICN:

1. Il faut accorder davantage d'attention que par le passé à l'envergure du problème de la conservation. Différents types d'approches peuvent s'avérer pertinents à différents niveaux, mais celui qui exige le plus d'attention est le niveau biorégional ou de l'écosystème à grande échelle. Des initiatives extrêmement intéressantes menées en Amazonie, dans les Andes, en Mésopotamie et en Australie ont prouvé que ces approches à grande échelle étaient viables et intéressantes tant pour les gouvernements que pour les donateurs. Elles se sont avérées utiles pour les habitats tant terrestres que marins et elles sont un excellent moyen de mettre en œuvre la Convention sur la diversité biologique.
2. Ceci dit, les membres de l'UICN estiment qu'il faudra accorder une priorité élevée à la conservation des écosystèmes côtiers et marins au cours des prochaines années, en prêtant une

attention particulière à des aires protégées marines bien réelles; aux sources de pollution marine d'origine terrestre, à une pêche durable et à la gouvernance. L'UICN doit également s'assurer que les questions relatives au milieu marin sont incorporées dans les travaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Commission du développement durable (ONU). Les enjeux sont clairs; maintenant, l'UICN doit agir.

3. La séance sur l'environnement et la sécurité démontre clairement que l'UICN a un rôle très important à jouer en tissant des liens entre les problèmes environnementaux et les préoccupations fondamentales concernant la sécurité nationale. Des études de cas réalisées dans diverses régions du monde ont prouvé qu'il existe des liens entre une mauvaise gestion des ressources naturelles, les tensions sociales et la vulnérabilité aux catastrophes. Bien que l'expertise de l'UICN se limite aux domaines liés à la diversité biologique, les progrès accomplis en termes de conservation de l'environnement auront obligatoirement des ramifications dans le domaine de la sécurité, et vice versa. L'UICN doit donc démontrer que le développement durable peut aussi renforcer la sécurité nationale et la stabilité sociale. Compte tenu de l'impact apparemment croissant des conflits violents sur l'environnement dans plusieurs régions du monde, l'UICN doit participer à des programmes visant à minimiser les effets négatifs des conflits, des mouvements de populations humaines et des violentes perturbations du mode de vie des populations autochtones et locales sur la diversité biologique. L'UICN doit encore participer à la lutte contre les coûts économiques et humains toujours plus élevés des catastrophes en plaidant en faveur de la gestion et de la conservation des ressources naturelles.
4. Les écosystèmes forestiers, tant tropicaux que tempérés, sont particulièrement importants pour la sécurité. Au niveau mondial, on constate une diminution quantitative et qualitative des forêts. Leur surexploitation a souvent des impacts importants sur les populations qui vivent à l'intérieur et autour des forêts, mettant ainsi en péril la sécurité de leurs modes de subsistance. Les forêts sont souvent considérées comme un bien national. La plupart des avantages économiques qu'elles procurent vont au Trésor de l'État ou aux concessions forestières, et ce sont les populations qui vivent en dehors des forêts qui en profitent. La gestion des forêts n'a généralement pas pour but de garantir la sécurité des moyens de subsistance des communautés locales. Une mauvaise gestion des ressources forestières vient souvent exacerber l'impact des phénomènes naturels, comme ce fut le cas lors de l'ouragan Mitch, des inondations qui ont ravagé le Bangladesh et la Chine et des incendies de forêt en Indonésie et en Russie. Toute approche efficace de la conservation des forêts devra aussi tenir compte des modes de subsistance, et tant les populations locales que la diversité biologique bénéficieront d'une gestion efficace des écosystèmes forestiers.
5. Si l'UICN a adopté il y a plus de 10 ans déjà un Programme Zones humides, tous les écosystèmes ont besoin d'eau pour fournir des biens et des services. Récemment, l'UICN s'est intéressée de plus près aux questions relatives à l'eau, par exemple par l'intermédiaire de la Vision mondiale de l'eau et Cadre d'action, reconnaissant ainsi le rôle vital de l'eau dans tous les aspects de la vie. La gestion intégrée de nos ressources d'eau, sachant que les écosystèmes sont la source de tous les moyens de subsistance, est nécessaire pour équilibrer les diverses demandes de ressources en eau. Une utilisation durable et équitable de l'eau permet également d'éviter des conflits pour avoir accès à cette ressource importante. Il est clair que pour mettre en œuvre une telle gestion, il est indispensable de résoudre de nombreux problèmes sociaux,

politiques et techniques, en coopération avec tous les groupes d'acteurs concernés. La difficulté consiste à élaborer des principes et à trouver des outils pour une gestion véritablement intégrée des ressources d'eau, ce qui exige en retour de réunir des informations complémentaires sur le fonctionnement et les besoins de l'écosystème, en favorisant la participation des parties prenantes pour renforcer la gouvernance et favoriser des prises de décisions responsables, promouvoir les techniques de remise en état des écosystèmes d'eau douce dégradés, l'échange de «leçons apprises» entre les utilisateurs et les organisations responsables des bassins hydrographiques et la diffusion des informations aux communautés. La mise en œuvre de l'*Initiative Eau et Nature de l'UICN*, un programme sur cinq ans composé de 28 projets et doté d'un budget de près de USD 40 millions dans 40 pays en développement, auquel participent les plus éminents partenaires régionaux et mondiaux de l'UICN dans le domaine de la gestion des ressources d'eau, sera une importante source d'enseignements.

6. L'UICN doit continuer à apporter un appui vigoureux à la Convention sur la diversité biologique (CDB), un accord international extrêmement important qui permet d'échanger des idées sur des problèmes cruciaux. Par exemple, dans le contexte de ses articles relatifs aux connaissances des communautés autochtones et locales (en particulier les articles 8j et 10c), la CDB est un forum des plus utiles pour discuter des questions qui intéressent les populations autochtones. La diversité biologique n'est pas sans liens avec la diversité culturelle et la CDB est le seul accord international à reconnaître ces liens et à donner aux communautés des moyens de relever les défis qui se présentent. Paradoxalement, à une époque où les connaissances ont tendance à se mondialiser et le commerce à se libéraliser, plusieurs communautés autochtones et locales ont aussi recours aux nouvelles technologies pour revendiquer leur identité culturelle. De surcroît, les communautés locales exigent également que leurs droits aux ressources locales soient respectés et prouvent qu'elles sont capables de gérer ces systèmes de ressources de manière durable. Elles citent en exemple nombre de cas où des solutions locales ont favorisé la conservation de la diversité biologique, l'équité sociale et la diversité culturelle, les trois pierres angulaires de relations durables entre les peuples et les ressources.
7. Les objectifs de la CDB comprennent notamment la conservation, l'utilisation durable et une répartition équitable des avantages. Certaines personnes estiment que jusqu'à présent, on a surtout accordé de l'attention aux articles de la Convention qui ont trait à la conservation, alors que les objectifs d'utilisation durable seraient du plus grand intérêt tant pour les agences gouvernementales responsables de la gestion des ressources que pour les communautés locales dont le bien-être dépend des ressources biologiques. Toutefois, en ce qui concerne l'utilisation durable, il s'est avérée extraordinairement difficile de passer du concept à la pratique, et la séance interactive qui traite de ce thème identifie quelques défis importants lancés à la CDB et aux membres de l'UICN. La question du partage équitable des avantages ne reçoit pas non plus toute l'attention qu'elle mérite, puisqu'on se limite à aborder la question du partage des avantages matériels entre les gouvernements en laissant de côté les dimensions culturelles et éthiques, ainsi que les questions d'équité au sein des pays. Les populations autochtones ont demandé sans relâche la reconnaissance de leurs territoires, une participation totale à l'élaboration des politiques et des lois qui les touchent, et le droit de refuser l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles qu'elles contrôlent.
8. L'attention, concernant un partage équitable, a surtout porté sur des questions économiques, en laissant de côté la problématique de justice locale et mondiale. En outre, l'ancrage scientifique

de la CDB accentue la polarisation entre les nations industrialisées, auxquelles un orateur attribue 94% des chercheurs de la planète, alors que les pays en développement regroupent 87% de la population mondiale et la majeure partie de la diversité biologique. Le concept d'équité doit également comprendre des dispositions relatives aux responsabilités en cas de perte de diversité biologique. Lorsque les interventions en faveur du développement ont entraîné une perte de diversité biologique dans les pays tropicaux, il faut clairement établir qui est responsable de la conception de ces interventions.

9. La question des droits de propriété intellectuelle a également soulevé de nouveaux problèmes, certains pays ayant décidé d'interrompre toute exploration visant à découvrir de nouvelles ressources biologiques jusqu'à l'adoption d'une législation nationale sur la propriété intellectuelle. Plusieurs pays en développement sont très préoccupés par le fait que les brevets de plusieurs ressources génétiques mises au point par leurs agriculteurs sont détenus par des multinationales basées dans des pays développés. Pour eux, la répartition équitable des avantages reste un slogan plutôt qu'une réalité. Paradoxalement, la CDB entrave l'accès aux ressources génétiques au lieu de le promouvoir, comme ce fût l'intention des rédacteurs de cette Convention.
10. En tant qu'organisation scientifique qui se consacre à la gestion des connaissances, l'UICN doit accorder davantage d'attention à la manière dont elle regroupe et diffuse les connaissances engendrées par ses divers réseaux. À une époque où les défis environnementaux se multiplient, l'UICN doit renforcer sa capacité d'utiliser plus efficacement les nouvelles technologies de l'information pour s'assurer que les décideurs disposent des connaissances scientifiques les plus pointues. Ceux qui s'attaquent aux problèmes des espèces exotiques envahissantes, des changements climatiques et de la pollution de l'environnement, ont besoin, par exemple, d'informations biologiques de base, ce qui suppose que l'UICN procède à une évaluation critique des connaissances qu'elle désire partager et gérer. Plusieurs organes de l'UICN se consacrent déjà à l'élaboration de nouvelles approches pour la diffusion des connaissances, telles que le Programme pour le droit de l'environnement, le Système d'information sur les espèces mis au point par la CSE, l'Atlas de la conservation mondiale (et l'Atlas de la conservation des forêts tempérées et boréales), ainsi que les travaux très performants réalisés par des membres de l'UICN, tels que le World Resources Institute et l'Institut international du développement durable. Pour améliorer sa gestion des connaissances, l'UICN doit mettre au point une stratégie qui lui permettra de distribuer ses produits les plus précieux à ceux qui ont le plus besoin de ce type de connaissances.
11. Amman a aussi permis de reconnaître que l'agriculture est un problème dont l'UICN doit se saisir, en particulier dans la mesure où elle est liée à la diversité biologique. L'agriculture est l'utilisation des terres qui a le plus influencé la répartition actuelle des terres dans le monde. Tandis que les terres agricoles couvrent seulement 10% environ de la surface terrestre du globe quelle que soit l'époque considérée, un grand nombre de terrains agricoles abandonnés ont une importance critique pour la diversité biologique naturelle, et les terrains qui sont largement utilisés pour le pâturage et la foresterie supportent également une importante diversité biologique naturelle. L'agriculture décrit plusieurs formes d'utilisation des terres et les communautés humaines dans les diverses régions du monde ont mis au point des moyens qui leur sont propres pour mobiliser leurs ressources locales et établir des relations durables avec les ressources disponibles. Ces adaptations locales aux ressources disponibles localement ont contribué à

entretenir la diversité tant culturelle que biologique. Cependant, avec la progression de la mondialisation, les communautés n'accordent plus la même attention aux questions de durabilité mais s'efforcent plutôt d'approvisionner le marché mondial. La libéralisation du commerce qui accompagne les changements actuels de la planète peut avoir des impacts tant positifs que négatifs sur les milieux locaux, mais pour que les impacts soient positifs, il faut déployer des efforts concertés pour s'assurer que la conservation des formes traditionnelles d'agriculture qui se sont révélées durables fait l'objet d'une attention plus soutenue.

12. Les multinationales deviennent de plus en plus puissantes et ont de plus en plus d'influence, notamment parce qu'elles semblent avoir le monopole des nouvelles formes de génie génétique à forte intensité technologique. La mise au point d'organismes génétiquement modifiés (OGM) provoque de vives discussions entre les membres de l'UICN; certains considèrent en effet que les OGM sont un moyen de réduire l'application de substances chimiques agricoles polluantes, tandis que d'autres estiment que les OGM sont une menace fondamentale pour la diversité biologique que l'UICN s'efforce de conserver. Le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques est un élément important dans ce débat; il est donc recommandé que l'UICN appuie le renforcement des capacités pour que les pays en développement puissent le mettre en œuvre rapidement.
13. Bien que plusieurs séances interactives portent sur des questions locales et sur les préoccupations des populations autochtones, l'atelier sur les entreprises de la biodiversité traite essentiellement de l'utilisation des forces du secteur privé dans le monde pour appuyer la conservation de la diversité biologique. Si la conservation de la diversité biologique est effectivement précieuse pour la société, le secteur commercial devrait être en mesure de jouer un rôle dans la gestion et la préservation de ces valeurs. C'est particulièrement vrai pour les secteurs qui dépendent étroitement des ressources biologiques, comme l'agriculture, la foresterie et le tourisme. Plusieurs ONG membres de l'UICN, notamment l'Earthwatch Institute, Fauna and Flora International, Conservation International, le Fonds mondial pour la nature, la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, The Nature Conservancy et l'African Wildlife Foundation commencent à étudier sérieusement le rôle positif que les entreprises à but lucratif peuvent jouer dans la conservation de la diversité biologique. L'UICN a une contribution importante à faire: elle consiste à promouvoir et renforcer les entreprises dont les opérations ont un avantage inhérent pour la diversité biologique et à investir dans ces entreprises. À cet égard, l'UICN peut tirer parti des efforts déployés par des organismes comme le Marine Aquarium Council, les plans d'investissement dans la diversité biologique comme le Terra Capital Fund et le Kijani Bio Fund en faveur de plans de certification de la diversité biologique, ainsi que des mesures politiques en faveur des entreprises du secteur de la biodiversité prises par l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale. Cette séance indique clairement que les efforts de l'UICN visant à créer un fonds d'entreprise pour le patrimoine mondial est une approche logique visant à utiliser le secteur privé à des fins de conservation de la diversité biologique. ForestPACT est un autre exemple de partenariat en gestation, visant à regrouper plusieurs groupes d'acteurs, que l'UICN (et ses partenaires) essaie de concrétiser et qui a été discuté lors du Congrès d'Amman.
14. Si l'UICN se préoccupe avant tout des questions relatives à la diversité biologique, les décideurs gouvernementaux de plusieurs pays semblent davantage préoccupés par les changements climatiques. Mais la séance interactive sur les limites écologiques des changements climatiques

démontre que les changements climatiques ont un tel impact sur la diversité biologique que l'UICN doit s'efforcer de relier l'attention qu'elle porte traditionnellement à la diversité biologique aux problèmes liés aux changements climatiques. Après tout, les changements climatiques auront un impact sur les zones humides, les îles, les zones côtières, les forêts, les écosystèmes de montagne dans toutes les régions du monde. Tandis que certaines organisations s'efforceront de ralentir ou de prévenir les changements climatiques en limitant la consommation d'hydrocarbures, l'UICN peut également contribuer à une adaptation effective aux changements climatiques qui ont toutes les chances d'intervenir. L'UICN peut encore contribuer à axer les activités relatives aux changements climatiques sur les impacts sur la diversité biologique que ne manqueront pas d'avoir les diverses mesures proposées dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Les séances interactives prennent appui sur la Mission de l'UICN pour identifier des moyens spécifiques de traduire la philosophie en action dans plusieurs domaines qui intéressent particulièrement l'UICN. Elles confirment que l'UICN se consacre en priorité à la diversité biologique, à la science, aux aires protégées, aux forêts, aux zones humides et à la communication, tout en identifiant de nouvelles orientations visant à relier la diversité biologique et les changements climatiques, les ressources d'eau, l'agriculture, les questions relatives au milieu marin, la sécurité de l'environnement et le secteur privé. En deux mots, les séances interactives aideront l'UICN à faire entrer avec confiance son Programme dans le 21<sup>e</sup> siècle.

## Séance interactive 1:

# Vue d'ensemble: gestion des écosystèmes dans les montagnes, les bassins versants et les bassins hydrographiques

**Organisation:** David Sheppard (courriel: [das@iucn.org](mailto:das@iucn.org))

### **Introduction**

*Les défis environnementaux et sociaux sont de plus en plus complexes et difficiles à relever. Certains problèmes, comme les changements climatiques, l'extinction des espèces, la pauvreté et les questions de sécurité, dépassent largement les frontières nationales. Pour y remédier, un train de mesures novatrices et à long terme doit être adopté et mis en œuvre. C'est notamment le cas pour les montagnes, les bassins versants et les bassins hydrographiques, où des mesures individuelles et spécifiques, comme les aires protégées, risquent de ne pas suffire. L'apparition de nouvelles solutions, comme la planification biorégionale et l'approche écosystémique, permet de relever ces défis.*

*Cette séance interactive, une initiative de la Commission UICN de la gestion des écosystèmes et de la Commission mondiale des aires protégées, donne en exemple une série de mesures appliquées dans diverses régions du monde et poursuit les objectifs spécifiques suivants:*

- *échange de données d'expérience sur des méthodes et outils novateurs permettant d'appliquer les concepts de l'approche écosystémique et de la planification biorégionale;*
- *identification des principaux enseignements à tirer et des directives à appliquer aux stratégies de gestion des écosystèmes et aux approches relatives à la planification biorégionale;*
- *contribution à la création de nouvelles alliances en faveur de l'UICN dans ce secteur;*
- *identification des recommandations issues de cette séance interactive à appliquer au Programme de l'UICN.*

## Structure de la séance interactive

La séance comporte cinq parties :

- dans la première partie, un exposé liminaire, présenté par Kenton Miller et Ed Maltby, introduit les concepts et identifie les principaux défis que la séance interactive doit relever;
- la deuxième partie se compose de trois exposés, suivis de discussions, sur les écosystèmes de montagne;
- la troisième partie comprend trois exposés, suivis de discussions, sur les bassins hydrographiques;
- la quatrième partie se compose de cinq exposés, suivis de discussions, sur la gestion et la conservation des ressources transfrontières;
- la cinquième partie est un débat de clôture entre les présidents des parties énumérées ci-dessus.

Tous les exposés portent sur les principaux défis auxquels doivent faire face les différents types d'écosystèmes identifiés et sur les options possibles. Les études de cas couvrent toutes les régions du monde et présentent un large éventail d'approches et de projets novateurs. Nombre d'études de cas font le point sur les méthodes les plus novatrices en termes de gestion des écosystèmes et de planification biorégionale. Des études de cas sont présentées sur les thèmes suivants:

### **Des corridors écologiques pour l'Amazonie: le cas du Corridor de conservation Pérou-Bolivie.**

La conservation de l'immense biodiversité de l'Amazonie exige l'adoption d'une approche écosystémique. Cet exposé porte sur l'un des corridors en Amazonie, qui s'étend sur plus de 1500 km le long des versants orientaux des Andes tropicales et qui est adjacent aux forêts de basse altitude du Pérou et de la Bolivie. Il s'agit d'un processus très actif, qui regroupe un large éventail de partenariats et de collaborations interinstitutionnels à tous les niveaux, de l'échelon international à l'échelon local. Ce processus comprend la création d'aires protégées supplémentaires et une meilleure protection des aires existantes. Il accorde également une grande importance à la collaboration avec tous les groupes d'acteurs et aux liens entre les programmes de conservation et d'utilisation durable.

### **Un défi pour l'Asie: associer les écosystèmes montagneux et la sécurité des ressources d'eau et de l'alimentation.**

Cet exposé examine les questions associées à la conservation des montagnes d'Asie – le plus grand massif du monde, qui s'étend sur 8000 km. Ces montagnes fournissent des services économiques et écologiques essentiels aux populations d'Asie. L'exposé signale que les montagnes d'Asie intéressent deux types de populations – les utilisateurs *in situ* et les consommateurs extérieurs. Le défi consiste à fournir des avantages tangibles aux utilisateurs *in situ* qui vivent dans les montagnes pour s'assurer qu'ils n'endommagent pas l'écosystème montagneux, tout en garantissant des services environnementaux aux consommateurs des plaines, qui vivent hors du site. Cet exposé examine la mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et définit les cinq éléments d'un cadre de gestion intégrée des montagnes d'Asie. Ces éléments sont: a) la mise à disposition d'une quantité d'eau suffisante; b) la prévention de la dégradation des sols et l'amélioration de la sécurité alimentaire; c) la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques; d) l'utilisation du tourisme de montagne pour faire reculer la pauvreté; e) la priorité à l'utilisation durable de la biodiversité non forestière et à la biodiversité agricole. Ces éléments sont illustrés par des exemples tirés de situations dans les montagnes d'Asie.

**La filière alpine: un nouveau contexte pour la coopération européenne.** Beaucoup d'Européens vivent dans les Alpes, qui procurent de nombreux avantages à l'ensemble de la société européenne. La coopération existe à plusieurs niveaux. Cet exposé présente le contexte européen de coopération transfrontière et décrit la coopération dans les Alpes à quatre niveaux: États-nations (la Convention alpine); autorités régionales (les communautés qui travaillent dans l'ouest, au centre et dans l'est des Alpes); organisations non gouvernementales (la Commission internationale pour la protection des Alpes, CIPRA; et le Fonds mondial pour la nature, WWF); et réseaux (le Réseau d'aires protégées alpines). Chacun de ces niveaux de coopération a des avantages distincts, mais les liens formels entre ces différents niveaux de coopération sont rares. Une analyse plus détaillée des points forts et des lacunes des différents niveaux de coopération, ainsi que des liens qui les unissent, pourrait être très utile à d'autres régions.

**Expérience dans le delta de l'Okavango.** Le bassin hydrographique de l'Okavango (BHO) est une grande zone humide tropicale naturelle qui recouvre environ 10 millions d'hectares s'étendant de l'Angola, à travers la bande de Caprivi en Namibie, jusque dans le delta du Botswana et les cuvettes de Magkadigkadi. Ce bassin abrite d'importantes espèces migratrices comme l'éléphant et le buffle, ainsi qu'un magnifique éventail de grands mammifères africains, plus de 600 espèces d'oiseaux et 100 espèces de poissons. Les ressources naturelles de ce bassin hydrographique sont extrêmement précieuses pour les communautés autochtones et la région a un fort potentiel pour stimuler la croissance économique régionale. Bien promu, le développement économique de la région peut apporter de grands avantages aux communautés de la région. Cet exposé porte sur l'expérience de Conservation International (CI) dans le delta de l'Okavango. Récemment encore, les activités portaient sur quatre pierres angulaires des actions relatives à la conservation: éducation et sensibilisation; science et recherche; développement de l'entreprise communautaire; et travaux de synthèse. Cependant, deux problèmes graves relevant des pouvoirs publics ont surgi au milieu des années 90: la construction imminente par la Namibie d'une canalisation pour extraire l'eau de l'Okavango et la prolifération de barrières tout autour du delta pour lutter contre les maladies qui frappent le cheptel au Botswana. Cette situation inattendue a modifié le cours des travaux de conservation mis en œuvre par CI dans l'Okavango. Il était clair qu'il fallait prendre en compte l'ensemble de la situation, notamment en termes de coopération transfrontière, et qu'il fallait renforcer les partenariats. Cet exposé énumère les facteurs qui ont obligé le bureau de terrain de CI à prendre en compte l'ensemble de la situation dans l'Okavango et décrit en détail le plan stratégique mis au point par CI pour promouvoir un corridor biologique permettant de gérer avec succès l'écosystème dans le bassin hydrographique de l'Okavango et dans son delta.

**ECONET: mise en oeuvre dans les pays d'Europe centrale.** La création de réseaux écologiques est devenue l'une des applications prometteuses permettant d'intégrer les principes écologiques et les règles à suivre en matière de conservation de la biodiversité et des paysages dans des procédures de planification spatiale, la gestion des bassins versants et les pratiques d'utilisation des terres. En adoptant en 1995 la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère, la création de réseaux écologiques nationaux et le réseau écologique paneuropéen sont devenus la priorité de la stratégie de conservation de la nature en Europe. Ce concept de réseaux écologiques s'est développé pour faire face à la fragmentation des terres, ainsi qu'à la restructuration et à l'intensification de l'utilisation des terres. Il a été très bien accueilli, probablement parce qu'on avait l'impression qu'il était bénéfique et efficace ou en raison de la souplesse de son application. Cette approche originale a été peaufinée pour pouvoir être adaptée à la situation des divers pays européens. Cet exposé décrit l'expérience de la mise en œuvre de l'ECONET dans divers pays européens.

**Le Corridor écologique des Andes.** La cordillère des Andes est le plus grand système montagneux ininterrompu du monde et elle regroupe une importante diversité biologique et de populations humaines. Cet exposé porte sur les initiatives visant à conserver cette biodiversité et à garantir un développement durable dans les Andes. Il introduit un cadre conceptuel pour les Andes, fondé sur les concepts originaux proposés par Mario Baudoin en 1994. Le but est d'adopter une approche systémique de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources naturelles dans les Andes. Cette approche s'appuie sur la participation totale des pays de la région et se fonde sur la nécessité de respecter les cultures humaines uniques de la cordillère des Andes.

**Le Corridor biologique méso-américain.** Le Corridor biologique méso-américain (CBM) est un programme stratégique commandité par les chefs d'État de sept pays d'Amérique centrale et du Mexique. Il est dirigé par les ministres de l'Environnement par l'intermédiaire du Système d'intégration en Amérique centrale. Il s'agit d'un système d'utilisation des terres destiné à promouvoir un nouvel équilibre entre la conservation de la biodiversité et le développement socio-économique durable, grâce à une utilisation intelligente de la biodiversité et des autres ressources naturelles. En termes écologiques, le CBM est un méta-corridor ou corridor constitué de corridors, regroupant et protégeant, par l'intermédiaire d'un système d'utilisation des terres à large base, la structure tant régionale que locale de la diversité biologique. Ses avantages, en produits et services, enrichiront les populations locales et nationales, ainsi que l'ensemble de l'humanité. Le CBM et tout ce qui suivra, est et sera un exemple de coopération entre de nombreux acteurs. Ce n'est pas l'aspect technique du projet qui posera problème mais plutôt la fusion des nombreux désirs et intérêts en jeu, qui sont, comme toujours, modulés par les limites de notre condition humaine. Néanmoins, les possibilités qu'offre cette stratégie ont un tel potentiel, en particulier en termes de durabilité, qu'il est impossible de ne pas lui donner la priorité. Un tel défi est une invitation lancée à toute personne désireuse de nous aider à libérer la région de la pauvreté et, par voie de conséquence, à préserver la diversité biologique de la région pour l'humanité.

**Le Corridor du Grand Escarpement en Australie.** En octobre 1996, Graeme Worboys a présenté un exposé intitulé «*Conservation Corridors and the NSW Section of the Great Escarpment of Eastern Australia*» lors du Congrès mondial pour la nature de Montréal (Canada). Cet exposé introduisait pour la première fois le concept de corridor ininterrompu de terres naturelles non fragmentées le long d'une structure géomorphologique nord-sud, le Grand Escarpement d'Australie orientale. Cet exposé, lors du Congrès d'Amman, fait le point sur les progrès accomplis concernant la création d'un corridor le long du Grand Escarpement. Spécifiquement, l'exposé: a) décrit le Grand Escarpement; b) résume l'histoire de la conservation de la région; c) décrit la vision qui sous-tend le Corridor du Grand Escarpement; d) fait le point sur le statut du corridor et sur les réseaux qui avaient vu le jour en l'an 2000; et e) décrit d'autres possibilités exceptionnelles.

**Gestion des ressources naturelles transfrontières en Afrique australe.** Les frontières internationales sont des frontières politiques et non pas des frontières écologiques (ou socioculturelles). C'est pourquoi des systèmes écologiques importants et leurs composantes que l'on retrouve dans deux ou plusieurs nations sont souvent soumis à une série de pratiques de gestion et d'utilisation des terres contradictoires. L'utilisation non durable des ressources d'un côté de la frontière peut avoir des conséquences néfastes sur l'utilisation des ressources dans les États voisins. Tel peut également être le cas des deux côtés d'une ligne frontière dans une même nation. Pour s'assurer que les générations futures auront un accès suffisant aux ressources naturelles, la gestion actuelle des bassins versants, des écosystèmes et de la faune migratrice doit être abordée sur un plan multinational et

participatif à divers niveaux: local, national et international. Une planification et une gestion durables des ressources naturelles doivent tenir compte des préoccupations écologiques, culturelles, politiques et économiques des groupes d'acteurs des deux côtés des frontières. Cet exposé traite de l'expérience de la gestion des ressources naturelles transfrontières en Afrique australe, en accordant une attention particulière aux initiatives qui sont nées de cette expérience et aux enseignements qui en ont été tirés jusqu'à présent.

**Gestion des écosystèmes dans la région de l'Arctique.** Cet exposé montre qu'il est important d'aborder dans une perspective plus large la gestion des écosystèmes dans la région de l'Arctique. Dans cette région, la biodiversité est importante et la population, qui est de 4 millions d'habitants, est dispersée sur plus de 25 millions de km<sup>2</sup>. Cet exposé décrit les agressions auxquelles sont soumis les écosystèmes de la région de l'Arctique, notamment les pressions associées à la surexploitation des ressources naturelles et au dépôt de polluants, ainsi que les impacts à long terme des changements climatiques. Une coopération effective est essentielle pour lutter contre ces problèmes, à la fois entre les pays de la région et entre ces pays et les pays voisins des autres régions. Cet exposé présente les travaux du Conseil de l'Arctique et des groupes de travail qui lui sont associés et il décrit la Stratégie pour la protection de l'environnement arctique.

Des exemplaires de l'ordre du jour définitif, ainsi que de tous les documents et exposés présentés lors de cette séance interactive, peuvent être obtenus auprès de David Sheppard (courriel: [das@iucn.org](mailto:das@iucn.org)).

Près de 300 participants participent à cette séance, qui est réellement interactive, grâce aux nombreuses contributions du public. Le débat montre que les participants sont d'accord sur un grand nombre d'idées, que plusieurs parties «chantent la même chanson» et que les donateurs sont à l'écoute.

Les études de cas portent sur les principaux aspects de la gestion des écosystèmes, de la planification biorégionale et de la planification des paysages. Elles sont regroupées ci-dessous sous la rubrique «vue d'ensemble» pour faciliter les choses.

## Questions soulevées

1. **Les aires protégées sont essentielles mais il faut les élargir.** L'un des thèmes sous-jacents de l'atelier est que les aires protégées ne sont pas, en soi, en mesure de relever les défis que représentent la perte de biodiversité et la destruction des habitats. Nous devons faire preuve de souplesse et, dans bien des cas, être préparés à passer des aires protégées au sens strict (Catégories I à IV) aux Catégories V et VI, à savoir des aires protégées aux zones tampons et de transition et à des paysages agricoles et productifs. Néanmoins, nombre de participants estiment que des aires protégées au sens strict, bien gérées, doivent toujours être au centre de cette vue d'ensemble. L'importance relative de ces aires centrales prend souvent de plus en plus d'importance, mais ces aires sont vouées à l'échec si elles ne sont pas effectivement reliées à l'utilisation des terres qui les entourent.
2. **Pour avoir une vue d'ensemble, il faut partager la même vision.** C'est ce que révèlent les études de cas. Il est essentiel que cette vision soit claire, diffusée efficacement et traduite en programmes pratiques soutenus par les principaux groupes d'acteurs.

3. **Cette vision doit être traduite en actions grâce à l'adoption d'objectifs intégrés et de stratégies pratiques.** Pour avoir une vue d'ensemble, il faut intégrer tout un éventail d'objectifs – écologiques, environnementaux, sociaux, économiques, culturels – ainsi que la paix et la sécurité. De nombreux avantages en découleront. Dans le passé, ces objectifs ont souvent été examinés individuellement. Les études de cas et les débats de cette séance interactive révèlent clairement que certains objectifs, comme la conservation de l'environnement, sont intimement liés aux objectifs tels que la paix et la sécurité et qu'il faut resserrer ces liens. Les stratégies visant à mettre en œuvre cette vision doivent être souples, adaptables et tirer parti de l'expérience. L'expérience tirée des études de cas présentées lors de la séance interactive révèle qu'il n'existe pas de modèle ou d'approche unique. Les actions doivent être adaptées aux conditions particulières de chaque pays et région: la diversité est un atout et il faut encourager un large éventail d'approches. La nécessité de lier plus étroitement les objectifs, associée à des stratégies pratiques sur le terrain permettant de rendre ces objectifs opérationnels, est un thème qui revient sans cesse pendant la séance interactive.
4. **Le renforcement des partenariats est essentiel.** La séance interactive souligne que pour appliquer l'approche de la vue d'ensemble, des partenariats effectifs doivent être conclus entre tous les groupes d'acteurs (à l'intérieur des pays et entre les pays). Ces partenariats doivent s'établir à plusieurs niveaux: par exemple, à l'échelon des gouvernements, fédéral/de l'État, des autorités locales/municipales, des collectivités locales, des populations autochtones, du secteur privé, des ONG et des groupes d'acteurs *in situ* et *ex situ*. Les partenariats avec le secteur privé prennent de plus en plus d'ampleur et cette importance relative continuera à s'affirmer au cours de ce siècle.
5. **Ces partenariats sont de plus en plus transfrontières.** Les partenariats sont traditionnellement conclus entre des organisations au sein d'un même pays, mais lors de la séance interactive plusieurs exposés soulignent la nécessité de créer des partenariats qui dépassent les frontières nationales. La séance interactive révèle qu'il existe déjà un certain nombre de partenariats transfrontières. On peut citer en exemple les accords régionaux comme: a) la Convention alpine et la Directive Habitats 92/43/CEE sur les habitats en Europe; b) le Corridor biologique méso-américain en Amérique centrale; et c) le Conseil de l'Arctique, qui regroupe les gouvernements et autres organes qui ont des liens avec la région. Il existe également des alliances informelles telles que: a) l'Alliance de l'Okavango, en Afrique australe, qui regroupe des dirigeants de gouvernement, d'organisations non gouvernementales et de communautés, et tous ceux qui ont un intérêt mutuel dans la conservation et le développement durable du delta de l'Okavango; b) la coalition des groupes participant au Corridor de conservation Pérou/Bolivie/Brésil; et c) l'initiative pour le Corridor du Grand Escarpement en Australie qui couvre la coopération entre les États australiens.
6. **L'UICN joue un rôle clé pour réunir les parties.** Dans plusieurs études de cas présentées lors de la session, les parties se sont réunies sous l'égide de l'UICN, par exemple, pour la mise en place du programme ECONET dans les pays d'Europe centrale. Dans beaucoup d'autres cas cités lors de la séance interactive, des membres de l'UICN, comme Conservation International, ont joué un rôle important et ont souvent servi de catalyseurs pour réunir les parties.
7. **Il faut simplifier les idées et la terminologie pour communiquer plus facilement.** La séance interactive révèle la nécessité d'exprimer les idées plus clairement, dans une langue plus simple.

Les approches permettant d'avoir une vue d'ensemble, comme la planification biorégionale et l'approche écosystémique, poursuivent fondamentalement le même but. Toutefois, la confusion règne toujours dans certains milieux et les messages doivent être plus clairs. Il faut ajouter à cela la nécessité de communiquer plus efficacement les concepts et de s'assurer qu'ils sont effectivement transmis aux principaux intéressés de manière intelligible.

8. **Le leadership est essentiel.** On a souligné l'importance du leadership, en particulier au niveau politique. Sans direction, il est pratiquement impossible d'avoir une vue d'ensemble. Le Corridor biologique méso-américain en est un bon exemple: le processus et le programme sont appuyés par une direction politique vigoureuse. Les difficultés politiques peuvent souvent représenter un obstacle insurmontable pour la coopération et ce facteur doit être pris en compte. Le leadership englobe également la suppression des obstacles institutionnels; la rivalité et la concurrence entre les agences empêchent souvent d'avoir une vue d'ensemble.
9. **Il faut du temps pour avoir une vue d'ensemble.** Lors de la séance interactive, on a fait remarquer qu'il fallait beaucoup de temps, voire une dizaine d'années, pour préparer et mettre en œuvre ce concept. Les groupes d'acteurs doivent donc faire preuve de persévérance. Cette longue période sera nécessaire à la planification et à la mise en œuvre d'approches permettant d'avoir une vue d'ensemble.
10. **Le financement est essentiel et les arrangements doivent porter sur le long terme et être souples.** Cette longue période pose un problème spécifique en termes de financement des initiatives. Des dispositions adéquates et souples en matière de financement sont essentielles au succès, ce qui pose souvent un problème spécifique puisque les donateurs octroient souvent des fonds à court terme. Les participants soulignent qu'il est important d'encourager les donateurs à adopter des cadres à long terme pour permettre d'avoir une vue d'ensemble.
11. **Il ne faut pas oublier le milieu marin.** On a fait remarquer pendant la séance que les études de cas et les discussions ont rarement traité de la vue d'ensemble du milieu marin. L'application de cette approche au milieu marin, en particulier dans le contexte des grands écosystèmes marins, doit être examinée en profondeur car elle offre des possibilités intéressantes (voir le compte-rendu de la séance interactive 2).

## Les étapes suivantes

Les participants se félicitent des excellentes études de cas présentées lors de la séance interactive et des débats qui suivent. Ils arrivent à la conclusion que l'UICN devait peaufiner l'approche permettant d'avoir une vue d'ensemble en prenant en considération les facteurs mentionnés ci-dessus et ils estiment que l'UICN devait préconiser un dialogue structuré sur ce point. Ce dialogue doit être ouvert et permettre aux partenaires importants, comme Conservation International et le WWF, d'y participer. Les participants prennent note du fait que la séance est le fruit de l'initiative de deux Commissions de l'UICN (la CMAP et la CGE) et s'en félicitent; ils demandent toutefois que d'autres Commissions participent à ce processus étant donné l'importance de cette approche pour faire face aux nombreux problèmes auxquels l'environnement mondial sera confronté à l'avenir. Il faut créer davantage de forums permettant d'échanger des données d'expérience et des informations et encourager le débat à tous les niveaux. On a noté que plusieurs étapes pouvaient servir de tremplin

pour d'autres activités et pour peaufiner cette approche, à savoir: 2002 – l'Année des montagnes; 2003 – le Congrès mondial des parcs; et 2004 – la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

## Recommandations pour le programme de l'UICN

Les études de cas et les débats permettent d'établir des principes généraux et de faire des observations, comme mentionné ci-dessus, plutôt que des recommandations spécifiques relatives à des amendements ou des ajouts au Programme de l'UICN. Les recommandations issues de la séance interactive sont donc des principes généraux dont il faudra tenir compte lors de la mise en œuvre du programme, notamment:

- Le Programme de l'UICN devrait encourager la création et la gestion d'autres réseaux d'aires protégées de par le monde: il est essentiel de resserrer les liens avec l'approche visant à avoir une vue d'ensemble.
- L'expérience tirée de cette approche doit être largement diffusée et l'UICN a un rôle important à jouer à cet égard.
- L'UICN devrait continuer à rassembler les membres, partenaires et autres groupes d'acteurs, afin de favoriser une meilleure mise en œuvre de l'approche visant à avoir une vue d'ensemble.
- L'UICN devrait soutenir vigoureusement les travaux de ses membres, comme CI et le WWF, en faveur d'une vue d'ensemble.
- L'UICN devrait jouer un rôle décisif pour clarifier la langue et la terminologie utilisées dans le cadre de cette approche. L'UICN devrait jouer un rôle dans la mise au point de normes et d'indicateurs clairs concernant les activités liées à cette approche.
- L'UICN devrait coopérer avec les donateurs pour les encourager à adopter des approches plus souples, à long terme, concernant le financement des initiatives visant à avoir une vue d'ensemble.
- L'UICN devrait encourager la mise en œuvre de l'approche permettant d'avoir une vue d'ensemble dans l'environnement marin, en particulier dans le contexte des grands écosystèmes marins.
- L'UICN devrait s'assurer que lors des principales manifestations prévues au cours des cinq prochaines années, comme le Congrès mondial des parcs, des séances spécifiques seront consacrées à l'approche permettant d'avoir une vue d'ensemble.
- L'UICN devrait saluer la collaboration de la CMAP et de la CGE sur cette question mais elle devrait également s'assurer que d'autres Commissions, les parties pertinentes du Secrétariat et ses partenaires les plus importants, participent à cette initiative.

Les recommandations ci-dessus sont d'ordre général et elles devraient être intégrées dans le Programme de l'UICN sans implications financières importantes. Dans pratiquement tous les cas, ces recommandations renforcent les éléments actuels du programme.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Vue d'ensemble: gestion des écosystèmes dans les montagnes, les bassins versants et les bassins hydrographiques*

- 09h00-09h05 **Introduction**  
Introduction à l'atelier  
*David Sheppard, Chef du Programme UICN pour les aires protégées*
- 09h05-09h30 **Exposé liminaire**  
La gestion des écosystèmes au 21e siècle  
*Kenton Miller, Vice-Président, International Conservation and Development, World Resources Institute (WRI) et Ed Maltby, Président de la Commission UICN de la gestion des écosystèmes*
- 09h30-11h00 **1ère partie: Écosystèmes de montagne - possibilités et enjeux** Présidence:  
*Mingma Sherpa, WWF, Népal*
- 09h30-10h15 **Exposés**
- Le Corridor écologique des Andes: enseignements applicables à la gestion des écosystèmes  
*Jose Pedro de Oliveira Costa, Secrétaire national pour la diversité biologique et les forêts, Brésil*
  - Un défi pour l'Asie: associer la conservation des milieux montagneux et la sécurité des ressources d'eau et de l'alimentation  
*Hemanta Mishra, FEM*
  - La filière alpine. Un nouveau contexte pour la coopération européenne  
*Martin Price, Directeur, Center for Mountain Study, University of the Highlands and Islands, R.-U.*
- 10h15-11h00 **Table ronde**
- 11h00-11h30 Pause café
- 11h30-13h00 **2e partie: Les bassins hydrographiques: sources de vie ou de problèmes partagés?**  
Présidence: *Jose Marcio Ayres, zoologiste principal chargé de la conservation, Sociedade Civil Mamiraua Universidad Federal do Parana, Brésil*
- 11h30-12h15 **Exposés**
- Expérience en Afrique australe: le delta de l'Okavango  
*Karen Ross, Conservation International, Botswana et Innocent Magole, Directeur de pays, Conservation International, Botswana*

- ECONET: mise en œuvre dans les pays d'Europe centrale  
*Kalev Sepp, Fonds estonien pour la nature, Estonie*
- Le Corridor écologique de l'Amazonie: une utopie? Exemple du corridor Pérou-Bolivie  
*Gustavo Suarez de Freitas, Directeur de ProNaturaleza – Fundación Peruana para la Conservación de la Naturaleza et Carlos Ponce, Conservation International, Pérou*

12h15-13h00 **Table ronde**

13h00-14h30 Pause déjeuner

14h30-16h00 **3e partie: Conservation et gestion de ressources transfrontières: un outil au service de la coopération régionale, de la construction de la confiance et des efforts de maintien de la paix**

*Présidence: Lota Melamari, Directrice générale des Parcs nationaux de Tanzanie*

#### **Exposés**

- Introduction sur l'importance de l'approche écosystémique  
*Micieli De Biase, Coordinateur de l'environnement, ministère des Affaires étrangères, Italie*
- Le Corridor biologique méso-américain: quels sont ses atouts pour la population, la paix et la conservation?  
*Ricardo Radulovich, Directeur régional du Corridor biologique méso-américain, Guatemala*
- La nature n'a pas de frontières: Gestion des ressources naturelles transfrontières d'Afrique australe  
*John Griffin, USAID*
- Le Grand Escarpement de l'Australie  
*Graham Worboys, présenté par Marc Hockings*
- La gestion des écosystèmes et la coopération transfrontière dans la région de l'Arctique  
*Jeanne Pagnan, Chef du Groupe de travail de la CMAP pour la région de l'Arctique et Peter Nielsen – présenté par Peter Nielsen*

16h00-16h50 **Table ronde de clôture**

Une discussion de clôture entre les présidents de chaque partie permet d'analyser les enseignements tirés des différentes sessions et de se demander plus précisément comment le nouveau Programme quadriennal de l'UICN peut promouvoir et renforcer les initiatives en créant les capacités nécessaires aux niveaux régional et local. Une attention particulière sera prêtée à la définition du rôle des principaux groupes d'acteurs vis-à-vis de la gestion des écosystèmes et de la planification biorégionale à différents échelons.

16h50-17h00 **4e partie: Résumé et synthèse**

Une brève présentation d'Adrian Phillips résume l'atelier pour les participants.

## Séance interactive 2:

# L'état de l'environnement dans les océans et sur les côtes

**Organisation:** John Waugh (courriel: [jwaugh@iucn.org](mailto:jwaugh@iucn.org))

### **Introduction**

*Les problèmes des écosystèmes marins sont arrivés en force dans les résolutions de l'UICN depuis son Assemblée générale au Costa Rica en 1988. Lors de cette Assemblée générale et des suivantes, on a fait preuve de vigilance pour s'assurer que les liens entre les problèmes des écosystèmes marins et leurs implications n'étaient pas oubliés. C'est pourquoi plusieurs projets de l'UICN portent sur les problèmes des écosystèmes marins partout dans le monde.*

*La séance interactive 2 examine l'évolution de l'état de l'environnement dans les océans et sur les côtes de la planète, en prenant pour cadre les catégories identifiées lors de la réunion de planification stratégique organisée par l'UICN en 1998 à St. Michaels, Maryland (États-Unis d'Amérique): habitats et espèces, activités terrestres ayant un impact sur le milieu marin, gestion durable des pêcheries et efficacité de la gouvernance.*

*Les conclusions de la séance 2 indiquent que, si au début des années 90, les membres de l'UICN considéraient que les problèmes de conservation des écosystèmes marins avaient un impact localisé sur le milieu marin, exigeant la mise en place de mesures correctives locales telles que la création d'aires protégées marines et la gestion intégrée des zones côtières, on estime généralement aujourd'hui que les impacts cumulatifs des activités humaines sur les océans et les côtes font de la sauvegarde de la mer un problème mondial.*

*Plus de 150 personnes participent à la séance, notamment des membres de l'UICN, des observateurs et des membres du personnel.*

*La diversité biologique, les problèmes d'utilisation durable et de sauvegarde des mers, des océans et de la haute mer occupent de plus en plus souvent une place de choix dans l'ordre du jour mondial, par exemple, dans les débats organisés dans le contexte de la Commission du développement durable, sur les changements climatiques et sur la diversité biologique des montagnes sous-marines.*

*Toutefois, les questions relatives aux milieux marins se caractérisent surtout par le fait que les liens biologiques et physiques s'établissent généralement à des niveaux qui dépassent les compétences juridiques et professionnelles étroites. Il convient d'accorder*

*une attention spécifique aux problèmes de la mer dans chacune des Commissions et dans chaque programme. La CMAP a une pratique solide en la matière mais la gestion des problèmes de la mer doit reposer sur une base plus large que la simple approche des aires protégées. Il est indispensable que l'UICN, pour sa crédibilité en tant qu'Union mondiale pour la nature, prenne un engagement et adopte un programme permanent, bien coordonné et doté de fonds suffisants pour prendre en charge les 70% de la surface de la planète recouverts par les mers.*

*À certains égards, le problème de coordination auquel l'UICN doit faire face est jugé difficile à résoudre par la plupart des gouvernements. Comment faire pour que les responsables de la pêche, du milieu marin, des aires protégées et des questions économiques et sociales, mettent en œuvre un programme interactif et stratégique plutôt qu'un programme sectoriel confortable et qui fait souvent jouer la concurrence? Sur terre, on peut mettre des clôtures pour éviter les problèmes avec ses voisins, mais pas en mer.*

*On peut citer en exemple les cadres et les multiples liens de ces ateliers interactifs. La question de la pêche est débattue dans au moins trois séances. Combien l'UICN a-t-elle de politiques et de programmes relatifs à la pêche? Comment nous assurer que nos ressources limitées ne vont pas à des projets improductifs qui font double emploi quand ils ne sont pas en conflit direct?*

## **Pollution marine d'origine terrestre**

**M. Veerle Vandeweerd**, Directeur du Bureau de coordination du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres du Programme des Nations Unies pour l'environnement fait un exposé, ainsi que M. Tom Laughlin, Directeur adjoint de l'Office of International Affairs, de la National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) (États-Unis). La pollution d'origine terrestre est responsable de 85% de la pollution marine. En raison de l'envergure de ce problème, la pollution d'origine terrestre est la principale menace qui pèse sur le milieu marin, à laquelle viennent s'ajouter la surpêche, la destruction des habitats et les espèces exotiques. La pollution d'origine terrestre représente la plus grande menace pour les récifs coralliens, les herbiers marins et d'autres habitats marins essentiels, qui sont donc au centre de la mission de l'UICN.

Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres a été adopté à Washington en 1995 par 108 États et l'Union européenne. Il fournit des conseils conceptuels et pratiques afin d'éviter la dégradation du milieu marin due aux activités terrestres, ainsi que la transformation physique et la destruction des habitats. Pour chaque catégorie de sources de polluants, le Programme d'action mondial fournit une base pour l'action, les objectifs et les cibles proposés, établit la liste d'actions spécifiques couvrant la durée de vie des politiques, des plans d'action nationaux et régionaux, une identification et une évaluation des problèmes, établit les priorités, fixe les objectifs de gestion et les critères d'exécution.

L'UICN a joué un rôle central dans les négociations en s'assurant que des liens vigoureux étaient établis avec la destruction des habitats, ce qui fait de l'approche actuelle adoptée par le Plan d'action mondial un modèle efficace de gestion intégrée et globale des zones côtières.

La mise en œuvre du Plan d'action mondial n'est pas assez rapide pour lutter contre la destruction du milieu marin. L'intégration intersectorielle nécessaire pour une mise en œuvre effective exige souvent un réalignement majeur des rôles et responsabilités à tous les niveaux de la société entraînant des changements dans l'organisation politique, juridique et économique qui sont difficiles à apporter à court terme. L'UICN s'allie au PNUE pour étudier les enseignements tirés jusqu'à présent de la mise en œuvre du Programme d'action mondial par l'intermédiaire de projets du Fonds pour l'environnement mondial et des conventions et plans d'action du PNUE relatifs aux mers régionales.

Un point est déjà clair: les stratégies et plans d'action nationaux traditionnels pourront difficilement attirer les ressources nécessaires pour lutter contre la pollution d'origine terrestre. Pour faire face à ce problème, l'UICN coopère avec le PNUE et la NOAA afin de traduire les plans d'action nationaux en plans d'activités et portefeuilles de financement, dans l'espoir d'attirer des investissements du secteur privé qui serviront la politique nationale. Il faudra plusieurs années pour savoir si cette stratégie est couronnée de succès, mais la structuration des objectifs nationaux en partenariats secteur public-secteur privé dotés de politiques et de mesures d'incitation appropriées pour mobiliser des flux financiers privés, qui éclipsent aujourd'hui l'aide publique au développement, est un concept puissant qui a suscité un intérêt vigoureux dans tous les secteurs.

En raison de l'envergure du problème, seules quelques ONG s'efforcent de mettre en œuvre le Programme d'action mondial dans le cadre d'initiatives extrêmement localisées. Si le rôle de l'UICN dans la société consiste à faire mûrir des idées et à renforcer les capacités de lutte contre les principales causes de la disparition de la diversité biologique, les travaux sur la pollution marine d'origine terrestre doivent absolument être au nombre de ces priorités.

#### Recommandations spécifiques faites à l'UICN:

- l'UICN devrait coopérer avec le PNUE pour élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes destinés à promouvoir les rôles et les méthodes permettant de lutter contre la pollution marine d'origine terrestre;
- l'UICN devrait accorder une attention particulière à l'examen intergouvernemental du Programme d'action mondial prévu pour 2001;
- l'UICN devrait examiner la mise en œuvre du Programme d'action mondial pendant la période 1995-2000;
- l'UICN devrait s'efforcer d'identifier les futurs objectifs du Programme d'action mondial;
- l'UICN devrait promouvoir les liens entre le Programme d'action mondial et les autres mesures de gestion de la pollution d'origine terrestre d'une part, et les programmes relatifs à la protection de l'habitat, à la pêche, ainsi qu'à la gestion des zones côtières et des récifs coralliens d'autre part;
- l'UICN devrait coopérer avec les groupements régionaux afin de renforcer la volonté communautaire et politique de lutter contre la pollution marine d'origine terrestre; chercher des ressources par l'intermédiaire du FEM et d'autres donateurs; et établir de nouveaux partenariats entre les responsables de la gestion des terres et des mers afin de tenir compte de tous les liens entre les écosystèmes.

## Protection des habitats et aires protégées marines

**M. Charles Ehler**, du National Ocean Service (États-Unis), et **Mme Georgina Bustamante** de The Nature Conservancy, une organisation non gouvernementale internationale membre de l'UICN, donnent des informations et dirigent les débats sur les stratégies visant à protéger les habitats et les écosystèmes critiques. Mme Bustamante parle de l'évaluation et de la classification des écorégions d'Amérique latine et des Caraïbes sur la base de données réunies par des experts locaux et en utilisant une méthodologie transparente et transposable pour décrire et étudier les écosystèmes de la région et, sur la base de cet examen, identifier les priorités en matière de conservation. Bien que toute stratégie visant à établir des priorités à l'échelon régional ne puisse qu'être controversée, l'expérience de The Nature Conservancy est à l'origine d'une étude de cas importante sur les outils analytiques nécessaires pour élargir le système représentatif mondial des aires protégées marines (une priorité adoptée de longue date par l'UICN), grâce à des travaux détaillés à l'échelle de l'écosystème.

La plus petite unité géographique utilisée dans cette évaluation est le système côtier. Les systèmes côtiers ont été définis et délimités selon trois critères: leur identité physique (une zone distincte ayant des caractéristiques physiques particulières), leur intégrité écologique (chacune comprend toute une mosaïque d'habitats nécessaires pour maintenir les processus écologiques des populations d'espèces et des communautés biologiques) et une taille raisonnable (10 000 km<sup>2</sup>). Pour toutes ces raisons, on a estimé que ces systèmes convenaient parfaitement pour identifier les priorités en matière de conservation en analysant les menaces qui pesaient sur eux et l'urgence de la conservation de chacun d'entre eux (en se fondant sur l'opinion des experts).

On a jugé que ce cadre et que cette méthodologie écorégionaux étaient applicables aux autres régions du monde qui doivent définir leurs zones de conservation, établir des priorités pour les investissements dans la conservation et mettre en œuvre des politiques en matière de conservation.

M. Ehler, qui préside le Groupe de travail sur le milieu marin de la Commission mondiale des aires protégées, décrit les efforts déployés par la Commission mondiale visant à améliorer l'efficacité et la pertinence de la gestion des aires protégées marines, en particulier les liens avec la gestion de la pêche. Il est spécifiquement recommandé à l'UICN de continuer à promouvoir la mise en place de systèmes représentatifs d'aires protégées marines, notamment, dans la mesure du possible, l'organisation des travaux sur une base écosystémique. En outre, les participants à la séance encouragent la poursuite des travaux sur de nouvelles approches interdisciplinaires de la protection des habitats, y compris les liens avec la gestion de la pêche. Pour appuyer les travaux de la CMAP, le Programme UICN de conservation du milieu marin devrait s'inspirer dans toute la mesure du possible de la CMAP et promouvoir des liens avec les travaux de l'Union sur les approches écosystémiques de la gestion.

## Pêches durables

**Eskild Kirkegaard**, Directeur de recherche sur la pêche à l'Institut danois de la pêche maritime, donne des informations aux participants sur les pratiques non viables de la pêche industrielle. Il passe en revue les conclusions tirées des approches écosystémiques de la gestion de la pêche, en citant en exemple les études de cas sur la pêche en mer du Nord.

**David Carter**, un pêcheur du nord de l'Australie, et **Eddie Hegerl**, de la Commission UICN de la gestion des écosystèmes, présentent une étude de cas sur la gestion de la pêche à la crevette dans

le nord de l'Australie. Cette activité est peut-être l'exemple le plus percutant d'application volontaire, par l'industrie de la pêche, du principe de précaution à la gestion durable des ressources halieutiques. Ce compte-rendu examine, du point de vue des ONG et de la communauté des pêcheurs, les causes de la réduction volontaire de l'accès aux ressources halieutiques (en fermant certaines zones), des efforts de pêche et l'impact sur la pêche (grâce à des restrictions ciblées). Le Conseil régional de gestion de la pêche, composé surtout de représentants de la communauté des pêcheurs, mais aussi de membres d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, a adopté ces mesures en se fondant sur sa propre analyse.

Grâce à l'étude des facteurs qui ont permis à ce processus de s'imposer là où beaucoup d'autres ont échoué, plusieurs caractéristiques essentielles ont été identifiées: efforts vigoureux pour renforcer la confiance entre les patrons de bateaux, les opérateurs du secteur privé et la communauté non gouvernementale (aidés par la présence de membres d'ONG connaissant parfaitement ces problèmes). Le dialogue qui a suivi a permis de faire circuler les informations et d'orienter les efforts de manière constructive vers des solutions pratiques.

Il est proposé que le Programme UICN pour la conservation du milieu marin tire parti de cet exemple en réunissant des ONG et des communautés de pêcheurs dans d'autres régions du monde afin de mieux comprendre les problèmes et les options permettant de promouvoir une pêche viable. Pour être efficaces, les réseaux et le personnel de l'UICN devraient avoir une bonne expertise dans le domaine de la gestion de la pêche.

Les recommandations générales pour la suite des travaux de l'UICN visant à promouvoir une pêche durable sont notamment les suivantes:

- l'UICN devrait coopérer avec les ONG responsables de la conservation, les pêcheurs et les administrateurs de pêcheries pour préparer des points de référence ou des critères de réussite en terme de durabilité écologique;
- l'UICN devrait s'efforcer de conclure des partenariats et de créer des groupes-conseils réunissant des ONG responsables de la conservation, les communautés qui dépendent de ces ressources et des groupes du secteur privé;
- l'UICN devrait s'efforcer d'établir des partenariats naturels et des liens vigoureux entre les pêcheries et les programmes de gestion des aires protégées marines, ainsi qu'entre les pêcheries et les programmes de lutte contre la pollution.

## **Gouvernance**

Une séance d'information spéciale porte sur le Parc pour la paix de la mer Rouge, un projet en voie de réussite dans la région déchirée par le conflit du Moyen-Orient. Des chercheurs et administrateurs jordaniens, saoudiens et israéliens travaillent côte à côte pour protéger les ressources du récif corallien du golfe d'Aqaba.

Les participants ont bien compris que pendant cette période particulièrement troublée (la violence éclate en Cisjordanie pendant la semaine qui précède l'ouverture du Congrès d'Amman et le nombre de victimes s'élève à plus de 60 le jour de la séance interactive), cet exposé commun revêt une signification particulière. Le fait qu'une collaboration sincère puisse s'établir et promouvoir des méthodes

novatrices et des progrès réels en matière de conservation sur fond de tension politique et religieuse révèle le pouvoir de la science et prouve que l'amour de la nature peut servir de point de référence dans les relations humaines. L'UICN a joué un rôle de catalyseur qui s'est traduit par l'évolution du concept de « parc pour la paix », ce qui confirme le bien-fondé de nos réflexions: l'UICN a pour rôle de faire mûrir des idées novatrices en matière de conservation.

**Clare Shine**, de la Commission UICN du droit de l'environnement, et **Christophe Lefebvre** du Conservatoire du Littoral (France) présentent une nouvelle publication sur les dispositions légales aux fins de conservation et d'utilisation durable de la zone côtière. Ce rapport est un bon exemple de la manière dont l'UICN peut aider les groupes d'acteurs côtiers en fournissant des ressources en matière d'information pour faciliter l'action en faveur de la conservation. La série de publications de l'UICN sur les problèmes marins a été très bien accueillie.

## Outils de communication

Le débat porte sur la nécessité de renforcer la communication et la coordination afin que le Programme pour le milieu marin puisse renforcer les synergies des travaux réalisés au Siège et dans les Bureaux régionaux, entre les Commissions et les Programmes et entre l'UICN et ses partenaires, eu égard en particulier aux nouvelles responsabilités découlant du statut d'observateur de l'UICN auprès des Nations Unies.

Concernant les questions de coordination, une partie de l'atelier est consacrée aux outils de communication, notamment à une étude de cas sur un réseau vertical établi sous la houlette de l'Unité de soutien de la FAO pour la recherche internationale sur la pêche et l'aquaculture, appelé oneFish Community Directory ([www.onefish.org](http://www.onefish.org)). oneFish est un système de gestion des connaissances sur Internet qui regroupe tout un éventail d'acteurs appartenant à la communauté de la pêche et de chercheurs sur les questions aquatiques. Ce site est un outil fondamental en termes de systèmes éclatés de gestion de l'information. Il répond aux besoins en matière d'information, de communication et de création de réseaux des nombreuses agences qui sont activement engagées dans le processus complexe qui consiste à promouvoir une pêche plus responsable, à effectuer des recherches sur les ressources aquatiques et leur mise en valeur. oneFish permet aux utilisateurs de diffuser des informations sous forme électronique sur des thèmes spécifiques, de chercher et d'extraire des données et des fichiers, et d'accéder à d'autres liens dans l'ensemble du domaine oneFish. Les institutions et les groupes ayant des intérêts particuliers pourront utiliser oneFish pour constituer des groupes de discussion et créer des bureaux virtuels.

oneFish s'appuie sur la philosophie du concept participatif qui régit la libre consultation des répertoires sur Internet. Le concept général de oneFish est aussi un pas en avant dans la mise au point de systèmes d'information sur le milieu aquatique. Il introduit le concept d'informations stockées sous forme d'objets du savoir, qui comprend tous les médias électroniques qui peuvent être téléchargés et liés à des thèmes. Les objets du savoir comprennent les publications, les documents, les sites sur la Toile, les cartes, les contacts, les projets et tout autre média électronique ou produit multimédia pertinent. Il est aussi possible de donner des références sur des informations qui n'existent pas sous forme électronique et de créer des liens pour accéder à des informations électroniques stockées sur un autre site.

Le Programme UICN pour le milieu marin est en train de créer un *bureau virtuel* sur le site de oneFish qui permettra aux intéressés d'échanger des informations et de coopérer avec leurs collègues sur les thèmes liés au milieu marin qui les intéressent les plus (consulter le site [www.onefish.org/iucn](http://www.onefish.org/iucn)). Un bureau virtuel est un arbre de recherche adapté aux besoins, activités et spécialités spécifiques d'une organisation donnée. Les bureaux virtuels permettent aux individus et aux organisations de gérer leurs connaissances (par exemple projets, contacts) et de les échanger, parfois de manière sélective, avec tous ceux qui partagent les mêmes intérêts.

Le personnel, les réseaux et membres de l'UICN participant à ce *bureau virtuel* bénéficieront d'une collaboration accrue entre les partenaires et d'un meilleur accès à des informations pertinentes. Une série d'outils de gestion des connaissances comme la discussion, les arbres de recherche organisés par thème, les moteurs de recherche rapide, le classement par ordre d'importance des informations, les nouvelles et les calendriers des manifestations, aideront les participants à travailler plus efficacement et à se tenir au courant des informations les plus pointues sur le milieu marin.

Bon nombre de pays parmi les plus pauvres ont actuellement un accès limité, voire inexistant à la Toile. Il est prévu de distribuer régulièrement des CD-ROM préparés par oneFish dès le début de 2001 et de renforcer les capacités de diffusion sélective des informations par courrier électronique. Ces mesures garantiront un meilleur accès dans les régions où l'utilisation d'Internet n'est pas encore possible.

## **Conclusions générales et enseignements tirés de la séance interactive**

La diversité biologique des mers, des océans et de la haute mer, les problèmes d'utilisation durable et de conservation, figurent de plus en plus souvent à l'ordre du jour mondial, par exemple dans le contexte de la Commission du développement durable et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Chaque Commission et Programme de l'UICN doit accorder une attention spécifique aux problèmes de la mer.

Les participants recommandent que l'UICN s'engage sans équivoque à traiter des problèmes marins dans le cadre d'un programme vigoureux disposant de ressources et d'un personnel suffisants pour garantir une communication et coordination efficaces. Ainsi les membres, les Commissions, le Secrétariat central et les bureaux régionaux pourront coopérer entre eux et avec leurs partenaires et prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre les problèmes croissants qui menacent la diversité biologique du milieu marin, les fonctions des écosystèmes marins et les communautés humaines dépendant des ressources de la mer.

Pour garder toute sa crédibilité l'UICN, en sa qualité d'Union mondiale pour la nature, doit continuer à apporter son soutien à un programme cohérent, disposant de ressources suffisantes et bien coordonné capable de veiller sur les 70% de la surface de la planète recouverts par des mers. L'UICN doit faire valoir son bilan et son rôle d'intermédiaire favorisant la participation communautaire dès la conception des programmes de conservation des milieux marins et côtiers.

L'UICN devrait:

- continuer à favoriser la participation communautaire et des ONG dès la conception des programmes de conservation des milieux marins et côtiers;
- aider les États à faire face aux obligations qui leur incombent en vertu de leur adhésion aux conventions relatives au milieu marin;
- s'efforcer d'établir des partenariats entre les gouvernements et les ONG, notamment pour soutenir les conventions et plans d'action du PNUE relatifs aux mers régionales;
- préconiser et mettre au point des systèmes de gestion du milieu marin en faveur d'une gestion intégrée des milieux côtiers et des aires protégées marines en préparant des documents et échangeant des données d'expérience et en élaborant des systèmes et lignes directrices régionaux;
- participer aux activités relatives à la gestion des sources terrestres de pollution de la mer en jouant un rôle de catalyseur pour multiplier le nombre de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et l'établissement de réseaux;
- contribuer à favoriser un mouvement allant de l'évaluation et de la planification à la mise en œuvre des actions.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *L'état de l'environnement dans les océans et sur les côtes*

- 09h00-10h00    **Le cadre**  
Exposé liminaire: Environnement et sécurité dans les mers  
*Richard Kenchington*
- Introduction de la stratégie quadriennale  
*J. Waugh et D. Tarte*
- 10h00-11h00    **Séance d'information et consultations: protéger le milieu marin contre les impacts d'origine terrestre**  
(bref exposé sur l'état des connaissances et les expériences de mise en œuvre, suivi d'une discussion)  
*Veerle Vandeweerd, Chef, Bureau de coordination du Programme d'action mondial, PNUE et Tom Laughlin, Directeur adjoint de l'Office of International Affairs, NOAA*
- 11h00-12h00    **Démonstration et consultation sur les concepts: des réseaux pour le 21<sup>ème</sup> siècle – un « vortal » marin pour l'UICN**  
*Greg Searle et Eric Sauve, WorldTree*
- 12h00-14h00    Pause déjeuner
- 14h00-15h00    **Intermède: La pratique: le Parc marin pour la paix de la mer Rouge**  
(un exposé des travaux dans la région)
- 15h00-16h00    **Protection des habitats essentiels: séance d'information et consultations**  
*Charles Ehler, CMAP, et Georgina Bustamante, The Nature Conservancy*
- 16h00-17h00    **Les pêches durables: séance d'information et consultations**  
*Eddie Hegerl, Commission de la gestion des écosystèmes, David Carter, pêcheur, et Eskild Kirkegaard, Directeur de recherches, DIFRES (Danemark)*
- 17h00-18h00    **Le créneau de l'UICN au niveau mondial – une table ronde**  
*John Tanzer, Great Barrier Reef Marine Park Authority, Programme UICN pour le milieu marin, Diane Tarte, Conseil de l'UICN, et John Waugh, Coordinateur de l'UICN*
- 18h00            **Remarques de conclusion**  
*Richard Kenchington et John Waugh*
- 17h30-18h30    **Conférence de presse**

## Session interactive 3:

# Environnement et sécurité: un rôle stratégique pour l'UICN

**Organisation:** Mark Halle (courriel: mark.halle@iprolink.ch)  
Jason Switzer (courriel: jswitzer@ictsd.ch)

## Introduction

*Peut-on faire baisser le coût exorbitant de l'aide humanitaire et du maintien de la paix en investissant davantage dans la stabilité et la gestion de l'environnement? L'attention accordée à la mission de l'UICN est-elle un moyen rentable d'atténuer les tensions sociales et d'éviter les conflits?*

*L'insécurité de l'environnement sous-tend plusieurs des conflits les plus violents et des catastrophes les plus cruelles qui frappent la planète aujourd'hui. Des incendies de forêt en Indonésie à la violence dans la région des Grands Lacs en Afrique, l'érosion ou la répartition inéquitable des ressources naturelles dont dépendent les moyens de subsistance est un ingrédient qui joue un rôle essentiel dans les conflits et les catastrophes. En même temps, la coopération à des fins écologiques peut donner une base à la sécurité mutuelle, comme l'a prouvé l'intérêt croissant suscité par les Parcs pour la paix et les commissions pour la gestion des bassins hydrographiques internationaux.*

*L'intérêt que l'UICN porte à ce nouveau domaine s'accroît rapidement. Le Programme quadriennal de l'UICN souligne qu'«avec les outils de la conservation en mains, les populations feront ... le rempart le plus solide contre les conflits et l'insécurité» (p. 5) Lors du Congrès d'Amman, les membres ont préconisé une meilleure compréhension des sources de conflit liées à l'environnement et de l'impact des conflits (CGR2.PRG054 Rev.1). En bref, l'UICN et les organisations qui en sont membres se rapprochent d'un consensus sur deux conclusions: la paix est la condition préalable d'une conservation effective et à long terme; et la conservation contribue au maintien de la paix.*

*Pour aider l'UICN à faire face à ce problème de manière globale, l'IIDD et le CPEES ont créé un Groupe d'étude sur l'environnement et la sécurité au début de l'an 2000, présidé par l'Ambassadeur Mohamed Sahnoun, conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les affaires africaines et ancien membre de la Commission Brundtland. Ce groupe comprend des universitaires éminents, des représentants du secteur privé, la communauté de la conservation, ainsi que des hauts fonctionnaires gouvernementaux. Le groupe d'étude a réuni une série d'études de cas examinant les liens entre l'environnement et la sécurité et leur impact particulier sur les objectifs de conservation. Sur la base de ces études de cas, le groupe de travail a énoncé une série de conclusions que l'UICN et ses membres ont débattues et examinées à Amman, tant lors du Forum de la Terre que pendant le Congrès mondial de la nature.*

## La séance

### Structure de l'atelier

Après une présentation du groupe de travail et des concepts issus des recherches sur la sécurité de l'environnement, une série d'études de cas illustrant les liens entre la conservation des ressources naturelles, les conflits et les risques de catastrophes, est soumise aux participants. Chaque exposé fait l'objet d'une discussion au sein d'un groupe d'experts, puis il est commenté par l'atelier. L'une des études de cas retrace les origines du génocide qui a frappé le Rwanda et décrit la relation entre les régions du pays dont l'environnement est victime des pires agressions et les lieux qui ont été connus pour les actes de violence les plus brutaux. La relation est directe et sans appel. Une autre étude examine le cas bien connu de l'Estai, un accrochage armé court et surprenant qui a opposé le Canada à l'Espagne sur la question de la pêche au turbot dans l'Atlantique. Une troisième étude examine le lien entre la gestion de l'environnement et l'impact de l'ouragan Mitch, qui a dévasté l'Amérique centrale en 1998. D'autres études de cas examinent les incendies de forêts en Indonésie, la situation précaire du développement dans la Province de la Frontière nord-ouest du Pakistan, les outils légaux de conservation en période de conflit et l'impact de la guerre sur la diversité biologique.

L'atelier s'achève en encourageant les participants à définir les rôles particuliers que la communauté de la conservation doit jouer pour promouvoir la sécurité et à faire des recommandations sur la voie à suivre, tant pour l'UICN que pour le groupe de travail. Ces recommandations seront le thème du dernier chapitre d'un ouvrage sur la sécurité de l'environnement qui sera publié par l'UICN au début de 2001, et elles seront à la base du programme d'activités du groupe de travail au cours des prochaines années.

### Nombre de participants

Entre 75 et 100 personnes participent à la séance interactive, notamment des bailleurs de fonds, des ministres gouvernementaux et des représentants d'agences, des experts membres d'ONG responsables de la conservation, des membres du personnel des bureaux régionaux et du siège de l'UICN, des jeunes journalistes et des fonctionnaires du pays hôte.

### Résultats de la séance

Mark Halle, coordonnateur du groupe de travail, ouvre la séance en expliquant brièvement l'intérêt que la famille de l'UICN porte à la sécurité de l'environnement et en résumant les travaux du groupe dans ce domaine.

- **Rentabilité:** S'il existe un lien solide entre la dégradation de l'environnement et les tensions sociales, une bonne gestion de l'environnement permettrait d'éviter des catastrophes ou au moins d'atténuer leurs effets et d'investir les sommes exorbitantes qu'exige le maintien de la paix de manière plus rentable dans le développement.

- **La sécurité relève de la conservation:** Le groupe de travail concentre ses travaux sur les aspects de la sécurité qui intéressent au plus haut point la famille de l'UICN. La «sécurité humaine» est un concept trop large et donner une conscience écologique aux militaires ou chercher à utiliser leurs ressources à des fins écologiques pose plusieurs problèmes.

Richard Matthew, Directeur du projet sur les modifications de l'environnement mondial et la sécurité humaine à l'Université de Californie à Irvine, résume les enseignements tirés de 20 ans de recherche dans le domaine de l'environnement et de la sécurité.

**Conclusions:** Les modifications de l'environnement peuvent avoir des impacts sociaux profonds. Elles peuvent notamment engendrer des conflits violents surtout dans le monde en développement où la majorité de la population dépend de l'exploitation directe des ressources naturelles pour sa subsistance. La dégradation de l'environnement semble s'accélérer et avoir des conséquences de plus en plus graves pour les pauvres; il est donc essentiel d'améliorer les outils de gestion des ressources naturelles pour qu'ils renforcent les bases environnementales de la sécurité des moyens de subsistance.

**Chemin à suivre pour l'UICN:** L'Union doit utiliser ses capacités pour réunir des universitaires, des agents de terrain et des décideurs qui discuteront de ces problèmes. L'UICN a la capacité unique de faire de la théorie sur la sécurité de l'environnement un outil permettant d'établir les priorités des mesures de conservation et de concevoir des structures de gestion plus solides.

Charles Barber, conseiller politique de haut niveau sur les forêts auprès du WRI, fait le point sur les sources d'insécurité de l'environnement dans les forêts indonésiennes et sur leur impact sur les mesures de conservation qui y sont déployées.

**Les faits:** Les forêts, qui représenteraient 75% de la masse terrestre du pays, sont devenues un champ de bataille où se livrent des combats de plus en plus violents entre les communautés, l'industrie, les groupes ethniques et le gouvernement, tandis que l'instabilité politique et l'insécurité entravent les efforts de gestion. En fait, il arrive parfois que les changements politiques, notamment l'abolition d'un régime répressif, soient nuisibles à la conservation.

**Une paix équitable est nécessaire:** La conservation est pratiquement impossible tant qu'on ne s'attaque pas aux problèmes d'insécurité (notamment la corruption, le dérèglement des structures institutionnelles, le manque de protection des droits civils et le manque d'efficacité des politiques de réinstallation de la population).

James Gasana, qui était ministre de l'Environnement et ministre de la Défense dans le Gouvernement rwandais avant le coup d'État, dresse un tableau complexe des interactions qui ont été à l'origine du génocide dans la région des Grands Lacs en 1994. Les principaux messages de cette séance sont les suivants:

**La pénurie, dont les origines sont interdépendantes** (croissance de la population, déséquilibre de la répartition des terres, dégradation constante des terres arables), s'est aggravée en raison des dégâts provoqués par des mouvements massifs des réfugiés et a été alimentée par plusieurs années de conflit politique.

**L'exclusion d'un groupe** du pouvoir politique et de l'accès aux ressources d'un autre groupe entrave les efforts de conservation et prépare le terrain pour un nouveau conflit. L'UICN doit coopérer avec

les parties pour mettre au point des bases équitables de protection et d'utilisation des ressources, ainsi que de partage des bénéfices.

Richard Matthew présente les origines complexes de l'insécurité de l'environnement dans la Province instable de la Frontière nord-ouest du Pakistan.

**Les 19 millions d'habitants qui vivent dans la Province de la Frontière nord-ouest du Pakistan** ont un accès limité à l'eau douce, aux terres arables, aux pâturages et aux forêts. Les pressions exercées par une croissance rapide de la population (2,8% par an), et par près de deux millions de réfugiés qui ont fui la guerre qui sévit dans le pays voisin, l'Afghanistan, ont des conséquences multiples: surcharge des infrastructures, pollution des principaux cours d'eau, destruction rapide de la couverture forestière (près de 90% des forêts ont été décimées au cours des 200 dernières années) et ébranlement des bases de ressources dont les habitants de la région tirent leurs moyens de subsistance.

**Préparer des Scénarios:** L'UICN devrait aider les pays et les régions à dresser un inventaire systématique des interactions qui sont à l'origine de l'insécurité de l'environnement en élaborant des scénarios et porter les résultats à l'attention des décideurs.

Jason Switzer de l'IIDD présente le différend qui a opposé le Canada à l'Espagne sur la pêche au turbot et la conservation de l'espèce dans le nord-ouest de l'océan Atlantique.

**Certains groupes d'intérêt** peuvent exacerber l'orgueil national pour pousser leurs pays à s'affronter pour la jouissance d'une ressource, même lorsque leurs pays ne dépendent pas économiquement de cette ressource.

**Les conflits** permettent parfois de renforcer les institutions de prévention et de résolution des conflits.

Pascal Girot, de l'Université du Costa Rica, illustre les liens entre la gestion de l'environnement et la vulnérabilité aux catastrophes en Amérique centrale en citant en exemple l'expérience de l'ouragan Mitch.

**La dégradation de l'environnement** et la pauvreté sont étroitement liées à la vulnérabilité aux catastrophes.

**Les activités de conservation peuvent être classées par ordre de priorité** selon leur contribution en termes de protection des sociétés contre les catastrophes et de rôle tampon. Les priorités sont les suivantes: les forêts et les bassins versants situés en aval des grandes villes, les zones humides et les mangroves pour la protection contre les inondations. D'autres études devront être réalisées pour identifier les activités qui ont l'impact positif le plus important sur la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes.

Judy Oglethorpe, Directrice générale du Programme de conservation de la diversité biologique, décrit les rôles que l'UICN et ses membres peuvent jouer pour atténuer les impacts des conflits armés sur la diversité biologique.

**Dangers et occasions à saisir:** L'UICN doit éviter soigneusement de légitimer les institutions traditionnelles de sécurité. Elle peut toutefois utiliser ce concept pour mobiliser de nouveaux acteurs et

des fonds à des fins de conservation, de façon à renforcer l'efficacité des projets de conservation en y intégrant le facteur risque.

**L'UICN doit intégrer la sécurité de l'environnement dans ses programmes**, devenir un centre d'échanges mondiaux et jouer le rôle d'intermédiaire sur ces questions. Elle possède tous les atouts pour jouer un rôle décisif dans ce domaine.

**Impacts des conflits sur la diversité biologique.** Le tableau ci-dessous décrit les impacts directs et indirects sur la diversité biologique de trois sources de conflit:

	<b>Directs</b>	<b>Indirects</b>
<b>Destruction de l'habitat</b>	Défoliation intentionnelle	Destruction due à des mouvements de réfugiés
<b>Surexploitation des ressources</b>		Appauvrissement pour assurer la subsistance ou pour financer un conflit
<b>Pollution</b>	Dégâts intentionnels – marées noires	Concentration de métaux lourds provenant des armes dans l'approvisionnement en eau

Maître de recherche sur les questions juridiques auprès de l'Ecologic Environmental Research, Richard Tarasofsky présente les instruments juridiques internationaux de protection de l'environnement qui ont été modifiés pour pallier les conséquences des conflits.

Le but de ces instruments est d'établir un ensemble de règles claires et de créer des institutions pour trouver un équilibre entre les actions légitimes menées lors des conflits armés et la protection de l'environnement. Aujourd'hui, nous avons une mosaïque de rôles ambigus, mais les traités relatifs à la maîtrise des armements (par exemple, armes chimiques et biologiques, mines terrestres, etc.), la Cour pénale internationale et la Commission d'indemnisation des Nations Unies vont dans le bon sens.

Il faut que les auteurs de crimes contre l'environnement ou contre l'humanité sachent qu'ils auront à rendre compte de leurs actes devant la Cour pénale internationale ou d'autres mécanismes similaires.

L'UICN doit poursuivre son initiative visant à établir des règles pour la protection des sites particulièrement importants lors des conflits armés.

## Conclusions de la séance

La sécurité de l'environnement est à la fois un mécanisme rhétorique puissant et un outil analytique utile, bien que cet outil n'ait pas trouvé jusqu'à présent d'applications pratiques sur le terrain. Les aspects les plus importants de la sécurité de l'environnement, en termes de conservation, sont les suivants:

Liens entre la conservation et la sécurité

Dégradation/pénurie de ressources naturelles	→	Conflit
Utilisation incompatible des ressources	→	Conflit
Conflit	→	Entrave aux efforts de conservation
Conservation	→	Base pour la coopération
Dégradation de l'environnement	→	Vulnérabilité aux catastrophes

Bien que l'UICN ait pris des mesures pour intégrer la sécurité de l'environnement dans ses programmes et activités, il reste encore beaucoup à faire, de manière plus cohérente. La prochaine étape pour l'UICN est la suivante:

- Organiser une conférence internationale sur l'environnement et la sécurité en 2001 au cours de laquelle l'Union:
  - fera le point sur les enseignements que ses membres ont tirés de leurs travaux sur le terrain,
  - entreprendra des activités de sensibilisation et des actions au niveau régional,
  - s'engagera auprès des secteurs militaire et privé,
  - identifiera les domaines d'action les plus pertinents pour ses divers programmes et activités,
  - fera connaître les résultats aux décideurs;
- Trouver des appuis pour créer un fonds international permettant de financer des projets en faveur de la sécurité de l'environnement;
- Plaider plus ouvertement en faveur de la paix et de la maîtrise des armes de destruction massive;
- Incorporer la planification des risques dans la conception des programmes de conservation;
- Utiliser les communications pour mieux informer l'UICN et les groupes plus larges sur la pertinence de cette question pour leurs objectifs;
- Faire prendre conscience aux organisations partenaires, comme le PNUE, la Banque mondiale et les gouvernements membres, du caractère urgent de cette question;
- Mettre au point des indicateurs et des systèmes d'alerte précoce;
- Évaluer et surveiller les impacts de la guerre.

Le groupe de travail est doté d'un mandat vigoureux pour poursuivre ses travaux sur plusieurs axes:

- Passer de la théorie à des outils utilisables;
- Chercher à comprendre comment le secteur privé et les forces macro-économiques compromettent la sécurité de l'environnement;
- Identifier les mécanismes traditionnels permettant de résoudre les conflits nés d'une concurrence pour l'accès aux ressources;
- Étudier plus en détail le lien entre la conservation et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes;
- Contribuer à intégrer la sécurité dans le programme de travail élargi de l'UICN.

La sécurité de l'environnement est garante du renforcement du lien entre la protection de l'environnement et de la moisson des avantages sociaux. Elle peut faire monter les enchères en faveur de la conservation de l'environnement et mobiliser de nouveaux acteurs susceptibles de soutenir cet objectif. Elle peut favoriser la coopération entre des acteurs qui risqueraient autrement d'être en désaccord. En outre, elle peut renforcer l'efficacité de la conservation en favorisant:

- Un meilleur classement par ordre de priorité des activités relatives à la conservation;
- La conception de projets permettant de faire face aux impondérables comme les catastrophes et la guerre.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Environnement et sécurité: un rôle stratégique pour l'UICN*

**Présidence:** *Mark Halle*, Représentant européen, IIDD

**Rapporteur:** *Jason Switzer*, IIDD

**Groupe d'experts:** *Pascal Girot*, Département de géographie, Université du Costa Rica  
*Richard Matthew*, Directeur de Projet, Global Environmental Change and Human Security, Université de Californie, Irvine  
*James Gasana*, consultant, ancien ministre de l'Environnement et ministre de la Défense, Rwanda  
*S.E. l'ambassadeur Mohamed Sahnoun*, conseiller spécial de Kofi Annan et ex-membre de la Commission Brundtland (CMED)  
*Jeffrey McNeely*, Conseiller scientifique en chef, Secrétariat de l'UICN

09h00-10h00 **Séance 1: Introduction**

Exposé: objet et exposé des activités  
*Mark Halle*

Le lien entre environnement et sécurité  
*Richard Matthew*

10h00-10h20 **Discussion du groupe d'experts**

10h20-10h40 **Séance 2: Usages incompatibles des ressources, précarité des moyens de subsistance et conflit**

Des crises entrecroisées – la Province de la Frontière nord-ouest du Pakistan  
*Richard Matthew*

Ressources forestières: les incendies dans les forêts indonésiennes  
*Chip Barber*

10h40-11h00 **Discussion du groupe d'experts**

11h00-11h30 **Séance 3: Agressions contre l'environnement, précarité des moyens de subsistance et conflits**

Répartition des terres et réfugiés dans la région des Grands Lacs d'Afrique  
*James Gasana*

La guerre du turbot : le différend entre le Canada et l'Espagne  
*Beth De Sombre, Colby College, et Sam Barkin, Université de Floride,*  
*Présenté par Jason Switzer*

- 11h30-11h50 **Discussion du groupe d'experts**
- 11h50-12h00 **Résumé des discussions du matin**  
*Mark Halle*
- 12h00-14h00 Pause déjeuner
- 14h00-14h40 **Séance 4: Les avantages de la conservation pour la protection contre les catastrophes naturelles**
- Ouverture de la séance  
*Mark Halle*
- L'ouragan Mitch et la vulnérabilité de l'environnement  
*Pascal Girot*
- Discussion du groupe d'experts
- 14h40-15h30 L'atténuation des impacts des conflits armés sur la diversité biologique**
- Le rôle des ONG dans les conflits  
*Judy Oglethorpe*
- Les régimes juridiques de conservation de l'environnement en temps de conflit  
*Richard Tarasofsky*
- Discussion du groupe d'experts
- 15h30-16h00 Pause café
- 16h00-17h00 **Définition du rôle de l'UICN dans le domaine de la sécurité et de l'environnement**
- 17h30 **Conférence de presse**

## ANNEXE II

### *Institutions et commissions qui ont apporté leur collaboration*

Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique centrale, Bureau de l'UICN au Pakistan, Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique australe, Bureau de l'UICN au Canada  
Commission du droit de l'environnement  
Programme de conservation de la diversité biologique  
World Resources Institute  
Commission économique pour l'Europe (ONU)  
Institut international du développement durable  
Coopération suisse au Développement  
Agence suédoise de développement international

## Séance interactive 4:

# Des forêts pour la vie: éco-espaces forestiers, diversité biologique et sécurité de l'environnement

**Organisation:** William Jackson (courriel: [wjj@iucn.org](mailto:wjj@iucn.org))  
David Hinchley (courriel: [dgh@iucn.org](mailto:dgh@iucn.org))  
Simon Rietbergen (courriel: [spr@iucn.org](mailto:spr@iucn.org))  
Dagmar Timmer (courriel: [dat@iucn.org](mailto:dat@iucn.org))

## Introduction

*Les forêts continuent à disparaître et à se dégrader à un rythme inacceptable et ces pertes ont des impacts graves sur les moyens de subsistance des populations qui dépendent des forêts et à plus long terme sur la sécurité de l'environnement de la planète. La vision qu'a l'UICN d'un monde juste, amoureux de la nature et résolu à la conserver, se heurte donc à un obstacle majeur. Les forêts sont depuis longtemps au cœur des préoccupations du Secrétariat et des Commissions scientifiques de l'UICN (qui travaillent en collaboration étroite avec de nombreux membres et partenaires).*

*Cette séance interactive étudie les liens entre la sécurité des moyens de subsistance et les forêts, en utilisant les catastrophes comme cadre de discussion. Les participants font des problèmes liés à l'économie de subsistance un aspect essentiel des stratégies de conservation, puis ils examinent les dangers et les possibilités associés à la crise mondiale des forêts et discutent des mesures pratiques auxquelles les membres, Commissions, programmes et partenaires de l'UICN peuvent avoir recours, ce qui est inhabituel pour une réunion sur la conservation. Sur la base des études de cas, les orateurs font valoir que les solutions «modèle unique» ont eu un succès limité étant donné la diversité et la complexité des contextes socio-économiques et écologiques dans lesquels intervient la dégradation des forêts.*

## Disparition des forêts et perte de qualité

Malgré des signes encourageants dans certaines régions du monde, les forêts continuent de subir des pressions considérables, avec des disparitions constantes dans de nombreuses régions du monde, ainsi qu'une perte de leur qualité. Rien qu'au cours des 15 dernières années, la planète a perdu une surface forestière deux fois plus grande que l'Afrique du Sud – 200 millions d'hectares – transformée pour d'autres usages, comme l'agriculture et le pâturage, ou les plantations à grande échelle de palmiers à huile, de caoutchouc et d'autres cultures commerciales.

La qualité des forêts restantes diminue dans nombre d'endroits. Même lorsque les zones forestières sont stables ou augmentent, leurs caractéristiques changent souvent rapidement. Les forêts de par le monde ont tendance à devenir plus jeunes et moins diversifiées, avec des parcelles regroupant souvent des arbres de la même taille, du même âge ou de la même espèce. Elles sont donc moins hospitalières pour la biodiversité et moins capables de supporter les perturbations provoquées par le feu, le vent et les insectes. Les forêts naturelles sont remplacées par des plantations ou par des forêts à gestion intensive. Une plantation d'arbres peut être aussi différente d'une forêt naturelle qu'un terrain de football d'une prairie de fleurs sauvages. Ceci dit, les plantations ont été créées en respectant la diversité des espèces locales ou sont plus favorables à l'environnement et à la diversité biologique sur d'autres plans.

De par le monde, 80% de la couverture forestière originale a été détruite, fragmentée ou dégradée. Dans certaines zones essentielles pour la diversité biologique, les chiffres sont encore plus catastrophiques. Dans les forêts tropicales du Brésil sur la côte Atlantique, les forêts tropicales d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et de Sumatra, moins de 10% de la couverture forestière originale existent encore. Les conséquences sont évidentes: nous sommes témoins aujourd'hui de l'extinction d'espèces la plus rapide de l'histoire de notre planète.

## Conséquences pour les moyens de subsistance

Cette séance examine les conséquences de ces changements pour les moyens de subsistance des populations de par le monde. On y voit combien de catastrophes prétendument «naturelles», telles que les incendies de forêt, sont en réalité causées ou aggravées par l'homme et comment la mauvaise gestion des ressources forestières accroît la vulnérabilité des populations entières, en particulier de celles qui dépendent de la forêt pour leur subsistance, soit entre 400 millions et 1 milliard de personnes dans le monde. À l'inverse, cette séance illustre, à l'aide d'exemples, en quoi les écosystèmes forestiers bien gérés constituent, dans de nombreuses régions du monde, la pierre angulaire d'une économie de subsistance garantie pour les êtres humains, et sont des havres pour la diversité biologique.

Toutes les citations ci-dessous sont extraites des exposés faits pendant la séance interactive.

*L'approche globale adoptée dans les initiatives actuelles relatives à une économie de subsistance durable reconnaît la vulnérabilité des pauvres face à la dégradation des ressources et préconise une gestion durable des ressources en tant qu'élément critique pour une amélioration durable des moyens de subsistance des pauvres.*

Katherine Warner

Les exposés engagent la discussion sur les liens entre les forêts et les moyens de subsistance, ainsi que sur les outils, méthodes et approches nécessaires pour gérer efficacement les forêts de façon à atteindre les objectifs socio-économiques et de conservation.

Les forêts sont des écrans d'une richesse incroyable de plantes et d'animaux, ainsi que de services qui sont vitaux pour les sociétés humaines – tant en termes de ressources physiques que d'avantages moins tangibles. Certains d'entre eux sont évidents, comme le bois de construction et le combustible, toute une diversité d'aliments, d'huile et de médicaments. D'autres sont plus

difficiles à mesurer mais non moins importants, comme les loisirs que procure l'accès aux forêts et l'importance spirituelle de certaines forêts pour l'homme et pour certaines religions. Les forêts sont aussi la source d'expériences culturelles et émotionnelles extrêmement profondes et elles ont inspiré artistes, philosophes et voyageurs pendant des siècles.

Des centaines de millions de personnes dans le monde dépendent des forêts, directement ou indirectement. Certaines dépendent des produits forestiers pour subsister; d'autres utilisent les produits de la forêt pour garantir leur sécurité alimentaire; d'autres encore créent des entreprises forestières de façon à obtenir des revenus supérieurs au niveau de subsistance.

*Il est important de se souvenir que les revenus tirés des forêts contribuent largement à l'économie de subsistance de certaines populations rurales dans la plupart des régions du monde, indépendamment des interventions ayant spécifiquement pour but de lier ces revenus à des objectifs de conservation. Dans certains cas, le revenu tiré de la forêt a une importance fondamentale. En Inde, plusieurs populations tribales, en particulier, tirent leurs principales sources de revenu liquide de la collecte et de la vente de produits forestiers. Au Viet Nam, la collecte et la vente de plantes médicinales prélevées dans les forêts est une source établie de revenus monétaires.*

Robert Fisher

Il ressort du débat qu'il convient d'étudier plus étroitement les relations complexes et interdépendantes entre les forêts et l'homme – qui sont parfois positives, par exemple en cas de gestion communautaire des ressources, et parfois conflictuelles. Par exemple, une étude de cas, réalisée dans la forêt de Nyangui (Zimbabwe), sur le long conflit concernant les limites de la réserve, souligne l'importance de la négociation et les responsabilités des parties prenantes d'éliminer les menaces qui pèsent sur la sécurité de l'homme et de l'environnement. Dans ce cas, la négociation de droits d'accès à long terme et des responsabilités des intéressés en matière de gestion est plus importante que l'ajustement de limites contestées.

*En fait, l'étude de cas révèle non seulement les luttes matérielles concernant les limites de la forêt (par exemple, le problème d'accès) mais également les luttes symboliques relatives à la culture, aux traditions et aux droits des populations... La principale leçon à tirer de cette étude de cas est que la solution aux contestations relatives aux sites ou aux frontières ne consistent pas à effacer ces limites ou à les redéfinir, mais plutôt à obliger les parties de chaque côté de cette frontière à définir les relations appropriées qu'elles entretiendront. En utilisant la frontière comme point de rencontre plutôt que comme élément de division, l'autorité forestière de l'État et la communauté auraient pu s'attacher à la signification de cette frontière et négocier une relation fondée sur des responsabilités clairement définies et sur la transparence.*

Yemi Katerere

Parmi les exemples positifs de gestion communautaire, on peut citer le rôle des produits forestiers non ligneux qui permettent de satisfaire les besoins alimentaires et de développement des communautés vivant près de la forêt d'Huacamayos en Équateur (où 212 espèces de plantes et 141 produits d'espèces animales sont consommés).

*...Le fait que les touristes et d'autres personnes montrent à quel point ils apprécient ces aliments en payant pour les obtenir a renforcé l'estime de soi des populations*

*locales et redonne tout leur prestige aux aliments traditionnels. On a ainsi commencé à transformer des produits forestiers non ligneux (gelées confectionnées avec des fruits saisonniers de la forêt), à les cultiver en dehors de la forêt (asperges sauvages, cacao blanc, champignons comestibles et médicinaux) ou à les domestiquer (cachama ou pacu, un poisson indigène de l'Amazonie). Ainsi, ils joueront le rôle de complément alimentaire fiable, évitant des pressions excessives sur la capacité de charge de l'écosystème forestier et fournissant une base permanente d'approvisionnement alimentaire aux projets d'écotourisme locaux et éventuellement aux marchés extérieurs.*

Xavier Izko

De par le monde, il existe de nombreux exemples similaires de communautés réglementant l'utilisation de la forêt pour en tirer des avantages à long terme, ce qui contribue à améliorer l'état de la forêt. Dans plusieurs régions, la participation communautaire est devenue une caractéristique essentielle de la gestion des forêts.

*Certains «mythes» qui ont la vie dure concernant la pauvreté et l'environnement font qu'on ne fait pas confiance à la gestion communautaire. L'un de ces mythes est que les pauvres sont trop pauvres pour investir dans l'environnement. Pourtant, nombre d'expériences prouvent que lorsque les incitations sont favorables, même les pauvres peuvent mobiliser d'énormes ressources, en particulier de la main-d'œuvre.*

Katherine Warner

Cependant, un examen du rôle de la foresterie communautaire en termes de création de revenus pour améliorer l'économie de subsistance en Asie révèle que si l'on s'attend souvent à ce que les communautés locales assument la responsabilité de la gestion, le mouvement correspondant suit rarement au niveau des prises de décision et du renforcement des capacités.

*...Il n'est pas surprenant que les communautés hésitent souvent à assumer des responsabilités (et à fournir des ressources) sans garantie d'en retirer des avantages (selon leur définition des avantages). La participation n'est acceptée que dans un cadre pré-déterminé et le programme lui-même n'est pas discuté avec les communautés. Au lieu de les associer à la conception et à la mise en œuvre de l'initiative, on les accuse de «ne pas être enthousiastes ... quand on leur offre quelque chose». Les dispositions de partage des avantages sont déterminées à l'extérieur, sans demander aux villageois «s'ils veulent en fait prélever leur bois et comment ils veulent que les bénéfices soient répartis».*

Katherine Warner

En ce qui concerne les ressources qui, comme le bois, peuvent fournir des niveaux importants de revenus, l'expérience prouve que la majorité des programmes gouvernementaux de foresterie n'offrent que peu de possibilités d'obtention de revenus importants au niveau local. Ces possibilités sont limitées et on peut les décrire ainsi: «petits arbres pour de petites gens».

*Jusqu'à présent, je n'ai parlé d'obtention de revenus tirés des forêts que comme s'il s'agissait uniquement de produits forestiers non ligneux (assumant implicitement que l'écotourisme est un produit forestier non ligneux). Les revenus potentiels que les communautés locales pourraient tirer du bois n'ont pas encore été mentionnés. C'est*

*surprenant, ou cela devrait surprendre, puisque le bois est l'une des principales sources de revenu commercial tiré des forêts. Cette omission met en évidence un point important: on considère rarement que le prélèvement commercial du bois concerne les populations locales. (En Asie et en Afrique, il y a eu quelques débats sur «les grands arbres pour les petites gens», mais on assume généralement que les «grands arbres» sont une ressource pour l'État (gérée par les départements des forêts) et les concessionnaires.*

Robert Fisher

Aussi a-t-on suggéré que des travaux plus approfondis soient entrepris dans ce domaine pour pouvoir démontrer de manière convaincante les impacts de la foresterie communautaire sur le revenu.

## **Les erreurs de gestion des ressources forestières aggravent les catastrophes «naturelles»**

Les catastrophes révèlent les pressions auxquelles les écosystèmes forestiers (et les populations qui en dépendent) sont soumis.

### **Ouragans**

L'ouragan Mitch a provoqué le mort de 18 000 personnes, en a déplacé près de 2 millions, en a laissé 300 000 sans abri et il a provoqué des dégâts évalués à USD 6 milliards, sans compter les lourdes pertes subies par les infrastructures.

*La réaction immédiate après une tragédie humanitaire comme l'ouragan Mitch est la stupéfaction. Comment une catastrophe d'une telle envergure peut-elle avoir un impact direct en quelques jours sur 10 % des habitants de l'Amérique centrale, paralyser des pays entiers comme le Honduras, et obliger le monde entier à lancer l'une des plus grandes interventions humanitaires de l'histoire de l'Amérique centrale? Dans quelle mesure l'Amérique centrale est-elle à la merci des mauvaises conditions météorologiques, comme les dépressions, les tempêtes et les ouragans? En outre, quelle est la relation entre la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité des sociétés appauvries qui se relèvent de plusieurs décennies de guerre et de conflits civils?*

Pascal Girot

Plusieurs bassins versants n'ont pas pu faire face à l'ouragan en raison de la déforestation, de la dégradation et des changements intervenus dans le drainage des plaines. Par contre, les régions montagneuses, qui étaient encore recouvertes de forêts naturelles, ont été beaucoup moins touchées. La vulnérabilité à des conditions climatiques extrêmes est accrue par la disparition des forêts et la perte de la qualité des forêts résultant d'une mauvaise gestion de l'environnement.

*Bien que les glissements de terrain et les coulées de boues aient surtout frappé les régions vallonnées cultivées par de petits exploitants, les inondations ont surtout frappé*

*les terres basses et les plaines d'inondation soumises à une agriculture à grande échelle. Une étude récente portant sur 2000 agriculteurs au Guatemala, au Honduras, et au Nicaragua, et comportant des tests sur un certain nombre de sites a révélé que l'ouragan Mitch avait provoqué moins de dégâts chez les agriculteurs qui pratiquaient la conservation des sols.*

Pascal Girot

## **Inondations**

De l'autre côté du monde, la baie du Bengale est exposée à des cyclones qui provoquent des raz-de-marée de 5 à 7 mètres de hauteur, menaçant les vies et les biens. Les forêts de mangroves du Bengale contribuent à affaiblir ces raz-de-marée, mais elles sont menacées par l'empiètement, la surexploitation et une salinité accrue résultant de la réduction de l'écoulement des eaux. Quand les forêts de mangroves du Bangladesh sont détruites, le pays est de plus en plus exposé aux inondations et à la perte de bonnes terres agricoles lorsqu'il est frappé par des cyclones.

*Une estimation réalisée dans le cadre du Projet de gestion des ressources d'eau du sud-ouest révèle que l'absence de Sunderban (forêts de mangroves) obligera à construire 2200 km de remblais contre les cyclones et les inondations... Le coût d'opportunité de la fonction de protection des Sunderbans dans ces termes serait d'environ 460 millions de dollars.*

Mahfuz Ullah et Ainun Nishat

## **Incendies**

À la suite des incendies qui ont ravagé l'Indonésie en 1997, entre 20 et 70 millions de personnes ont souffert de problèmes de santé dus à la fumée et près de 40 000 personnes ont dû être hospitalisées. Les pertes économiques ont été estimées à près de USD 9 milliards. Les incendies spontanés non maîtrisés dans le monde ont des impacts similaires et frappent de manière souvent disproportionnée les couches les plus pauvres de la société.

*À long terme, les populations autochtones de la région (sur le territoire de Khabarovsk Kraï en Russie), qui constituent une proportion importante de la population du Khabarovsk, risquent d'être le plus gravement affectées par les incendies de forêt. Elles tirent leurs moyens de subsistance de la chasse et de la pêche et, en raison de la destruction des habitats, elles ont probablement souffert de l'impact le plus direct et le plus grave... Près de 3 millions d'hectares de forêts en Russie sont contaminés par des radionucléides à longue période essentiellement concentrés dans trois foyers, en Europe du sud-ouest (à cause de Tchernobyl), dans l'Oural (à cause de l'industrie de défense) et dans l'Altaï (en raison des tests nucléaires). Les incendies de forêt dans ces zones contaminées peuvent remobiliser ces radionucléides.*

Victor Teplyakov, Andrew Deutz, Andrey Filipchuk  
et Danielle Cantin

Les impacts sur la conservation peuvent également être graves: les incendies du Khabarovsk Kraï ont menacé les aires protégées, des sites Ramsar et des habitats critiques.

*Les incendies (du Khabarovsk Kraï) ont touché directement les habitats critiques de plusieurs espèces menacées inscrites dans le Livre rouge de l'UICN, protégés par la CITES et inscrites dans le Livre rouge russe (des espèces menacées). On peut citer notamment le tigre sibérien et le léopard de l'Amour qui sont menacés, ainsi que la principale espèce dont ils sont prédateurs, le sanglier sauvage. L'ancien Comité d'État de la Fédération de Russie pour la protection de l'environnement a également exprimé sa préoccupation concernant les impacts potentiels sur les populations d'oiseaux résultant d'une migration précoce forcée, ainsi que des multiples pressions exercées sur les écosystèmes aquatiques, qui risquent d'avoir des effets néfastes sur des espèces d'invertébrés ainsi que sur les espèces commerciales de poissons telles que le saumon et l'esturgeon.*

Victor Teplyakov, *et al.*

Les régimes d'incendies naturels peuvent contribuer à conserver les écosystèmes forestiers. Toutefois, récemment, la fréquence et l'intensité des incendies de forêt se sont fortement accrues en raison des activités humaines qui provoquent des dégâts dans diverses régions du monde: les États-Unis, l'Afrique subsaharienne, la Méditerranée et l'Indonésie pour n'en citer que quelques-unes. Dans le monde, 14 millions d'hectares de forêts ont été touchés par des incendies en 1997 et 1998 et cette tendance se poursuit.

*Au début de 1999, plusieurs zones de l'Amazonie brésilienne et des forêts chinoises brûlaient. Dans les tropiques, ce n'était que le début de la saison sèche, mais le feu avait déjà pris dans plusieurs régions d'Asie du Sud-Est. En octobre, l'une des plus grandes zones de diversité biologique du monde – le Parc national de Manu – en Amazonie péruvienne a aussi pris feu... Tout cela s'est passé à une période où, selon les prévisions météorologiques mondiales, le temps était relativement humide, mais également à une époque où la fréquence et l'intensité d'El Niño pouvait augmenter, ce qui signifie que la planète est confrontée à un temps plus chaud, plus extrême et à davantage d'incendies de forêts.*

Jean-Paul Jeanrenaud et William Jackson

Comme un grand nombre de ces feux spontanés qui provoquent de lourds dégâts sont provoqués par l'homme, délibérément ou accidentellement, il est important de mieux comprendre les causes sous-jacentes de ces incendies et les motivations de ceux qui les allument. Parmi les causes sous-jacentes des incendies, on peut citer les incitations économiques et sociales pernicieuses, les conflits relatifs aux terres et aux ressources, les changements climatiques, l'appât du gain et la corruption.

*Étant donné que 85% des incendies de forêt en Russie sont anthropogéniques, la politique de gestion des incendies en Russie devrait être axée sur la compréhension en aval des causes sous-jacentes des incendies de forêt en Russie de façon à les combattre, et non pas exclusivement sur la lutte contre les incendies de forêt en aval... (actuellement la Russie investit moins de 5% des ressources disponibles pour la lutte contre les incendies dans la prévention). La plupart des dépenses sont consacrées à éteindre les incendies... Il faudra mettre en place et déployer des capacités beaucoup plus importantes pour comprendre comment les différents groupes d'acteurs utilisent le feu, à bon et à mauvais escient, et pour influencer leur comportement, en particulier celui des nouveaux groupes d'utilisateurs des forêts; quels types d'incitations et de mesures de dissuasion*

*économiques et politiques existent ou peuvent être mises au point pour garantir une gestion écologiquement rationnelle des incendies; comment les systèmes d'information peuvent être renforcés pour améliorer la prévention et la gestion des incendies.*

Victor Teplyakov, *et al.*

Les orateurs examinent ces questions et cherchent des moyens plus efficaces de gérer les incendies de forêt à l'avenir. Des arguments vigoureux sont avancés en faveur d'une révision des mesures conventionnelles prises pour lutter contre les incendies de forêt, qui portent surtout sur l'extinction du feu et laissent souvent de côté les causes sous-jacentes des incendies de forêt provoqués par l'homme. Ils soulignent encore que la prévention et la planification préalables sont nécessaires.

## **Trouver des approches de gestion permettant d'équilibrer les besoins en matière d'environnement et d'économie de subsistance**

Compte tenu de l'interaction complexe entre les forêts et l'homme et reconnaissant que la majorité des forêts du monde sont en dehors des aires protégées, il est impératif de trouver des méthodes de gestion qui permettent aux besoins en matière d'environnement et d'économie de subsistance de coexister.

*Il est relativement préoccupant de constater, qu' en termes de foresterie, les initiatives qui portent sur le soulagement de la pauvreté ou sur des modes de subsistance durables encouragent le déboisement et la dégradation des forêts. Toutefois, la pérennité de la base de ressources naturelles est d'une importance cruciale (et essentielle), pour la viabilité des modes de subsistance.*

Katherine Warner

*L'utilisation de produits forestiers non ligneux à des fins d'approvisionnement alimentaire continue à plaider contre le déboisement.*

Xavier Izko

La séance interactive examine donc les outils, méthodes et approches permettant de faire coïncider politiques et pratique et d'associer toutes les parties prenantes à la gestion des forêts. La question est étudiée sous plusieurs angles, allant de la discussion sur les mécanismes juridiques permettant d'appliquer des politiques forestières viables, à l'analyse de la manière dont les politiques de la Banque mondiale relatives au secteur de la foresterie et aux autres secteurs entrent en interaction avec les catastrophes naturelles.

Les orateurs font valoir que nous attendons beaucoup des forêts. Nous voulons que les forêts soient gérées non seulement pour leur bois mais elles doivent aussi atteindre divers objectifs impliquant de multiples groupes d'acteurs. Les forêts sont supposées fournir des avantages en termes de conservation, de production et de services, ainsi que des avantages économiques aux communautés rurales.

*On demande de plus en plus souvent aux décideurs de considérer la valeur des forêts en tant qu'écosystèmes qui abritent des ressources biologiques, biochimiques et génétiques uniques et en tant qu'élément du système biophysique de base qui conserve*

*l'éventail climatique et la chimie atmosphérique indispensable à la poursuite de la vie sur cette planète. En même temps, les forêts et les produits de la forêt continuent à avoir une grande valeur commerciale et à jouer, dans certains cas, un rôle important dans les économies nationales.*

Ben Boer et Tomme Young

*Il faut noter que les multiples objectifs de la gestion des forêts sont tous valables. Même s'il y a désaccord sur le niveau de la gestion nécessaire pour chaque objectif, tout le monde s'accorde pour reconnaître que les forêts doivent fournir un éventail de produits et de services.*

Katherine Warner

La tâche qui consiste à gérer les forêts est donc de plus en plus complexe, à une époque où les ressources à la disposition des départements des forêts ont diminué en raison des coupures et des réductions budgétaires intervenues au cours des dernières décennies.

*Dans certains cas, les processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans de gestion des ressources naturelles sont trop complexes, trop coûteux et trop lents pour que tout l'éventail des parties prenantes, telles que le secteur privé, les communautés et les petites ONG y participent (c'est-à-dire que ces processus n'incluent pas plusieurs parties prenantes). On peut citer en exemple les mécanismes d'élaboration des rapports nationaux de suivi conformément à la Convention sur les changements climatiques et aux programmes nationaux relatifs aux forêts. Bien que ces processus soient censés inclure plusieurs groupes d'acteurs, leur mise en œuvre est longue et complexe, ce qui augmente la difficulté de les inclure tous totalement et de conserver leur intérêt et leur participation pendant toute la durée du processus quand ils savent que le résultat sera encore un nouveau plan. Il s'ensuit que plusieurs groupes importants, comme les communautés locales, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour poursuivre le dialogue et le processus de planification, sont perdants ou qu'on ne leur accorde pas la même importance qu'aux groupes d'intérêt plus importants et bien financés. On se contente de les consulter à l'occasion et ils sont surtout des sources d'information pour les planificateurs au lieu d'être des participants actifs.*

Peter Gondo

Pour pallier l'échec des stratégies de gestion des forêts dans plusieurs régions du monde, on a mis au point et encouragé des approches de gestion communautaire. Comme leurs succès sont variables en termes de conservation des forêts et d'impact sur les modes de subsistance, il convient d'entreprendre de nouvelles activités pour tirer pleinement parti de ces approches et des enseignements tirés de l'expérience jusqu'à présent.

*Les systèmes communautaires en sont encore au stade de la mise au point. La gestion communautaire ne peut pas réussir en quelques années là où la gestion de l'État a échoué pendant 100 ans. Cela semble évident, pourtant on réclame déjà des évaluations des résultats de la gestion communautaire après une période de mise en œuvre relativement courte. Ces évaluations sont nécessaires, mais il faut les mener à bien en tenant compte du fait que la gestion communautaire est «en cours», c'est-à-dire qu'elle est en train de s'adapter et d'évoluer; et qu'il faut essayer d'identifier ce qui est favorable*

*(et néfaste) aux objectifs multiples de la gestion des forêts. Les mesures du succès doivent refléter les multiples objectifs de la gestion des forêts et ne pas s'en tenir à l'évaluation de l'état de la forêt, mais inclure également les attraits (jouissance, avantages) d'une bonne gestion et l'impact de la gestion communautaire sur les pauvres et les plus vulnérables.*

Katherine Warner

*Un principe clé pour négocier et aboutir à un accord sur l'accès aux ressources à l'intérieur des limites de la forêt doit être la responsabilité locale, la transparence et le respect des deux parties. En l'absence de responsabilité locale il ne peut y avoir de participation réelle aux prises de décisions concernant les ressources forestières et les avantages tirés de leur gestion.*

Yemi Katerere

Dans l'arène des politiques internationales relatives aux forêts, les progrès se sont avérés lents et on a accordé en apparence trop d'importance au débat et pas assez à son objectif. Les politiques et les lois ne sont souvent pas ratifiées ou mises en œuvre aux niveaux national et local. Les participants soulignent la nécessité d'établir une culture de succès, en tirant parti de l'action positive menée sur le terrain. On pourrait ainsi commencer à combler les lacunes actuelles entre les intentions politiques et la mise en œuvre sur le terrain.

*Au cours des 10 dernières années, la communauté forestière mondiale a participé à un dialogue politique visant à s'accorder sur des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des forêts. Ensemble, ces accords représentent le consensus international le plus large sur les domaines critiques et sur les actions proposées en faveur d'une gestion et d'une conservation durables de tous les types de forêt... Malheureusement, malgré la priorité et l'attention accordées aux forêts au niveau international, les actions réelles sur le terrain visant à améliorer la gestion et la conservation des forêts se sont avérées tout sauf satisfaisantes. Les raisons de ces échecs sont multiples, complexes et liées entre elles, et elles varient selon les régions et selon les pays. Parmi les facteurs qui touchent les pays en développement, en particulier en Afrique, on peut notamment citer la complexité des processus de planification et de mise en œuvre associés aux programmes internationaux, la pénurie de fonds et l'insuffisance des capacités, le manque de coordination des processus de planification entre des cadres différents, l'absence d'obligations et d'engagements des groupes d'acteurs autres que les gouvernements, ainsi que le manque de stimulation des communautés locales et du secteur privé.*

Peter Gondo

*Le secteur forestier russe a été confronté à de graves problèmes de gestion qui menacent la stabilité socio-économique et l'intégrité écologique des forêts. L'héritage laissé par les politiques de planification centralisée, la transition récente vers une économie de marché et les troubles économiques et politiques qui en ont résulté, ont limité la capacité de gestion de la Russie. Ces problèmes sont encore aggravés par un accès insuffisant du public à l'information et par l'absence de mécanismes permettant au public de participer aux prises de décisions. Ces problèmes entravent profondément la conservation et le développement durable des forêts russes et il faut y faire face de toute urgence.*

Victor Teplyakov et al.

## Interactions intersectorielles

Des interactions intersectorielles plus larges sont également examinées, en citant en exemple les politiques et pratiques dans d'autres secteurs comme le secteur minier, le développement urbain ou l'ajustement structurel, qui peuvent avoir des impacts importants sur les forêts – souvent plus importants que les politiques relatives aux forêts.

*Les politiques relatives au secteur des produits non ligneux influencent l'état des forêts dans le monde et exacerbent le risque de catastrophes, et cela plus que les politiques relatives aux forêts. Les investissements de la Banque mondiale dans le secteur non ligneux peuvent affecter gravement les forêts et les populations qui en dépendent. Les impacts peuvent être le résultat de projets dans des secteurs comme l'agriculture, les transports, l'énergie et l'extraction minière, ainsi que dans le cadre de prêts en faveur de l'ajustement macro-économique. Dans de nombreux cas, ces impacts se sont avérés à la fois plus lourds et plus nuisibles que prévu.*

Jürgen Blaser

Les politiques des institutions multilatérales sont un moyen de combattre la menace qui pèse sur la conservation des forêts et l'économie de subsistance rurale. La Banque mondiale a une influence sur l'état des forêts dans le monde. Le plus grand impact de la Banque n'est pas le résultat de ses prêts en faveur de la foresterie, mais des prêts accordés aux autres secteurs à des fins d'ajustement structurel, en faveur des transports, de l'énergie hydraulique, du secteur minier, de la transmigration et de l'agriculture.

*On peut citer en exemple la route Barranquilla–Soplaviento en Colombie. Cette route a interrompu l'écoulement de la Ciénaga Grande de Santa Maria et détruit près de 30 000 hectares de forêts de mangroves, ce qui a eu un impact sur la vie de 200 000 pauvres qui vivaient de ces ressources.*

Jürgen Blaser

*La Banque mondiale peaufine actuellement ses politiques de préservation et met au point des stratégies relatives au secteur forestier pour s'assurer que le type d'impacts et l'étendue des impacts sur les forêts des activités qu'elle appuie ont bien été évalués et que des mesures appropriées sont adoptées pour améliorer la situation et palier ces impacts. Ces politiques et stratégies privilégieront la lutte contre la pauvreté, les menaces qui pèsent sur les écosystèmes forestiers critiques et elles porteront aussi sur les conditions des changements climatiques et sur les mesures permettant d'atténuer et d'éviter les catastrophes naturelles.*

Jürgen Blaser

Les politiques financières et commerciales débouchent sur des accords susceptibles d'avoir des conséquences néfastes et imprévues sur les forêts. Par exemple, le fait que le Fonds monétaire international (FMI) ait favorisé la déréglementation des investissements dans les palmiers à huile en Indonésie peut avoir accéléré la destruction des forêts et joué un rôle dans les incendies qui ont dévasté cette région. Il faut donc incorporer des précautions relatives à la stabilité des ressources naturelles (et à la viabilité des modes de subsistance) dans les cadres d'ajustement macro-économique et dans les autres grands accords avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux.

## Conséquences pour l'UICN et directives pour l'avenir

À la suite de ces exposés, des questions fondamentales sont débattues en plénière: comment faire participer un large éventail de parties prenantes? Quel est le rôle potentiel et véritable des membres, des Commissions et du Secrétariat de l'UICN concernant les thèmes examinés pendant cette séance? Et comment passons-nous à l'action?

Il est recommandé à l'UICN de faire face aux problèmes soulevés pendant la séance en adoptant les mesures suivantes:

- tester rigoureusement l'hypothèse selon laquelle l'appui aux activités visant à tirer des revenus des forêts peut contribuer à la conservation et à la lutte contre la pauvreté;
- préconiser et appuyer les négociations sur le régime foncier et la mise en œuvre complète des programmes forestiers communautaires;
- accorder de l'attention aux causes directes et sous-jacentes de la déforestation et de la diminution de la qualité des forêts, ainsi que sur leur influence sur les catastrophes « naturelles » et sur l'impact de celles-ci;
- étudier les moyens de travailler à l'échelle du bassin versant/sites pour mieux tenir compte des interactions hautes terres-basses terres;
- favoriser et préconiser des actions efficaces sur le terrain et mobiliser tout l'éventail des groupes d'acteurs du niveau local au niveau mondial;
- oeuvrer au niveau inter-sectoriel, en particulier avec les Commissions et les membres de l'UICN;
- renforcer les partenariats avec les principaux acteurs qui peuvent avoir une influence, comme la Banque mondiale;
- réunir et faire passer des informations là où elles sont nécessaires et éviter d'étudier des problèmes déjà bien connus.

Il est établi que l'Union travaille déjà sur plusieurs de ces questions spécifiques et qu'elle s'engage à poursuivre ses efforts pour faire face aux causes sous-jacentes de la disparition et de la dégradation des forêts. Une preuve concrète de cet engagement est la participation de l'UICN à ForestPACT, un mécanisme visant à promouvoir des partenariats regroupant plusieurs groupes d'acteurs en faveur de la conservation des forêts. ForestPACT facilite l'engagement et une action concertée à tous les niveaux, des gouvernements et agences internationales aux entreprises privées, aux consommateurs et aux citoyens.

*Plusieurs pays en développement sont confrontés à de graves défis tels que secteurs forestiers limités et mal développés, faiblesse des institutions, cadres politiques et juridiques inadéquats, pénurie de ressources financières, lourds fardeaux de la dette et pauvreté. Trente-deux pays africains font partie des «pays pauvres fortement endettés» (FAO, 1999, CEA, 1998). Pour la majorité de ces pays, le manque de ressources et des capacités limitées sont les principaux obstacles auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils essaient de gérer de manière écologiquement rationnelle leurs ressources forestières. Des approches novatrices sont nécessaires pour mobiliser les ressources nationales du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et des communautés locales afin*

*de gérer les forêts de manière écologiquement rationnelle. Les partenariats envisagés dans le cadre de l'initiative ForestPACT sont une occasion de satisfaire ou, au moins, de contribuer à satisfaire certains de ces besoins aux niveaux national et communautaire en mobilisant des ressources et en renforçant l'appui financier.*

Peter Gondo

Les participants se félicitent de l'engagement renouvelé pris par l'UICN d'inverser la disparition et dégradation des forêts grâce à sa stratégie «Forêts pour la vie», mise en œuvre avec le WWF. La vision «Forêts pour la vie» s'appuie sur les principes d'intégrité écologique, le bien-être humain et l'approche par site, et elle met au défi plusieurs groupes d'acteurs de participer à la définition et à la mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des forêts (voir ci-dessous). Au cours des cinq dernières années, littéralement des centaines de groupes ont œuvré pour que les principes des «Forêts pour la vie» soient mis en pratique partout dans le monde.

En conclusion, la séance confirme que des écosystèmes forestiers bien gérés constituent la pierre angulaire d'une économie de subsistance garantie pour les être humains, et sont des havres pour la diversité biologique. David Cassells, président du Groupe consultatif de l'UICN pour la conservation des forêts, résume l'esprit de plusieurs exposés dans ses remarques de conclusion:

*Pour sauvegarder l'avenir des forêts et des populations qui en dépendent pour survivre, il faut revoir totalement notre manière d'aborder les forêts. Je suis convaincu que l'UICN peut continuer à jouer un rôle dirigeant en favorisant les changements, non seulement dans la manière de penser des gens, mais également dans la manière dont nous traitons les écosystèmes forestiers en pratique.*

David Cassells

## ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

### *Des forêts pour la vie: éco-espaces forestiers, diversité biologique et sécurité de l'environnement*

- 09h00-10h45    **1ère partie: La sécurité des moyens de subsistance et les forêts**  
*Facilitateur: David Cassells, Président du Groupe consultatif de l'UICN pour la conservation des forêts et Directeur général d'IWOKRAMA, International Centre for Rain Forest Conservation and Development (Guyana)*
- Introduction  
*David Cassells*
- Développement durable et produits non ligneux dans la forêt d'Huacamayos (Haut Napo, Équateur, Amérique latine)  
*Xavier Izko (Intercoopération), Coordonnateur du projet PROBONA (Équateur)*
- Les limites contestées entre les terres étatiques et communales au Zimbabwe: le cas de la forêt de Nyangui  
*Yemi Katerere, Directeur régional d'UICN-ROSA (Zimbabwe)*
- Lutte contre la pauvreté et forêts: expériences en Asie  
*Robert J. Fisher, Chef de l'élaboration des programmes au Centre régional de formation en foresterie communautaire et membre de la CPEES - Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (Thaïlande)*
- 10h45-12h00    **2e partie: Catastrophes «naturelles»?**  
*Facilitateur: Alberto Salas, Coordonnateur pour la conservation des forêts et des aires protégées, UICN-ORMA (Costa Rica)*
- Introduction  
*Alberto Salas*
- Étude de cas: La vulnérabilité structurelle, la dégradation de l'environnement et la diminution des risques grâce à l'aménagement des sites et la foresterie communautaire en Amérique centrale (ouragan Mitch)  
*Pascal Girot, Vice-président pour la Méso-Amérique (CPEES) et Université du Costa Rica (Costa Rica)*
- Catastrophes naturelles, forêts et sécurité de l'environnement: Les inondations et les raz-de-marée au Bangladesh  
*Mahfuz Ullah, Centre for Sustainable Development (Bangladesh) et Ainun Nishat, Représentant national du Bureau national de l'UICN au Bangladesh (Bangladesh) – présenté par Mahfuz Ullah*
- Aperçu du travail de l'UICN et du WWF sur la prévention des incendies de forêts  
*Jean-Paul Jeanrenaud, Coordonnateur du Programme du WWF «Des forêts pour la vie» (Suisse) et William J. Jackson, Coordonnateur du Programme UICN pour la conservation des forêts (Suisse) – présenté par Nigel Dudley, UICN/WWF*

La transition économique et le cas des incendies de forêts en Russie  
*Victor Teplyakov, Programme Europe de l'UICN – Bureau pour la Communauté des États indépendants (Russie), Andrey Filipchuk, All Russian Research and Information Center for Forest Resources (Russie), Andrew M. Deutz, et Danielle Cantin, Programme pour les forêts tempérées et boréales (Canada) – présenté par Victor Teplyakov*

12h00-14h00 Pause déjeuner

14h00-15h30 **3e partie: Lier la politique et la pratique: outils, méthodes et approches**  
*Facilitateur: William Jackson, Coordonnateur du Programme UICN pour la conservation des forêts (Suisse)*

Banque mondiale: Comment les politiques relatives au secteur des produits ligneux et non ligneux sont liées aux catastrophes naturelles  
*Jürgen Blaser, ESSD – Environmentally and Socially Sustainable Development Network, Banque mondiale (E.-U.)*

Associer les communautés à la gestion des forêts  
*Katherine Warner, Service de foresterie communautaire, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Italie)*

Le droit en tant qu'outil permettant de lier politique et pratique écologiquement rationnelles en faveur des forêts  
*Ben Boer, Australian Centre for Environmental Law, Université de Sydney, et Vice-président de la Commission UICN du droit de l'environnement (Australie) et Tomme Young, Centre UICN du droit de l'environnement (Allemagne)*

ForestPACT: perspective méridionale  
*Peter Gondo, SAFIRE (Southern Alliance for Indigenous Resources) et membre fondateur de ForestPACT (Zimbabwe)*

15h30-17h00 **4e partie: Passer à l'action**  
*Facilitateur: David Cassells*

Table ronde

Résumé et synthèse  
*David Cassells*

17h30-18h30 **Conférence de presse**

Tous les documents et autre matériel de l'atelier sur les forêts peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.iucn.org/themes/fcp> dans la section « Amman Congress ».

## Séance interactive 5 :

# Éco-espaces et culture mondiale de la durabilité

**Organisation :** Eduardo Fernandez (courriel: efernandez@iucn.org)

### **Introduction**

*Cette séance porte sur les implications de la création d'une culture mondiale de durabilité. Les dynamiques et les impacts de la mondialisation sont analysés afin d'évaluer l'équité et la non-équité qui découlent des marchés mondiaux, tandis que des analyses critiques dévoilent la possibilité d'établir des structures interculturelles novatrices qui contribueraient à une utilisation durable des ressources naturelles dans le monde.*

*La fait de s'attaquer aux dimensions culturelles de la mondialisation est conforme à l'engagement de l'UICN d'utiliser l'expertise des universitaires pour créer des schémas analytiques permettant d'interpréter les processus historiques en cours qui affectent l'utilisation des ressources bioculturelles. Dans le cadre du Programme de l'UICN, cette séance apporte sa contribution aux débats sur la gestion des écosystèmes, sur les incitations à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources naturelles, sur un partage équitable des coûts et des avantages, sur les systèmes de communication et d'information, ainsi que sur une gestion transparente et le rôle de chef de file de l'Union.*

*Claude Auroi présente les mécanismes qui font que l'utilisation durable est liée aux principes éthiques et aux processus sociaux en ce qui concerne la conservation des ressources locales et une répartition équitable des avantages. Il examine la portée de la 5<sup>e</sup> Conférence des Parties (CdP5) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et des débats internationaux contemporains portant sur l'accès, le partage des avantages et l'équité de la diversité biologique. Reconnaisant que la CDB et la CdP5 adoptent le concept d'«écosystème» pour y inclure l'humanité comme faisant partie intégrante des écosystèmes et étant l'une de leurs composantes, Auroi constate que le concept d'utilisation durable, en retour, reconnaît que l'homme a une responsabilité spéciale en termes de comportement envers d'autres processus des écosystèmes et au sein des cultures elles-mêmes.*

*«L'utilisation durable» est définie à l'article 2 de la CDB comme suit: «l'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraîne pas leur appauvrissement à long terme et sauvegarde ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.» Cette définition devrait impliquer la coexistence d'une composante utilitaire et d'une approche*

*éthique démontrant qu'en fin de compte les concepts, tant de développement durable que d'utilisation durable, relèvent d'une construction sociale et d'un contexte historique faisant partie d'une représentation sociale collective regroupant à la fois des éléments tant scientifiques, que religieux et éthiques. Pour aboutir à une culture mondiale d'utilisation durable, il est donc nécessaire de résoudre les difficultés liées à la communication de systèmes non chiffrables de valeurs, de philosophies, de sciences et de religions, qui proposent des explications différentes des fonctions de l'homme dans la nature. Un dialogue interculturel approfondi est donc nécessaire pour sortir de ce mauvais pas et ce dialogue pourra progresser grâce aux programmes d'utilisation durable.*

*La nécessité de placer dans un contexte les dilemmes éthiques entre des groupes sociaux ayant des droits et des capacités participatives en termes d'utilisations durables des ressources naturelles, et les contradictions entre les problèmes d'équité entre hommes et femmes ou d'équité des populations autochtones et les communautés locales en relation avec des secteurs tels que les groupes scientifiques et commerciaux, joue un rôle dans la complexité des questions d'utilisation durable qui nous occupent. Dans la CDB et lors de la CdP5, le concept d'équité a uniquement été appliqué en relation avec un partage équitable des avantages tirés des ressources matérielles, tandis que les composantes connaissances et culture et leur contexte éthique étaient ignorés. La priorité qu'a le bien-être communautaire sur l'acquisition de richesses devrait être redéfinie pour pallier la précarité des prises de décisions dans lesquelles les nantis prennent le pas sur les communautés; il est nécessaire de redéfinir ces concepts pour réaliser les desseins culturels concernant l'utilisation durable des ressources dans le monde.*

*Depuis Rio 92, les progrès réalisés concernant le droit des peuples de participer à la conservation in situ et le partage des avantages, conformément à l'article 8j, ne sont pas suffisants et ce n'est que cette année, lors de la CdP5 qu'un groupe de travail spécial à composition non limitée a été établi et chargé de mettre au point un programme de travail en vue de la mise en œuvre de l'article 8j et des dispositions connexes de la CDB. Le Forum international autochtone sur la diversité biologique a rappelé que les priorités des populations autochtones sont la reconnaissance de leurs territoires, la déclaration d'un moratoire sur la bioprospection, l'exigence de pouvoir participer totalement à l'élaboration des politiques et des lois relatives à la diversité biologique qui les touchent, la reconnaissance de leur droit de refuser l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles, la reconnaissance de leurs droits à un partage équitable et juste des avantages lorsque les populations autochtones ont autorisé l'accès aux ressources, et la nécessité d'accroître l'appui financier en faveur de la participation des populations autochtones et de leur droit de donner leur consentement préalable en connaissance de cause pour l'utilisation du savoir traditionnel. Le projet de résolution sur les droits des populations autochtones n'a toujours pas été adopté en raison, notamment, de la crainte des États de voir leur souveraineté remise en cause par les revendications des populations autochtones, en termes de territoires et de ressources.*

*La «sécurité humaine» est de plus en plus menacée par les guerres, les conflits et des situations d'urgence impliquant des acteurs armés, des réfugiés, ainsi que des problèmes de sécurité qui détruisent les ressources bioculturelles, tandis que des facteurs comme l'industrialisation, la pauvreté, la surpopulation, la surchasse, le surpâturage*

*et l'agriculture non durable ont de plus en plus des impacts négatifs sur l'utilisation durable des ressources biologiques. Les réflexions sur ces situations d'urgence et sur ces questions de sécurité devraient occuper une place de choix dans les programmes de protection de l'environnement et de développement, et devraient contribuer à lutter contre les préoccupations exprimées lors de la CdP5 concernant les effets préjudiciables de la guerre et de la pauvreté sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Auroi propose que l'UICN et l'Initiative sur l'utilisation durable accordent une place centrale à ces questions compte tenu du nombre de guerres, conflits, catastrophes naturelles et culturelles qui ont des conséquences graves sur l'utilisation des ressources.*

*La séance interactive porte sur les thèmes suivants:*

*1<sup>ère</sup> partie: Pour une pêche durable: la sélectivité est-elle la bonne réponse?*

*2<sup>ème</sup> partie: Utilisation durable et éthique dans le contexte de la CDB*

*3<sup>ème</sup> partie: Qui sont les parties prenantes de la CDB? Science et connaissances traditionnelles*

*4<sup>ème</sup> partie: Équité et utilisation durable dans le cadre de la CDB – des objectifs internationaux à la réalité nationale*

## **1ère partie: pour une pêche durable**

**Eskild Kirkegaard** de l'Institut danois de recherche sur la pêche et membre du Groupe de travail sur la pêche du Groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable de la Commission UICN de la sauvegarde des espèces, fait le point sur l'état des ressources halieutiques marines et sur la gestion de la pêche. Selon la FAO, près de 25% des stocks halieutiques marins sont surexploités, dans le monde la surcapacité de la flotte de pêche est d'environ 30 à 40% et près de 25% des prises sont rejetées. On considère généralement que les rejets sont un gaspillage de ressources et qu'ils peuvent avoir un impact négatif sur la conservation des stocks de poissons et sur les espèces charismatiques ou menacées. Bien que nous ayons plusieurs exemples de gestion conforme au Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, il semble qu'en général la gestion n'ait pas réussi à maintenir les stocks de poissons dans des limites biologiques sûres et à optimiser le rendement.

Lorsqu'il évalue l'impact biologique des pêcheries, il fait une distinction entre l'impact sur les ressources et l'impact sur les écosystèmes. L'aspect le plus préoccupant concernant les ressources est la surpêche, les prises accessoires, les rejets et les changements apportés à la diversité et à l'intégrité génétiques provoqués par la nature sélective de la pêche. En ce qui concerne l'impact sur les écosystèmes, les points les plus préoccupants sont les rejets, les prises accessoires de poissons, d'oiseaux de mer et de mammifères marins, les changements apportés aux structures des communautés halieutiques, les perturbations physiques provoquées par le contact des engins de pêche avec les fonds marins et la disponibilité de la nourriture pour les prédateurs d'ordre supérieur.

Le renforcement de la sélectivité de la pêche (par exemple, en interdisant la pêche dans certaines zones ou pendant certaines saisons, en modifiant les performances de pêche et la conception des engins de pêche) est souvent proposé pour minimiser l'impact négatif de la pêche. En rendant la pêche plus sélective, on pourra probablement réduire les prises accessoires et les déchets, mais

d'autres problèmes risquent de surgir. On se pose la question de savoir ce qui est préférable: une pêche sélective ou une pêche éliminant toutes les composantes de l'écosystème en proportion de leur productivité?

**Sarah Fowler**, Coprésidente du Groupe de spécialistes des requins de la CSE/UICN, dans un entretien sur l'état des stocks de requins, conclut que plusieurs espèces de requins sont victimes de la surpêche et menacées. Bien que la surcapacité résultant de la surpêche soit le principal problème, le renforcement de la sélectivité pourrait être un moyen efficace de limiter la prise de requins et donc les pressions exercées par les pêcheries.

**John Cooper**, Coordonnateur du Programme de conservation des oiseaux de mer de BirdLife, utilise les prises accessoires d'espèces d'albatros dans la pêche aux lignes de fond comme exemple de prises accessoires non durables exigeant une action immédiate pour sauvegarder la plupart des espèces d'albatros. La productivité des albatros est faible et même des prises accessoires limitées peuvent constituer une menace. La pêche aux lignes de fond est un bon exemple de pêche pour laquelle un renforcement de la sélectivité pourrait résoudre ou limiter le problème des prises accessoires d'oiseaux de mer. Il existe déjà des méthodes permettant d'éviter les prises accessoires d'oiseaux de mer.

**Takanori Ohashi**, de l'Agence des pêches du Japon, met en garde contre l'utilisation de la sélectivité comme instrument de gestion principal en relation avec la durabilité. Il fait valoir que le fait de rendre la pêche sélective pourrait entraîner des déséquilibres écosystémiques sur le plan trophique.

## 2ème partie: utilisation durable et éthique

**Tariq Banuri**, Président de la Commission UICN des politiques environnementales, économiques et sociales, dresse un tableau des synergies entre les objectifs de la CDB et ceux de l'UICN. Les controverses éthiques liées à une culture mondiale de la durabilité sont apparues lorsqu'on a fait référence aux perspectives de la sociologie des connaissances et aux différentes approches de la justice, et qu'on a opposé les approches transcendantales et contextuelles. Une analyse du nouveau vocabulaire utilisé dans la CDB révèle que des termes comme «gestion avisée» sont remplacés par «économismes» et que des approches comme celle de la «protection» sont transformées en concepts se référant à la «libéralisation», ce qui révèle des dynamiques de stratégies axées sur l'expropriation et l'exclusion.

Le terme «équité» apparaît d'abord dans la CDB en relation avec les connaissances autochtones et traditionnelles lorsque d'autres secteurs doivent y avoir accès; le terme équité est donc sorti de son contexte. La définition de ce qui est ou n'est pas une ressource mondiale, un domaine public, ou une ressource privée ou communautaire, n'est claire ni dans la CDB ni dans les autres instruments internationaux, tels que le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques ou d'autres conventions qui définissent de plus en plus souvent les ressources en termes de rentabilité économique, en faisant taire les autres voix et en laissant dans l'ombre les autres systèmes de valeurs.

Les relations entre la justice locale et la justice mondiale sont analysées en prenant pour référence les cadres théoriques pour explorer certaines questions, comme la liberté d'adopter des dynamiques ou de s'en détacher, et leurs relations avec l'éthique et la moralité afin de révéler les contradictions entre les définitions de la justice ou de la vérité. En analysant l'évolution récente des arguments

fondés sur le droit vers des arguments fondés sur la responsabilité sur des questions relatives à la diversité biologique traitées dans la CDB, et la tendance à adopter une «écologie de surface» qui déplace d'autres points de vue environnementaux, culturels et éthiques, Banuri fait valoir que ces tendances reflètent un taux croissant d'asymétrie entre les secteurs riches et les secteurs pauvres de l'humanité, où ceux qui consomment trop ont un impact négatif sur les héritages bio-culturels. Pour adhérer à une culture de durabilité, les critiques radicales et les ruptures des relations actuelles entre les connaissances, le pouvoir et la production, créeraient une éthique nouvelle basée sur la justice et l'équité, qui s'opposerait au système actuel dans lequel la violence, l'inégalité et la pauvreté dominent dans le monde contemporain. Comprenant la justice non pas uniquement comme moyen de légitimer l'action, mais comme moyen de créer une société, la lutte actuelle en faveur des systèmes bio-culturels débouche sur des définitions plus conscientes et plus responsables de l'utilisation durable des ressources, ainsi que de la justice et de l'éthique. Paraphrasant Héraclite, Banuri conclut: «Il n'y a qu'une vraie lutte. La Justice est la Force.»

**Riccardo Simoncini**, coordinateur du Groupe de travail sur l'agriculture du Groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable de la Commission UICN de la sauvegarde des espèces, répond en opposant le paradigme anthropocentrique (axé sur l'homme), dans lequel la responsabilité de la conservation de l'environnement découle des intérêts moraux de l'homme, au paradigme écocentrique d'Aldo Leopold fondé sur une éthique de la terre réglementant les comportements de l'homme vis-à-vis de l'environnement. Aujourd'hui c'est le Technocentrisme qui domine, les progrès techno-scientifiques étant une fin en soi. Il demande: «Quels sont les agents et les objets moraux, et qui décidera ce qui relève d'un problème éthique, par exemples pour les produits biotechnologiques comme les OGM?» La distance incommensurable qui sépare les diverses visions du monde et les systèmes de valeurs peut s'opposer aux accords sur les compromis et à l'adoption de principes de base. Étant donné que le paradigme anthropocentrique règne dans les économies de marché contemporaines, l'intérêt personnel de l'individu prédomine, en se fondant uniquement sur des horizons à court terme et des calculs qui nuisent à une utilisation durable des ressources. Comme les définitions de la conservation de la diversité biologique sont liées à l'équité entre les générations dans le CDB ou dans le Protocole de Kyoto, tandis que le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biologiques reconnaît le «principe de précaution», il est possible que l'on assiste à un changement de paradigme. Pour comprendre ces processus, l'Initiative sur l'utilisation durable devrait examiner comment les paradigmes dominants façonnent l'évolution des sciences et leurs applications pratiques et politiques concernant l'utilisation des ressources. L'Initiative doit englober la validité, tant des connaissances spécialisées que des connaissances de ceux qui sont touchés par la valorisation et les décisions politiques et elle doit rechercher une approche holistique adoptant une perspective scientifique, monétaire ou interdisciplinaire pour évaluer l'utilisation de la diversité biologique, afin de réunir le sens de la vie et la durabilité.

### **3ème partie: qui sont les parties prenantes de la CDB? Sciences et connaissances traditionnelles**

**Joseph Matowanyika**, de la FAO Zimbabwe, explique que la valeur et le rôle des communautés par rapport aux connaissances autochtones ou traditionnelles, est une question essentielle en termes de droit national, régional et international de l'environnement. Mais comme l'a fait remarquer récemment le Crucible II Group, les termes «connaissances autochtones et traditionnelles» et d'autres expressions, comme « diversité biologique», sont politiques. Qui décide qui atteint quoi et où,

par exemple, concernant les ressources génétiques, ou comment les avantages tirés de leur utilisation seront partagés équitablement, ou ce qu'est la connaissance? Toutes ces questions provoquent des affrontements entre les groupes d'intérêt. Le problème peut-être abordé en analysant les parties prenantes dans leurs contextes idéologiques et politiques, et dans les conventions internationales telles que la CDB. Une prémisses idéologique qui sous-tend plusieurs conventions internationales est la différence entre connaissances autochtones et sciences occidentales ou «conventionnelles». Citant en exemple la sélection de semences et l'expérimentation agricole traditionnelle, Matowanyika révèle les similarités et les contrastes entre les processus traditionnels autochtones d'élaboration de processus scientifiques et les sciences occidentales. L'utilisation durable des ressources est une préoccupation à long terme liée au bien-être de la communauté par plusieurs sociétés traditionnelles, tandis que les sciences occidentales ont trait à des processus commerciaux dominés par des dynamiques à court terme régies par le profit. L'évolution des lois occidentales relatives aux droits de propriété intellectuelle et à la protection des innovations technoscientifiques interviennent malgré des conflits croissants entre les communautés traditionnelles et les intérêts privés des entreprises postindustrielles. Ce ne sont pas les intérêts privés locaux, mais ceux de l'ensemble de l'humanité, qui devraient guider les politiques et les lois relatives à la durabilité socio-écologique dans le monde.

Les communautés locales et les populations autochtones, qui sont des parties prenantes clés, devraient être réellement intégrées dans des dynamiques participatives durables grâce à des processus impliquant la participation sociale tout autant que les préoccupations relatives au maintien des écosystèmes. En Afrique, plus de 90% de la population sont constitués de populations autochtones et de communautés locales, comme définies spécifiquement dans l'article 8j de la CDB. Ces groupes d'acteurs locaux sont les propriétaires de leurs connaissances traditionnelles et les dépositaires des ressources génétiques et de la diversité biologique, bien qu'à l'heure actuelle, les lois internationales et nationales soient trop lentes à reconnaître ces droits ou à les convertir en programmes pratiques. Les intermédiaires entre les populations autochtones et traditionnelles et les organes décideurs sont divisés. Certains protègent les droits des sociétés internationales tandis que d'autres protègent les droits des populations autochtones et des communautés locales, et seule une minorité d'entre eux cherche d'autres alternatives, telles que les intérêts régionaux, sous-régionaux, nationaux ou locaux. Les débats sont loin de résoudre le problème.

Parmi tous les accords internationaux, la CDB est celle qui réussit le mieux à promouvoir la défense de la diversité bioculturelle et, en mentionnant la protection des droits aux ressources autochtones et non autochtones et à l'utilisation durable des ressources, à fournir une sécurité aux différents segments de l'humanité. En lançant un appel en faveur d'une nouvelle dynamique interdisciplinaire et d'une nouvelle éthique mondiale reconnaissant la valeur de l'héritage des systèmes de connaissances autochtones et traditionnelles, ainsi que de ceux qui se fondent sur les connaissances occidentales, Matowanyika conclut en affirmant que l'Initiative sur l'utilisation durable est un atout précieux pour fournir des perspectives et de l'expérience, et pour établir des principes directeurs en matière d'utilisation durable des ressources.

**Elizabeth Reichel** réaffirme qu'il faut considérer les populations autochtones et les communautés locales comme des acteurs importants, comme mentionné dans la CDB. L'article 8 j devrait être examiné en tenant compte du fait que 94% des scientifiques et techniciens de la planète vivent dans des pays développés (dans sept pays surtout) alors que 6% vivent dans des pays en développement (regroupant 87% de la population mondiale). Il faut définir la «société du savoir» de façon à y inclure les systèmes de connaissances autochtones et, plus spécifiquement, les sciences

autochtones. Comme des processus similaires existent, tant dans les sciences conventionnelles occidentales que dans les systèmes traditionnels autochtones, les sciences autochtones existent dans la mesure où toutes les cultures sont capables de faire de la science, ce qui permet d'établir un dialogue interculturel sur des notions à base scientifique, telles que l'utilisation durable des ressources et la conservation. Une charte mondiale ou un groupe de travail de l'Initiative sur l'utilisation durable permettrait d'envisager d'appliquer toutes les sciences à l'utilisation durable des ressources, en se fondant sur l'équité, le respect et des communications afin d'aboutir à une utilisation à long terme des ressources bioculturelles. Cela permettrait aux populations et communautés autochtones de participer à la recherche et à la mise au point de processus visant à favoriser une utilisation durable des ressources. Sans perdre l'identité culturelle qui leur est propre, les populations autochtones et les communautés locales devraient être capables de conserver ou de transformer leurs normes culturelles, leurs territoires et leurs ressources, tout en maintenant la dynamique de leurs cosmologies et une vision du monde qui exploite les leçons tirées pour en faire bénéficier la durabilité. Le fait de prendre en compte ces connaissances garantirait à l'humanité, non seulement une utilisation durable des ressources, mais également une vie et une humanité durables.

**Ashish Banerjee** souligne l'importance de la discussion sur le thème des connaissances autochtones et traditionnelles et des sciences en relation, non seulement avec la CDB, mais aussi avec les dynamiques de l'identité culturelle. Citant en exemple des systèmes, en Inde, de connaissances multiples où la science, la religion, l'art, la musique et les rites servent ensemble à mobiliser certaines dynamiques sociales qui affectent l'utilisation des ressources et la conservation en faveur d'une utilisation durable des ressources et de la vie elle-même, il indique que les processus culturels en cours permettent à la fois une utilisation des ressources *ex situ* et *in situ*.

#### **4ème partie: équité et utilisation durable dans le cadre de la CDB – des objectifs internationaux à la réalité nationale**

**Chris van Dam**, de l'Universidad de Salta, Argentine, commence par indiquer que la CDB et Rio 92 ont fait croire aux gens qu'on avait trouvé une panacée pour résoudre enfin les problèmes des pays sous-développés. Un Sud riche en diversité biologique et un Nord qui avait besoin de ses ressources et qui paierait pour les obtenir, garantiraient une utilisation durable et la conservation de la diversité biologique. Mais après avoir analysé avec soin le texte de la CDB, van Dam découvre que des jeux de mots stratégiques, par exemple en soulignant l'équité entre les générations mais en omettant l'iniquité socioculturelle actuelle, ou en subordonnant la conservation de la diversité biologique à son utilisation, permettent aux pays développés de contrôler l'accès aux principales ressources biologiques et culturelles. Seule une révision critique et une désactivation de la terminologie utilisée jusqu'à présent permettra à la CDB de progresser, et en particulier d'aboutir à l'équité et à un partage équitable des avantages.

Selon la CdP et les législations nationales, les États-nations seraient les propriétaires des ressources génétiques, tandis que les ressources génétiques et les connaissances autochtones seraient du domaine public. Le grand nombre de définitions du développement durable, l'imprécision de l'énoncé de la CDB et de sa portée, ont autorisé des utilisations contradictoires, soit en subordonnant les dynamiques environnementales aux priorités économiques, ou le contraire, mais dans les deux cas, les problèmes d'équité semblent secondaires. Derrière la rhétorique se cachent des objectifs culturels et socio-économiques contradictoires chez les peuples, tandis que la pauvreté et l'inégalité

progressent partout dans le monde. L'exemple de la rhétorique des aires protégées apporte de l'eau à notre moulin: les populations autochtones sont autorisées à occuper les zones uniquement si leurs activités sont jugées compatibles avec des formes spécifiques de conservation et d'utilisation des ressources. Pour atteindre l'équité et le partage des avantages préconisés dans la CDB, les problèmes liés aux ressources qui déchirent les écosystèmes et les groupes culturels, la question des valeurs génétiques et non écosystémiques des ressources de diversité biologique, ainsi que les prix et les distorsions, en termes de propriété, qui affectent les ressources une fois transformées par les dynamiques capitalistes, technoscientifiques et commerciales, font partie des nombreux aspects de la CDB qui doivent être réexaminés de toute urgence.

Le concept d'équité énoncé dans la CDB doit également être revu, car il ne s'agit pas uniquement d'un processus de partage des avantages et d'accès aux ressources, mais également d'un processus de transparence et de responsabilité concernant la perte de la diversité biologique due à des éléments socio-environnementaux externes aux processus de développement. Donc, la justice environnementale et socio-économique est concernée, car le pouvoir sur les ressources stratégiques est détenu différemment dans les processus qui renforcent l'iniquité entre les hommes et font progresser les processus de destruction méthodique de la faune et de la flore. Lorsque les pays développés ont une dette écologique envers des pays en développement, celle-ci est également rétroactive, mais cette responsabilité n'est pas prise en compte dans les dynamiques économiques actuelles, parce que le calcul de la valeur à long terme des ressources n'a pas encore été effectué. Tout ceci, et l'empreinte écologique qui permet de définir les responsabilités concernant l'utilisation des ressources par des modèles de développement et des schémas de consommation dominants, exigent une redéfinition des responsabilités à long terme pour que l'utilisation des ressources soit véritablement durable.

Sur la question de savoir si les instruments internationaux comme la CDB doivent être révisés ou si d'autres instruments doivent être créés pour analyser de manière pertinente les problèmes réels relatifs à l'utilisation durable, van Dam affirme que quel que soit le processus utilisé, les populations autochtones, les groupes ethniques et les communautés locales doivent être considérés comme des parties qui ont leur place dans les débats de la CdP et de la CDB sur la diversité biologique. La création de régimes novateurs relatifs à la propriété intellectuelle et aux droits aux ressources qui protègent les communautés autochtones et traditionnelles, et la défense des droits des populations autochtones aux connaissances traditionnelles et non traditionnelles, font partie des tâches urgentes à entreprendre qui exigeront l'élaboration de nouvelles conventions internationales dans lesquelles la justice, l'utilisation durable des ressources et l'équité seront les prémisses d'un avenir durable pour l'humanité.

En réponse, **Claudine Ramiarison** du FEM Madagascar, fait valoir que les multiples phases de la CDB concernant la valeur de la diversité biologique, ses utilisations et sa conservation, ont redéfini la responsabilité de l'homme en termes de fonctions écologiques et biosociales. Toutefois, le fait que les populations autochtones aient tendance à mieux utiliser et conserver les ressources quand elles gèrent leurs territoires traditionnels en appliquant des systèmes de droit traditionnel, révèle une contradiction avec des modèles de développement qui ont tendance à être prédateurs ou myopes. Les programmes nationaux auxquels participent tous les groupes concernés, et qui incluent les communautés locales dans les stratégies d'utilisation et de conservation de la diversité biologique, offrent un niveau supérieur de bien-être et une meilleure qualité de vie à toutes ces populations. Les dynamiques décentralisées, qui permettent aux groupes locaux de conserver et d'utiliser de manière rationnelle la diversité biologique, ne sont utilisables qu'avec une participation effective,

la responsabilité, la valorisation et l'utilisation des connaissances traditionnelles. À cette fin, l'équité et le développement durable doivent être intégrés dans les programmes nationaux. En retour, la CDB devrait évoluer pour faire face à une pauvreté et à un écocide galopants en Afrique et dans plusieurs pays du Sud. Tous les instruments internationaux qui favorisent une utilisation durable des ressources devraient être incorporés dans les plans nationaux incluant également les niveaux locaux et régionaux pour faire participer toutes les populations pertinentes. Toutefois, puisque les problèmes d'équité, comme définis dans la CDB, comportent des aspects contractuels et monétaires, Madagascar doit encore faire face à de nombreux problèmes lors de l'établissement de contrats et de pratiques compensatoires. Par exemple, différents systèmes culturels, juridiques, politiques, commerciaux et de propriété industrielle sont inclus dans les négociations sur les plantes médicinales; il faut donc mettre au point de nouveaux instruments et processus permettant de négocier leur utilisation durable. Les conditions de la bioprospection des systèmes médicinaux locaux n'ont pas encore été établies à Madagascar, mais ces décisions devraient aller de pair avec les modifications des législations nationales et internationales relatives à l'équité dans les régimes de propriété intellectuelle.

## Débat

**Marshall Murphree** résume les problèmes importants soulevés pendant cette séance, notamment les problèmes d'équité, d'utilisation durable des ressources bioculturelles, d'analyses de la CDB, de systèmes de connaissances autochtones par rapport aux sciences occidentales, de participation des parties prenantes, ainsi que de dynamiques locales et mondiales. Il souligne l'importance des réunions interculturelles et interdisciplinaires comme celles-ci, faisant remarquer que la discussion sur de nouveaux thèmes lors des séances interactives pourrait favoriser la mise au point de programmes novateurs, comme la Démocratisation de la science en faveur de l'utilisation durable des ressources et de la conservation partout dans le monde.

## Conclusions et Recommandations

L'UICN devrait utiliser son Programme et ses Commissions relatifs à la conservation des zones marines pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources marines vivantes. Néanmoins, il ne suffit pas d'accorder de l'attention à l'impact au niveau des espèces. Il faut aussi tenir compte des effets sur les écosystèmes. Toutefois, on ne comprend pas encore bien les impacts de la pêche sur les écosystèmes; il faut donc poursuivre en priorité les recherches dans ce domaine. L'UICN devrait reconnaître qu'il n'y a pas de solution globale au problème des prises accessoires de poissons et qu'il est essentiel de faire participer tous les groupes d'acteurs, à tous les niveaux, à la recherche de solutions et à leur mise en œuvre.

L'UICN, et l'Initiative sur l'utilisation durable en particulier, devraient regrouper les enseignements tirés de l'utilisation du concept «d'écosystème».

Il faudrait inclure les communautés autochtones et locales dans les groupes d'acteurs et dans les parties participant aux processus de décisions de la CDB.

La présence et l'impact des chercheurs autochtones et occidentaux doivent être renforcés pour promouvoir une utilisation durable des ressources dans le monde.

Les processus d'accès et de partage des avantages doivent être redéfinis dans la CDB pour inclure ceux qui ne répondent pas aux critères de valeur et de rentabilité économiques.

La relation entre l'utilisation et la conservation de la diversité biologique d'une part, et les orientations et les considérations politiques d'autre part, devrait être étudiée attentivement lorsqu'on examine l'objectif global d'utilisation durable.

Dans la CDB, il faudrait revoir certains concepts: le concept d'équité devrait être élargi au-delà de sa valeur monétaire; le concept de connaissances et de science devrait être élargi pour englober des dimensions mondiales interculturelles; le concept d'éthique devrait dépasser les conditions monétaires ou utilitaires; le concept de parties prenantes devrait être élargi pour englober tous les groupes d'acteurs qui s'intéressent à l'utilisation durable des ressources; et le concept de ce qui répond aux normes internationales et nationales devrait faire l'objet d'une meilleure coordination afin de promouvoir une utilisation durable et équitable des ressources et un développement durable aux niveaux local, régional, national, international et mondial.

Les guerres et les conflits qui sévissent dans plusieurs régions du monde devraient encourager l'UICN et l'Initiative sur l'utilisation durable à entreprendre des programmes spécifiques et à minimiser les impacts négatifs des conflits, des déplacements de populations, des acteurs armés et des autres calamités, sur des bases bioculturelles.

L'Initiative sur l'utilisation durable devrait créer un groupe de travail chargé de préparer une Charte mondiale des sciences autochtones et occidentales en faveur de l'utilisation durable des ressources, axée sur une démocratisation réelle des sciences et des technologies à des fins de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique.

Étant donné que 94% des chercheurs et techniciens du monde vivent dans des pays développés et que 6% seulement d'entre eux vivent dans des pays en développement, la valeur des systèmes de connaissances autochtones et traditionnelles doit être redéfinie dans les programmes de l'Initiative sur l'utilisation durable pour ajouter de nouvelles dimensions à la dynamique de la Société du savoir au cours de ce siècle.

L'étude des relations entre la religion, la science et l'environnement, et de leurs relations avec les systèmes de connaissances et les dynamiques culturelles, devrait être intégrée dans les programmes relatifs à l'utilisation durable des ressources naturelles, compte tenu de la permanence de ces systèmes dans les dynamiques locales et mondiales relatives à l'utilisation ou à la conservation des ressources.

Les populations autochtones et les communautés locales doivent participer plus vigoureusement aux processus de prises de décisions concernant leurs ressources bioculturelles, et en tant que parties à la CdP de la CDB. Leur contribution aux cultures mondiales montantes doit être prise en compte non seulement en raison de la manière holistique et non dualiste dont elles englobent la nature et la société, mais pour leurs sciences naturelles, sciences sociales, arts, visions du monde et cosmologie, qui engagent la responsabilité de tous les hommes, à court, moyen et long terme, d'utiliser les ressources de manière durable.

## SÉANCE INTERACTIVE 5

### *Éco-espaces et culture mondiale de la durabilité*

- 09h00-09h10 **Ouverture de la séance**  
*Eduardo Fernandez*
- Remarques de bienvenue**  
*Marshall Murphree*
- 09h10-09h40 **Introduction générale**  
*Claude Auroi, Institut universitaire d'études de développement (IUED), Genève*
- 09h40-10h00 **1<sup>ère</sup> partie: Pour une pêche durable: la sélectivité est-elle la bonne réponse?**
- Exposé liminaire  
*Eskild Kirkegaard, Directeur de recherches, Institut danois des pêches, membre du Groupe de travail sur la pêche, Groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 10h00-10h15 *Intervenants: Takanori Ohashi, Coordonnateur de programme, Division des affaires internationales, Agence des pêches du Japon; Carlos Mazal, Directeur exécutif, Oldepesca, Pérou; John Cooper, Coordonnateur, Programme de conservation des oiseaux de mer, BirdLife, Afrique du Sud; Sarah Fowler, Coprésidente, Groupe de spécialistes des requins, CSE/UICN*
- 10h15-11h00 **Discussion et résumé**  
*Facilitateur: Robin Sharp, Président, Groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 11h00-11h20 **2e partie: Utilisation durable et éthique dans le contexte de la CDB**
- Exposé liminaire  
*Tariq Banuri, Président, CPEES, UICN*
- Intervenant: Riccardo Simoncini, Université de Florence, Coordonnateur, Groupe de travail sur l'agriculture, Groupe européen de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 11h20-11h35 **Discussion**  
*Facilitateur: Luis Guillermo Baptiste, Président, Groupe andin de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 11h35-12h00 **Résumé de la séance du matin**  
*Claude Auroi*
- 12h00-14h00 Pause déjeuner

- 14h00-14h20 **3e partie: Qui sont les parties prenantes de la CDB? Science et connaissances traditionnelles**
- Exposé liminaire  
*Joseph Matowanyika, FAO, Zimbabwe*
- 14h20-14h40 *Intervenante: Elizabeth Reichel, Universidad Nacional de Colombia, Bogota*
- 14h40-15h15 **Discussion**  
*Facilitateur: Ashish Banerjee, Président, Groupe asiatique de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 15h15-15h35 **4e partie: Équité et utilisation durable dans la CDB. Des objectifs internationaux à la réalité nationale**
- Exposé liminaire  
*Chris van Dam, Universidad de Salta, Argentine*
- 15h35-15h55 *Intervenante: Claudine Ramiarison, FEM, Madagascar, Présidente, Groupe de l'ouest de l'océan Indien de spécialistes de l'utilisation durable, CSE/UICN*
- 15h55-16h15 **Discussion**  
*Facilitateur: Marshall Murphree*
- 16h15-16h45 **Conclusions et recommandations**  
*Claude Auroi*
- 16h45-17h00 **Remarques de clôture**  
*Marshall Murphree*
- 17h30-18h30 **Conférence de presse**

## Séance interactive 6:

# Faire des vagues – stratégies pour éviter la crise mondiale de l'eau

**Organisation:** Jean-Yves Pirot (courriel: [jyp@iucn.org](mailto:jyp@iucn.org))  
Ger Bergkamp (courriel: [gjb@iucn.org](mailto:gjb@iucn.org))  
Elroy Bos (courriel: [elb@iucn.org](mailto:elb@iucn.org))

### **Introduction**

*Les ressources en eau ont atteint partout dans le monde un niveau de crise. En raison de l'exploitation abusive et du gaspillage dont elles font l'objet, ces ressources – ainsi que les espèces d'eau douce et les écosystèmes naturels dont elles dépendent – s'épuisent rapidement. Rien qu'au siècle dernier, plus de 50% des zones humides des pays développés ont disparu. La Liste rouge 2000 des espèces menacées de l'UICN, fait état d'une très grave détérioration des espèces fluviales. Par exemple, 30% des espèces de poissons d'eau douce sont actuellement menacées et, selon les estimations, plus de 800 autres espèces d'eau douce sont menacées d'extinction. On est loin de trouver une solution au problème, une augmentation de près de 40% des prélèvements d'eau dans le monde étant prévue d'ici 2025. Le développement de nombreuses sociétés s'en trouve compromis et les avantages pouvant découler de l'exploitation durable de la diversité biologique des eaux douces semblent encore plus incertains qu'on ne l'a anticipé au cours de ces dernières années.*

*La dégradation de la diversité biologique des eaux douces et de nombreux écosystèmes terrestres et côtiers en général du fait de la surexploitation des ressources en eau n'a pas été suffisamment reconnue. Pourtant, sans ces écosystèmes, il n'y aurait pas de ressources en eau. Les écosystèmes ont besoin d'eau pour conserver les valeurs intrinsèques qui leur permettent de fournir des biens et services à l'humanité. Si celle-ci continue de gaspiller les ressources en eau et de détruire leurs écosystèmes, il en résultera de grandes pertes sur les plans social et économique. Une grave dégradation des fleuves, des lacs et des réserves d'eaux souterraines entraînera des conflits sociaux et politiques de plus en plus graves, notamment lorsque la pénurie d'eau sera à son comble.*

*La présente séance interactive, divisée en trois parties, se penche sur la crise mondiale de l'eau et examine des questions de politique générale, des questions techniques et des problèmes relatifs aux programmes. Plus de 150 personnes y participent.*

## Les tout derniers progrès sur le front de l'eau: Nouvelles politiques et directives

- Président: Delmar Blasco, Secrétaire général, Convention de Ramsar sur les zones humides, Suisse
- Intervenants: Bert Diphorn, Department for International Cooperation – DGIS, Pays-Bas  
Khalid Mohtadullah, Partenariat mondial pour l'eau, Suède  
Jamie Skinner, Commission mondiale sur les barrages, Afrique du Sud  
Nick Davidson, Bureau de la Convention de Ramsar, Suisse  
Ger Bergkamp, UICN, Suisse

La gravité de la crise de l'eau douce a donné de l'impulsion à un certain nombre d'initiatives mondiales et régionales, notamment la Vision mondiale de l'eau et le plan d'action correspondant. Cette vision a été préparée par plus de 20 000 experts en vue d'être examinée au 2e Forum mondial de l'eau, tenu à la Haye du 17 au 22 mars 2000. La contribution concrète de l'UICN à la Vision mondiale de l'eau, intitulée *Vision de l'eau et de la nature*, a été produite par le secrétariat de l'UICN en consultation avec un grand nombre d'experts de Commissions, de membres et de partenaires de l'UICN. Elle a joué un rôle de premier plan dans les efforts visant à assurer l'intégration des considérations environnementales à la vision mondiale de l'eau et, de ce fait, à la déclaration ministérielle sur la sécurité de l'eau au 21<sup>e</sup> siècle («La Déclaration de la Haye»), qui a été adoptée en mars 2000.

La Vision mondiale et le plan d'action correspondant, tels qu'ils ont été élaborés par la Commission mondiale de l'eau, le Partenariat mondial pour l'eau et l'UICN, aideront de nombreuses organisations à formuler et à mettre en oeuvre tout un éventail de nouvelles initiatives ayant trait à la conservation et à la gestion des ressources en eau. Ces documents étant maintenant établis, le moment est venu pour l'UICN et ses membres de préciser leur participation au plan d'action et à d'autres activités qui pourraient découler de la Vision.

La construction et l'exploitation future de grands barrages constitueront un deuxième facteur important, qui sera crucial pour la conservation des ressources en eau douce au cours des décennies à venir. Un nouveau cadre de décision, que la Commission mondiale sur les barrages s'emploie à élaborer, visera à réduire au maximum les effets négatifs des grands barrages sur les écosystèmes et la diversité biologique (*note*: le rapport a été publié le 16 novembre 2000). La question est de savoir comment, quand et où, le cas échéant, les membres de l'UICN pourraient appliquer ces directives.

Les quatre ensembles de mesures ci-après, recommandées pour améliorer la gestion et la conservation de l'eau, sont examinés au cours de la séance: le premier recommandé par la Convention de Ramsar sur les zones humides (adopté à la COP7 à San José en mai 1999); le deuxième par le 2e Forum mondial de l'eau et la Conférence ministérielle (La Haye, mars 2000); le troisième par la Commission mondiale sur les barrages (dont le texte sera publié sous peu); et le quatrième, qui est le programme de travail du Partenariat mondial pour l'eau et qui vise à mettre en oeuvre le plan d'action de la Vision mondiale de l'eau. Ces recommandations, directives et programme de travail, qui traitent d'une manière générale de la nécessité d'aborder la gestion des ressources en eau dans une optique intégrée dans l'ensemble des bassins hydrographiques, offrent aux membres de l'UICN une base d'action pour les années à venir. Enfin, l'initiative de l'UICN pour l'eau et la nature est présentée.

## Résultat: Passer de la politique à l'action

Au cours de cette séance, on évoque la manifestation la plus récente et la plus importante (le 2e Forum mondial de l'eau) en ce qui concerne la recherche de solutions pour éviter la crise mondiale de l'eau. Les participants sont informés du processus qui devait aboutir à la production et à l'adoption de la Vision mondiale de l'eau à la Haye et il leur est rappelé qu'au cours de cette manifestation S. M la Reine Noor, marraine de l'UICN, a présenté la Vision de l'eau et de la nature, établie par l'UICN.

Les principaux résultats du 2e Forum mondial de l'eau étaient les suivants:

- débat animé sur la privatisation des ressources d'eau et les rôles respectifs du secteur privé et des pouvoirs publics dans la répartition des ressources d'eau;
- grande disparité entre les points de vue proposés par les auteurs de la Vision de l'eau pour l'alimentation et le développement rural et ceux de la Vision de l'eau et de la nature;
- nécessité de passer d'urgence de la Vision à l'action aux niveaux régional et local, avec l'appui du Partenariat mondial pour l'eau, de la communauté des donateurs, de l'UICN et de plusieurs de ses membres.

Le Partenariat mondial pour l'eau, qui était représenté par son secrétaire exécutif, axera ses efforts sur la mise en oeuvre d'une politique de gestion intégrée des ressources en eau au niveau régional, en coopération avec les gouvernements, le secteur privé et toutes les autres parties prenantes. Un accent particulier sera mis sur la bonne gouvernance, la formulation de principes pratiques pour la gestion intégrée des ressources en eau, la détermination des besoins et l'organisation d'activités de démonstration pour encourager la gestion intégrée des ressources en eau, et l'établissement d'alliances entre toutes les parties intéressées.

En 1997, dans le souci d'appliquer plusieurs résolutions ayant trait aux coûts environnementaux et sociaux du développement des infrastructures, l'UICN et la Banque mondiale ont favorisé la création de la Commission mondiale sur les barrages. Il s'agit là d'un exemple concret de la façon dont les parties prenantes (pouvoirs publics, populations concernées, secteur privé et donateurs) peuvent collaborer pour formuler de nouvelles politiques publiques de planification, de construction et de gestion des barrages. Se fondant sur 10 études de cas détaillées, une enquête réalisée sur 125 barrages dans 56 pays, 17 examens thématiques effectués par 125 auteurs dans 34 pays et quatre réunions régionales avec 1 500 experts, la Commission établit son rapport, qui sera lancé à la mi-novembre par l'ancien Président sud-africain, Nelson Mandela. Elle y fixe des critères et directives qui aboutiront à des résultats viables sur le plan économique tout en étant acceptables sur les plans social et environnemental.

Il en va de même pour la résolution VII.18 et les directives concernant l'intégration de la conservation et de l'utilisation judicieuse des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques, et pour la résolution VII.19 sur la coopération internationale, adoptées en 1999 par les parties à la Convention relative aux zones humides (Ramsar, 1971). Conformément au plan de travail commun de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention de Ramsar, ces documents offrent le cadre dans lequel les parties aux deux conventions mettront en oeuvre une initiative des bassins visant à intégrer la gestion des zones humides, de la diversité biologique et des bassins hydrographiques. Le

but de cette initiative est de créer un réseau de partage des connaissances et d'échange des données d'expérience et des bonnes pratiques en matière de gestion des bassins hydrographiques, en se fondant sur une trentaine d'études de cas effectuées dans 20 pays au cours de la phase initiale du projet.

Enfin, l'initiative de l'UICN pour l'eau et la nature a été lancée. Il s'agit d'un programme quinquennal de 28 projets d'un budget d'environ USD 39 millions, exécuté dans une quarantaine de pays dans les régions les plus pauvres d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Il s'inspire de l'initiative *L'eau et la nature – Vision et plan d'action*, qui a été approuvée au 2e Forum mondial de l'eau. Les membres et les partenaires de l'UICN y seront associés afin de mobiliser l'expérience nécessaire pour trouver des solutions pratiques à l'utilisation irrationnelle et par conséquent non durable des ressources en eau. Étant donné que celles-ci constituent la base même de la vie humaine sur terre, l'initiative montrera aussi le lien indéniable qui existe entre l'amélioration de la gestion des écosystèmes, le développement durable et la réduction de la pauvreté. Immédiatement après la séance, une conférence de presse est organisée pour lancer l'initiative de l'UICN pour l'eau et la nature, au cours de laquelle le Gouvernement néerlandais fait part de son intérêt à devenir un partenaire de premier plan.

## **Une question brûlante à débattre: de combien d'eau ont besoin nos zones humides?**

Président: Sir Martin Holdgate, ancien Directeur général de l'UICN (1987-1993)  
Intervenants: Grethel Aguilar, Commission du droit de l'environnement, Costa Rica  
S. E. Jacob Nkate, Ministre du Territoire et du Logement, Botswana  
Mike Acreman, Centre for Ecology and Hydrology, Royaume-Uni  
Jorge Jimenez, Commission de la gestion des écosystèmes, Costa Rica  
Geoffrey Howard, UICN EARO, Kenya

L'importante question des besoins en eau des écosystèmes d'eau douce est à la base d'une grande partie des débats sur les politiques et pratiques. Les besoins des fleuves sont définis par la nécessité de maintenir leurs fonctions essentielles et les biens et services qu'ils fournissent à la société, ainsi que leurs qualités non utilitaires. Il importe d'établir des procédures claires pour décrire la façon dont il faut allouer une quantité d'eau suffisante pour maintenir les flux environnementaux. Bien qu'il faille encore rassembler beaucoup d'informations scientifiques sur le débit des fleuves, la définition de ces besoins d'eau ne pourra se faire qu'avec la pleine participation des scientifiques et de tous les utilisateurs concernés dans chaque bassin hydrographique. Les méthodes d'évaluation des flux environnementaux ainsi que les questions politiques et sociales liées à la décision concernant la répartition des ressources en eau sont examinées au cours de la séance.

### **Résultat: Amener les scientifiques, les pouvoirs publics et la société civile à relever ensemble le défi**

La deuxième partie de la séance est consacrée à une question essentielle: quelle quantité d'eau faut-il allouer aux fleuves et aux habitats de zones humides qui y sont associées pour maintenir leurs fonctions essentielles et les biens et services qu'ils fournissent aux sociétés humaines? Mike Acreman présente un exposé liminaire au cours duquel il souligne qu'un certain nombre de méthodes existent pour réguler le débit des fleuves de manière à répondre aux besoins dans les domaines de

l'environnement, des loisirs et de l'énergie; elles vont de celles utilisées par les ingénieurs à celles intégrant les aspects sociaux, économiques et écologiques. S'il existe des méthodes complexes pour déterminer le rapport entre le débit fluvial et les caractéristiques des habitats, l'éventail des résultats obtenus avec les différentes méthodes ne permet pas de répondre de façon décisive aux questions fondamentales. Il n'y a pas de «technique miracle» universelle, dans la mesure où des choix politiques, sociaux et économiques essentiels doivent encore être faits, choix qui nécessitent de nouveaux outils de décision et la participation de toutes les parties prenantes. Il incombera inévitablement aux décideurs et à la société civile de se prononcer sur l'ampleur des changements écologiques qu'ils sont disposés à accepter dans un écosystème d'eau douce donné.

Le Ministre Nkate présente une étude de cas sur le delta de l'Okavango au Botswana, la plus large zone humide d'eau douce en Afrique, qui est également le plus large site (68 640 km<sup>2</sup>) inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale de Ramsar. Il évoque les menaces qui pèsent sur le site, qui vont des intérêts antagoniques de l'agriculture, du tourisme et de la conservation de la nature, au problème de la réinstallation dans l'Angola d'après-guerre, en passant par les prélèvements non planifiés, la pollution et la dégradation des terres, aussi bien *in situ* que dans l'ensemble du bassin. De toute évidence, un plan de gestion s'impose, qui couvrirait l'intégralité du bassin de l'Okavango et garantirait au delta de l'Okavango une bonne allocation d'eau pour l'avenir.

Les facteurs fondamentaux pour réaliser cet objectif sont les suivants:

- la collecte et l'analyse de données sur l'hydrologie et l'exploitation du delta par les collectivités et d'autres utilisateurs d'eau et de ressources;
- une Commission du bassin de l'Okavango (OKACOM) efficace qui réunit les États de l'ensemble du bassin, en vue d'assurer la coopération en matière d'exploitation des ressources partagées et le règlement des conflits, au moyen de nouveaux accords et législations ou en adaptant ceux qui existent déjà;
- un dialogue avec les utilisateurs dans le cadre d'un processus structuré, pour discuter de questions d'intérêt commun concernant par exemple l'utilisation et la gestion présentes et futures de l'eau, la clarification des règles régissant l'utilisation des ressources, les écosystèmes et les besoins humains, et pour collaborer avec des équipes d'experts interdisciplinaires;
- la volonté politique et l'appui des partenaires extérieurs (tels que les institutions scientifiques, les organismes donateurs et autres partenaires) pour mettre en oeuvre le futur plan de gestion du delta, en travaillant dans le cadre de la politique nationale des zones humides, qui témoigne de l'engagement du Botswana à donner effet à la Convention relative aux zones humides.

## **Développer, avec votre concours, les activités de l'UICN concernant l'eau douce**

Président: Khalid Mohtadullah, Secrétaire exécutif, Partenariat mondial pour l'eau, Suède  
Intervenants: Marlou Tomkinson Church, The Nature Conservancy, États-Unis d'Amérique  
Elena Lombardo, Fundación Natura, Panama  
Elias Salameh, Université de Jordanie, Jordanie  
Juan Héctor Diaz, Autorité du canal de Panama, Panama  
Jamie Skinner, Commission mondiale sur les barrages, Afrique du Sud

La mise en oeuvre de la gestion intégrée et de la conservation des ressources en eau constitue un aspect fondamental des activités de l'UICN concernant les écosystèmes d'eau douce. Au niveau régional (par exemple Méso-Amérique, Asie du Sud-Est, Méditerranée), l'UICN formule un certain nombre de nouvelles initiatives pour appuyer la mise en oeuvre de pratiques de gestion durable de l'eau. Celles-ci s'inspireront des expériences locales des membres et partenaires de l'UICN dans le domaine de la gestion durable des terres et de l'eau. La justification de la nouvelle initiative de l'UICN pour l'eau et la nature et l'appui à sa formulation constitueront également une partie importante des activités futures de l'UICN. Les participants à la séance 6 examinent en particulier la situation au Moyen-Orient et une étude de cas du Panama afin de mettre en évidence les questions qui présentent le plus d'intérêt pour le nouveau Programme quadriennal de l'UICN pour les zones humides et les ressources en eau.

### **Résultat: Assurer la sécurité sur les plans écologique, économique et social**

Cette partie de la sa séance commence par un débat sur la gestion des ressources en eau au Moyen-Orient. Le Professeur Salameh de l'Université de Jordanie analyse la pénurie des ressources en eau dans la région et les utilisations antagoniques dues à l'urbanisation et l'amélioration des niveaux de vie, à l'immigration, au développement industriel et à l'expansion de l'irrigation. La rude concurrence entre les différentes utilisations entraîne de plus en plus de pénuries et de conflits à mesure que le débit des fleuves baisse et que le reste de l'eau devient pollué. Le déclin de la qualité de l'eau, du fait de la pollution et de la salinisation, est en passe de devenir un problème plus grave que la diminution quantitative. Toutefois, il peut offrir l'occasion d'intégrer les facteurs environnementaux à une optique centralisée de la gestion de l'eau.

Au cours du débat, plusieurs participants font référence aux pertes d'eau (pouvant atteindre 50%) liées aux fuites de canalisation et au mauvais entretien des systèmes municipaux de distribution, ce qui signifie que trop souvent, de nouveaux barrages et réservoirs sont construits à un coût beaucoup plus élevé que ce qu'on aurait dépensé pour réparer tout simplement les réseaux de distribution existants. La nécessité d'intégrer la gestion des bassins hydrographiques et des bassins versants au Moyen-Orient et dans l'ensemble de la région méditerranéenne a été soulignée. Une telle optique s'impose si l'on veut mettre un terme à des décennies de gaspillage des écosystèmes d'eau douce, en privilégiant des solutions non fondées sur les infrastructures et en mettant davantage l'accent sur la viabilité des programmes de mise en valeur des ressources en eau.

Les enseignements importants découlant de la séance sont les suivants:

- les projets de mise en valeur des ressources en eau de tout genre devraient se fonder sur des évaluations économiques et environnementales solides, y compris des évaluations d'incidences transfrontières;
- les politiques nationales et régionales devraient viser à assurer une répartition équitable de l'eau entre les pays grâce à un dialogue auquel sont associés les pays intéressés et, le cas échéant, des institutions internationales faisant office de médiateurs;
- il faudrait améliorer la planification en mettant en place des plans directeurs modernes qui portent à la fois sur les eaux de surface et sur les eaux souterraines;
- il convient de renforcer la législation et la lutte contre la pollution grâce à divers mécanismes,

ce qui signifie que la réglementation formulée au niveau central doit être améliorée grâce à la participation et à l'engagement du public sur le plan local;

- la collecte de données doit être améliorée et les résultats mis à la disposition de toutes les parties prenantes.

La dernière partie de la séance est consacrée à un débat sur le programme de développement de l'Autorité du canal de Panama (qui a été transférée récemment des États-Unis au Panama). Le canal de Panama est l'échine dorsale de l'économie de ce pays. Le Directeur de l'Autorité du Canal passe en revue les problèmes qui se posent et les efforts de collaboration que déploient les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et la société civile pour y faire face ouvertement. De très grandes quantités d'eau sont nécessaires pour le transport maritime, l'approvisionnement en eau potable et la recherche d'une solution aux problèmes de sécheresse causés par El Niño. Différentes options pour augmenter la quantité d'eau disponible pour le transfert des bateaux de l'Atlantique au Pacifique, et vice versa, ont été avancées: dragage du canal, économie d'eau et construction de réservoirs et de nouvelles écluses avec «synchrolifts» sont au nombre de celles qui font actuellement l'objet d'un examen. Fundación Natura fait un exposé dans lequel elle indique que les solutions et infrastructures proposées empièteront sur le corridor biologique méso-américain, qui abrite un large éventail de divers écosystèmes, formes terrestres et communautés qui sont très sensibles aux pressions du développement.

Pour résoudre ces problèmes, l'Autorité du canal de Panama cherche à formuler une stratégie de gestion durable propre à assurer la conservation de l'aire d'alimentation du Canal et des zones environnantes relevant de sa juridiction. Elle est résolue à coopérer avec toutes les parties prenantes, y compris les diverses institutions travaillant pour la conservation, en vue d'arrêter d'un commun accord des options adéquates en matière de développement et de conservation. À cette fin, elle formulera un grand programme de lutte contre la pauvreté qui sera fondé sur des activités de conservation et financé par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale de Fundación Natura pour l'écologie, dont les ressources s'élèvent actuellement à USD 30 millions.

À la suite des exposés, les participants et l'audience discutent de la façon d'associer les parties prenantes à la gestion des bassins hydrologiques. Les points essentiels issus de cette discussion sont les suivants:

- la bonne gouvernance exige la transparence et des mesures visant à apaiser la méfiance, lesquelles commencent par une discussion des questions d'intérêt commun;
- la participation efficace suppose l'adoption d'une législation qui appuie la création et le bon fonctionnement d'institutions, notamment des fondations, qui s'emploieraient tout spécialement à offrir un cadre de dialogue entre utilisateurs;
- un partenariat efficace implique que l'on dispose de suffisamment d'informations, fondées sur les résultats de la recherche scientifique à long terme, qui sont communiquées aux collectivités au moyen de campagnes d'éducation et de communication;
- les exemples positifs de gestion de bassin hydrographique devraient être diffusés aux autorités de gestion de bassin dans le monde entier, afin d'établir un inventaire des principes, outils et pratiques de gestion intégrée des bassins.

En résumé, la séance 6 permet d'établir que l'utilisation durable et équitable des ressources en eau constitue le fondement de la sécurité environnementale, sociale et économique, aux niveaux local,

national et régional. Et comme l'a si bien dit S. M. la Reine Noor au cours de la cérémonie d'ouverture, il s'agit d'une «sécurité qui est essentielle pour établir et maintenir la paix».

## Recommandations

En réponse aux appels à l'action lancés à l'occasion des manifestations organisées récemment, les participants à la séance interactive recommandent au secrétariat de l'UICN, en étroite collaboration avec les membres et les Commissions de l'UICN:

- d'engager activement un dialogue avec les autres initiateurs de la Vision, en particulier ceux de la Vision de l'eau pour l'alimentation et le développement rural;
- de passer résolument de la politique à l'action, notamment (mais non pas exclusivement) avec le Partenariat mondial pour l'eau, qui a déjà produit un cadre d'action révisé intégrant les résultats du 2e Forum mondial de l'eau. La coopération avec le Partenariat mondial pour l'eau devrait intervenir essentiellement au niveau régional, par l'intermédiaire des comités consultatifs techniques chargés de susciter un changement dans la manière dont la gestion intégrée des ressources en eau est mise en oeuvre ; (*note*: l'UICN participe déjà aux activités des comités consultatifs techniques pour l'Afrique australe et l'Amérique centrale et cherche à coopérer avec les comités techniques consultatifs techniques de la Méditerranée et de l'Asie du Sud et du Sud-Est);
- de diffuser les directives de la Commission mondiale sur les barrages, de participer aux travaux concernant ces directives et, le cas échéant, de contribuer à leur application, notamment de participer au Forum de la Commission, lequel constitue une instance des parties prenantes où seront examinées d'autres mesures qu'on pourrait prendre au sujet des résultats des travaux de la Commission en février 2001;
- d'encourager la mise en oeuvre des directives concernant la gestion des bassins hydrographiques, telles qu'elles ont été adoptées par la Convention relative aux zones humides, sous la forme du plan de travail commun Ramsar/CDB, et de chercher les moyens d'aider à développer davantage l'initiative des bassins hydrographiques approuvée par la cinquième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique en mai 2000; et surtout,
- de promouvoir et de mettre en oeuvre l'initiative de l'UICN pour l'eau et la nature aux niveaux régional, national et local, en coopération avec les membres de l'UICN, les Commissions de l'UICN, les homologues oeuvrant dans le domaine de l'environnement, et les partenaires qui portent un vif intérêt à la gestion des ressources en eau.

En ce qui concerne la gestion intégrée des ressources en eau, et pour orienter le Programme de l'UICN, les participants conviennent que:

- en définitive, la répartition de l'eau entre les écosystèmes et les populations est une question sociale et économique et devient, de ce fait, essentiellement un choix politique;
- la nécessité de mettre au point des méthodes techniques pour la répartition de l'eau, qui produisent des résultats plus directement applicables par les décideurs, continuera de s'imposer. Ce qui implique que l'UICN devrait apporter son concours aux institutions (en particulier celles des pays en développement) chargées de collecter les données et d'analyser les débits des cours d'eau et les besoins en matière de flux environnementaux. De toute évidence, la collecte des

données et l'amélioration de la diffusion de l'information sont devenues une condition préalable essentielle pour une bonne gouvernance et une participation effective à la gestion des ressources en eau et des bassins hydrographiques;

- l'application de la législation existante ou l'adoption de nouveaux accords et lois «faciles à appliquer» tant au niveau national qu'au niveau international, est tout aussi importante pour maintenir le débit de l'eau dans les écosystèmes d'eau douce. Par ailleurs, une législation efficace pour la gestion intégrée des ressources en eau devrait encourager la création et le fonctionnement d'institutions chargées de prendre les décisions au niveau des bassins hydrographiques;
- il convient de renforcer l'appui aux institutions de gestion des bassins hydrographiques, afin qu'elles encouragent la coopération et le règlement des conflits en matière de gestion écologiquement rationnelle des bassins, grâce à des processus clairs et à un dialogue efficace sur les questions d'intérêt commun pour tous les utilisateurs;
- pour parvenir à un consensus sur les questions de mise en valeur et de conservation des ressources en eau, le dialogue entre les utilisateurs devrait être la règle plutôt que l'exception. Les accords et décisions approuvés avec la participation des parties prenantes devraient être portés à la connaissance du grand public grâce à des programmes d'éducation et de communication.

Dans l'ensemble, la séance interactive examine les stratégies qui permettraient d'éviter la crise mondiale de l'eau et formule de nombreuses recommandations de fond pour orienter l'exécution du Programme de l'UICN pour les zones humides et les ressources d'eau pendant la période de 2001 à 2004. Au niveau des orientations et sur le plan technique global, l'UICN favorisera la mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, grâce à la formulation, à l'exposition et à la diffusion de principes et outils. Elle devra à cet effet formuler une plus large série de projets concernant les zones humides et les ressources en eau pour démontrer l'amélioration des pratiques, que ce soit en rapport avec la collecte d'informations sur le fonctionnement et les besoins des écosystèmes, ou la participation des parties prenantes en tant que moyen de renforcer la gouvernance et une prise de décision responsable, les techniques de restauration des écosystèmes d'eau douce dégradés, l'échange des enseignements tirés de l'expérience entre les utilisateurs et les organisations de mise en valeur de bassins hydrographiques, ou encore la diffusion des informations au sein des collectivités. D'importantes directives seront tirées de la mise en oeuvre de l'initiative de l'UICN pour l'eau et la nature, à laquelle sont associés les plus importants partenaires de l'UICN aux niveaux mondial et régional dans le domaine de la gestion des ressources en eau.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Faire des vagues – stratégies pour éviter la crise mondiale de l'eau*

#### **1ère partie: Les tout derniers progrès sur le front de l'eau**

*Président: Delmar Blasco, Secrétaire général, Bureau de la Convention de Ramsar*

*Rapporteur: Chris Morry, UICN, Canada*

09h00-09h05

#### **Ouverture de la séance**

*Delma Blasco*

09h05-09h50

#### **Exposés**

Le 2e Forum mondial de l'eau (mars 2000, La Haye): recommandations et ligne de conduite future

*Bert Diphooorn, Ministère de la Coopération pour le développement, Pays-Bas*

Prévenir la crise de l'eau: du cadre d'action à l'application sur le terrain

*Khalid Mohtadullah, Secrétaire général du Partenariat mondial pour l'eau*

Lignes directrices relatives aux barrages: stratégie de diffusion et de mise en œuvre

*Jamie Skinner, Commission mondiale sur les barrages, Afrique du Sud*

Des zones humides à la gestion des bassins hydrographiques: les lignes directrices de Ramsar sur la gestion intégrée des bassins hydrographiques

*Nick Davidson, Bureau de la Convention de Ramsar, Suisse.*

Stratégie de l'UICN pour faire face à la crise de l'eau

*Ger Bergkamp, UICN, Suisse*

09h50-10h00

#### **Période de questions**

10h00-10h15

Pause café/thé

#### **2e partie: De combien d'eau ont besoin nos zones humides et nos fleuves?**

*Président: Sir Martin Holdgate, ancien Directeur général de l'UICN, Royaume-Uni*

*Rapporteurs: Rocio Cordoba, UICN, Méso-Amérique; Ruud Jansen, UICN, Botswana*

10h15-10h20

#### **Ouverture de la séance**

*Sir Martin Holdgate*

10h20-10h40

#### **Exposés**

Maintenir et restaurer les débits fluviaux: connaissances d'aujourd'hui et défis pour demain

*Mike Acreman, Centre for Ecology and Hydrology, Royaume-Uni*

Défis et problèmes relatifs au delta de l'Okavango

*S. E. Jacob Nkate, Ministre du Territoire et du Logement, Botswana*

- 10h40-12h00 **Table ronde**  
*S. E. Jacob Nkate, Ministre du Territoire et du Logement, Botswana; Mike Acreman, Centre for Ecology and Hydrology, Royaume-Uni; Geoffery Howard, UICN, EARO; Grethel Aguilar, Commission UICN du droit de l'environnement; Jorge Jimenez, Commission UICN de la gestion des écosystèmes*
- 12h00-14h00 Pause déjeuner
- 3e partie: Développer, avec votre concours, les activités de l'UICN concernant l'eau douce**  
*Président: Khalid Mohtadullah, Secrétaire exécutif, Partenariat mondial pour l'eau*  
*Rapporteur: Hans Friederich, Bureau régional de l'UICN pour l'Asie*
- 14h00-14h10 **Ouverture de la séance**  
*Khalid Mohtadullah*
- 14h10-14h30 **Problèmes de l'eau au Moyen-Orient**  
*Prof. Elias Salameh, Université de Jordanie*
- 14h30-15h15 **Table ronde**  
*Jamie Skinner, Commission mondiale sur les barrages; Marlou Tomkinson Church, The Nature Conservancy; Elias Salameh, Université de Jordanie; Juan Héctor Diaz, Autorité du Canal de Panama; Elena Lombarda, Fundación Natura*
- 15h15-15h30 Pause café/thé
- 15h30-15h50 **Gestion durable de l'aire d'alimentation du canal de Panama**  
*Juan Héctor Diaz, Autorité du canal de Panama et Elena Lombarda, Fundación Natura, Panama*
- 15h50-16h50 **Table ronde**
- 16h50-17h00 **Clôture: bref exposé des résultats et recommandations de l'atelier pour le Programme de l'UICN**  
*Jean-Yves Pirot, Programme de l'UICN pour les zones humides et les ressources d'eau*

## Séance interactive 7:

# Diversité biologique: mobiliser les connaissances

**Organisation:** Wendy Goldstein (courriel: [wjg@iucn.org](mailto:wjg@iucn.org))

### **Introduction**

*Cette session aborde la question de savoir comment l'UICN pourrait apporter plus efficacement les connaissances requises aux personnes concernées, au moment opportun. Le savoir joue un rôle crucial dans les compétences de base de l'UICN en tant que service fourni à ses membres et à ses Commissions. L'UICN est en mesure de tirer parti de ses vastes réseaux des connaissances au service de la conservation, de les traiter et de les diffuser grâce à ces mêmes réseaux.*

*Le Programme de l'UICN met en vedette le «savoir» dans le cadre de sa stratégie pour tous les Domaines de résultats stratégiques impliquant le fait de créer, de traiter et de diffuser des connaissances. Ce processus est fondamental pour les autres axes stratégiques de l'UICN qui «responsabilisent» la société et influencent la «gouvernance», de telle sorte que les individus, les systèmes et les institutions soutiennent la conservation. En outre, le Programme de l'UICN dispose d'un domaine de résultats stratégique intitulé «Systèmes d'information et de communication», pour bâtir une infrastructure en vue de soutenir le rassemblement, le traitement, le stockage et la dissémination du savoir: la gestion des connaissances.*

*Les connaissances sont indispensables à la manière dont l'UICN fonctionne en tant qu'ensemble d'organisations vouées à la conservation. Il est impératif qu'elle soit plus efficace, d'autant que les espèces menacées d'extinction deviennent de plus en plus nombreuses et que les écosystèmes se dégradent de plus en plus, entraînant une baisse des services qu'ils prodiguent aux espèces et aux populations et affectant, du même coup, leurs économies.*

*Dans un monde où certains ont trop d'informations, ce qui revient à boire à une lance d'incendie et, en pratique, à manquer d'un accès pertinent et opportun, d'autres courent le risque de subir un désavantage croissant, en raison d'un accès limité au savoir-faire. Il nous faut également envisager le contenu des connaissances à partager ou à gérer. Ce contenu a deux aspects: le «quoi» et le «comment» de la conservation.*

## La séance

La réunion joue sur le fait qu'elle se déroule dans un stade de basket-ball, à la Cité des sports d'Amman, juste après les Jeux olympiques de Sydney. Nous avons repris l'idée de l'«équipe de rêve du basket-ball» et avons donné le coup d'envoi de la réunion avec des présentateurs qui couraient avec un ballon de basket. L'idée est que nous voulons une équipe de rêve de l'UICN dans le domaine de la gestion des connaissances pour combattre la perte de la diversité biologique ainsi que celle des valeurs socioéconomiques des communautés tributaires de ces ressources locales. Il faut passer le ballon (les connaissances) rapidement et avec précision afin d'atteindre nos objectifs. Plus l'équipe coordonne ses efforts, plus nous serons en mesure de marquer des points. La séance:

- explore le contexte de la gestion des connaissances et les recommandations de l'évaluation externe de l'UICN en matière de gestion des connaissances; ainsi que le défi consistant à gérer la diversité de l'UICN pour en tirer un maximum d'avantages;
- se penche sur les travaux de quatre des Commissions de l'UICN sur le plan de la gestion des connaissances pour organiser les espèces, ainsi que pour rassembler des informations sur le droit de l'environnement; pour assurer un service de connaissances en vue de protéger le personnel des aires protégées; et pour tirer des leçons de la gestion des connaissances au sein de la Commission de l'éducation et de la communication;
- entend des exemples relatifs à la manière dont les membres et les partenaires de l'UICN gèrent les connaissances pour leurs groupes;
- s'informe des tendances dans les entreprises en matière de gestion des connaissances pour leurs clients, ainsi que sur le plan de la compétitivité;
- discute du type d'organisation que nous aspirons à devenir et du genre de compétences qu'il faut acquérir pour relever les défis du monde moderne;
- propose un modèle pour un cadre d'organisation: une université virtuelle;
- discute en groupes de certaines des principales questions qui ont surgi, du modèle et des mesures susceptibles d'être adoptées par l'UICN dans le Programme. Une vidéo de la session a été préparée pour le rapport destiné au Congrès.

## L'UICN et la gestion des connaissances: rappel des faits

**Bart Romijn** (équipe d'évaluation externe de l'UICN) présente une vision exaltante pour nos travaux – l'UICN, Premier champion olympique du XXI<sup>e</sup> siècle en matière de connaissances et d'apprentissage! Imaginez l'UICN:

- en tant qu'organisation ouverte, capable d'évaluer et de réfléchir, tout en étant pragmatique;
- en tant qu'organisation qui récompense l'expérimentation, l'apprentissage par la pratique et le partage;
- maîtrisant l'application des nouveaux médias en vue de la mobilisation des connaissances et de leur maîtrise;
- en tant que site Web remanié, devenir la plate-forme la plus réputée et la plus interactive au monde en matière de conservation;

- étant un partenaire attractif pour les médias et pour le secteur privé, en raison de sa capacité à créer et à diffuser des connaissances de haute qualité.

Alors, un monde juste, qui valorise et qui conserve la nature, pourrait être à portée de main.

L'UICN est principalement une organisation de connaissances. Le savoir est son capital le plus précieux. Ces connaissances sont diversifiées et dispersées. Les organisations membres, les Commissions, le Secrétariat et leurs réseaux respectifs sont d'énormes puits et sources de connaissances.

## Exemples de gestion des connaissances par l'UICN

**Javier Beltrán** présente l'initiative de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN et du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature - PNUE afin de développer les réseaux des Centres de ressources sur les aires protégées. Les objectifs de ce dernier sont de soutenir les gestionnaires des aires protégées dans le monde entier, en développant un programme intégré qui:

- améliore la disponibilité des ressources en matière d'information;
- fournisse des services d'information;
- augmente la mise en place de réseaux entre les professionnels des aires protégées; et
- donne accès à des possibilités de formation sur le plan de la gestion et de l'utilisation de l'information.

Un accès intégral et équitable aux ressources en matière d'information, de services et d'outils, est un facteur principal limitant l'efficacité des gestionnaires des aires protégées dans le monde entier. Les Centres de ressources sur les aires protégées sont un programme stratégique destiné à fournir les informations requises sur le terrain aux dirigeants et aux responsables des aires protégées. Le système sera établi afin de soutenir les échanges concertés d'information au sein de la communauté des aires protégées ainsi qu'à l'intérieur de la communauté plus large du développement durable.

Les aires protégées sont le fondement de toute stratégie efficace pour soutenir la santé de la planète et pour conserver ses paysages et sa diversité biologique. Depuis le Congrès mondial sur les parcs qui s'est tenu en 1992 à Caracas, la communauté internationale accorde une attention accrue au facteur de l'information à l'intérieur de l'équation générale de gestion des aires protégées. En s'appuyant sur les ressources et sur les services qui sont déjà en place, les Centres de ressources sur les aires protégées s'efforcent de mettre au point un système global pour assurer de nouveaux services et ressources d'information et optimiser ceux qui existent déjà, tout en soutenant la création de réseaux, ainsi que la formation requise.

**Koh Kheng Lian** (Directeur, Asia Pacific Centre for Environmental Law ou APCEL) et vice-président de la Commission UICN du droit de l'environnement (CDDE) pour l'Asie de l'Est, a évoqué l'expérience de ce Centre relative au rassemblement, au traitement, au stockage et à la diffusion des informations sur le droit de l'environnement. Le Centre a été établi en février 1996 par la Faculté de droit de l'université de Singapour sur l'initiative de la CDDE, en collaboration avec le PNUE. Les objectifs sont, entre autres, de:

- servir de centre de formation régional pour l'enseignement du droit de l'environnement;
- servir de centre régional pour la recherche; notamment pour la recherche pluridisciplinaire en politique et en droit de l'environnement international, régional et national;
- établir et développer une banque de données liées au droit et à la politique de l'environnement, et maintenir une base de données électronique;
- promouvoir un échange d'informations en matière de droit international, régional et national;
- publier des études, des rapports et des matériaux pour les cursus universitaires relatifs à la politique et au droit international, régional et national.

Avec le soutien de l'UICN, le PNUE et l'Asia Pacific Centre for Environmental Law ont établi une base de données relative au droit de l'environnement, comprenant des instruments internationaux et régionaux, ainsi que la législation nationale des pays membres de l'ANASE dans la région. Cette base est disponible sur Internet ainsi qu'à la bibliothèque de la Faculté de droit de l'Université nationale de Singapour. La base de données sert également de centre régional au service du Système d'information sur le droit de l'environnement de l'UICN, ainsi que de centre de ressources au service des programmes du Réseau NETTLAP du PNUE. On peut y accéder à l'adresse suivante: <http://sunsite.nus.sg/apcel>

**Nattley Williams** (Centre du droit de l'environnement à Bonn) décrit brièvement l'initiative du Programme de l'UICN pour le droit de l'environnement destinée à fournir aux usagers des informations détaillées, dignes de foi et actualisées, en matière de droit de l'environnement. Ce service d'information ou ECOLEX est un projet conjoint, mis au point grâce à un partenariat entre l'UICN et le PNUE, avec le soutien du Gouvernement néerlandais.

Par le truchement de ce service convivial, les usagers peuvent chercher et extraire des données concernant les conventions auxquelles des pays comme la Jordanie sont parties, y compris les dates de signature ou de ratification. Ils peuvent également obtenir la législation nationale concernant les aires protégées de Jordanie ou, par exemple, de Tanzanie. Des bibliographies, ainsi que le texte intégral de ces documents seront mis à leur disposition, dans la mesure du possible. Ce service sera disponible dans toutes les langues de l'UICN.

La Phase I du projet est pratiquement achevée. Au cours de la Phase II, l'objectif est d'élargir le partenariat afin d'inclure des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui possède une remarquable banque de données sur les instruments légaux relatifs au droit de l'environnement, les Secrétariats des accords relatifs à l'environnement, ainsi que les institutions régionales qui ont des informations sur le droit de l'environnement. Pour en examiner le prototype, consulter le site Web à l'adresse: <http://www.ECOLEX.ORG>

**Andrew Smith** a présenté un rapport sur le Système d'information sur les espèces, l'initiative naissante de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) en matière de gestion des données pour appuyer des prises de décision saines concernant l'environnement par l'intermédiaire d'une collecte, d'une gestion, d'un échange et d'une promotion efficaces de données et d'informations de haute qualité sur les espèces. Il a mis en relief le besoin pressant d'informations actualisées sur les espèces, ainsi que les six années de travail qui ont été nécessaires pour développer le système actuel, largement grâce à l'apport de bénévoles. La CSE, qui représente la source la plus complète au monde en matière d'expertise scientifique et de gestion relative aux espèces, avec

plus de 7000 membres bénévoles au sein de 120 groupes de spécialistes, possède une structure idéale pour contribuer à des informations par le biais d'une base de données interconnectées.

Il fait allusion au rôle du Système d'information sur les espèces en tant que prestataire de données au Système d'information sur la conservation de la diversité biologique (SICB). Ce consortium a mis au point des protocoles pour un système de partage des informations entre certaines des principales organisations pour la conservation. Le consortium est une entreprise conjointe entre BirdLife International, Botanic Gardens Conservation International, Conservation International, le Système d'information international sur les espèces, l'UICN (Commission de la gestion des écosystèmes, Programme pour le droit de l'environnement, Commission de la sauvegarde des espèces et Commission mondiale des aires protégées), The Nature Conservancy, l'Analyse des registres du commerce de la faune et de la flore, le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature - PNUE et Wetlands International.

**Frits Hesselink** (Président de la CEC) évoque la façon dont la CEC a géré les connaissances relatives à l'éducation et à la communication, et présente trois leçons qui en ont été tirées au sein de la Commission. La première concerne la manière d'améliorer un contenu pertinent, de le rassembler, de le gérer et de le transférer. La deuxième se rapporte à la gestion des connaissances afin de les transmettre aux personnes, quand elles en ont besoin. La troisième porte sur la consultation avec les usagers pour mettre au point des instruments et des systèmes d'accès aux connaissances.

La CEC perçoit la gestion du savoir comme un instrument lui permettant d'exécuter son mandat afin que les connaissances pertinentes puissent circuler entre les personnes concernées. La CEC utilise, comme moyen de partager les connaissances sur l'éducation et la communication, des programmes de formation, des ateliers, Internet, les sites Web et des publications. La CEC tire les connaissances de ses réseaux, gère les informations au niveau mondial, puis diffuse les résultats par le biais de la Commission et des réseaux membres de l'UICN.

La CEC a fait partie d'un «débat» Internet pour contribuer à définir la réflexion en ce qui concerne l'évolution de la sensibilisation à l'environnement en direction d'une sensibilisation aux problèmes du développement durable, un défi proposé dans l'Agenda 21, au chapitre 36. Ce débat a dégagé des leçons utiles à partager avec d'autres parties de l'Union, leçons présentées dans le premier chapitre de l'ouvrage résumant les principales idées du débat. Afin de mettre la gamme complète des apports au débat à la disposition de ceux qui n'ont pas accès à Internet, un CD-ROM a été préparé pour accompagner le livre.

## **Gestion des connaissances parmi les membres de l'UICN**

**Adel Farid Abdel-Kader** (Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe ou CEDARE, basé en Égypte) rend compte des travaux du Centre en tant que catalyseur d'initiatives en matière de développement durable aux niveaux national et régional, destinées à stimuler l'application des conventions et des accords internationaux dans la région. Le Centre met au point des systèmes de données relatives à l'environnement pour créer des connaissances, fournir des analyses, des évaluations et des informations sous des formes qui soient adaptées aux multiples

usages sociaux, comme les prises de décision, les analyses politiques et l'utilisation par les personnes concernées. Le Centre contribue également aux activités de renforcement des capacités dans la région.

Avec l'emploi accru des approches participatives de la part des communautés publiques et locales dans les prises de décisions et dans la gestion de l'environnement, l'accès public aux données sur l'environnement pour un développement durable est devenu le principal instrument pour informer ces communautés et les sensibiliser aux solutions possibles. Les technologies de l'information et de la communication donnent l'occasion aux individus et aux institutions de communiquer directement, sans passer par une bureaucratie, afin d'échanger et de partager des données.

En outre, les réseaux de connaissances maximisent le rythme de création des connaissances à partir de sources diverses, abattent les barrières entre les secteurs, et sont les plus adaptés aux approches pluridisciplinaires pour un développement durable. Il est néanmoins essentiel de gérer l'information au sein d'un réseau d'institutions coopérant étroitement entre elles, ainsi que parmi les différents secteurs d'une même organisation. Cela nécessite un cadre institutionnel qui définisse une structure nette et un mécanisme de coordination.

**Wendy Van Asselt** parle de la manière dont le World Resources Report du World Resources Institute (WRI) a subi une transformation majeure au cours des deux dernières années afin de rendre l'information plus accessible et plus pertinente aux différents secteurs de la société, augmentant ainsi la possibilité qu'elle soit diffusée et utilisée. Un des aspects de cette stratégie de communication est de profiter des technologies de l'information, ainsi que de la Toile mondiale.

Le World Resources Report explore l'interface entre le développement et l'environnement. Le Rapport, préparé par le World Resources Institute, le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale, se composait habituellement de textes de style universitaire, ne comportant pas beaucoup de graphiques illustratifs. Destiné aux dirigeants, il atteignait un public restreint, étant présenté comme un seul type de livre, mis sur CD-ROM, ainsi que sur un site Web. Un Manuel pour les enseignants avait été mis au point pour aider ces derniers à utiliser le Rapport. Aujourd'hui, grâce à l'utilisation d'un rapport analytique et d'une présentation graphique, il attire l'intérêt des médias, ainsi que de la publicité gratuite.

**Jason Switzer** (Institut international du développement durable ou IIDDD) fait part des leçons tirées par l'organisation au cours de quatre années de recherche et d'expérience en matière de gestion des Réseaux de connaissances relatifs au développement durable, un modèle au service d'une collaboration institutionnelle qui exploite les technologies de l'information et de la communication dans le but d'influencer les politiques liées au développement durable.

L'IIDD a établi en 1996 «Spinning the Web», un prototype expérimental de gestion des connaissances et de mise en place de réseaux. En 1997, conjointement avec le Centre de recherches pour le développement international et l'Institut Nord-Sud, l'IIDD a parrainé le rapport d'un groupe de travail relatif aux priorités internationales du Canada pour le 21<sup>e</sup> siècle. Ce groupe de travail a identifié le «courtage» des connaissances comme Domaine d'action stratégique et a recommandé le déploiement d'efforts en vue d'une utilisation plus efficace des technologies de l'information et de la communication pour appuyer cette priorité.

La définition par l'IIDD d'un Réseau de connaissances est:

*Un groupe d'institutions expertes, œuvrant de concert sur un objet de préoccupation commune, afin de renforcer mutuellement leurs capacités de recherche et de communication, de partager les bases des connaissances et de mettre au point des solutions susceptibles d'être utilisées au-delà des membres du réseau.*

Quatre points clefs sont contenus dans cette définition:

1. Les Réseaux de connaissances nécessitent un engagement institutionnel, au-delà de la participation d'individus et d'experts (ce facteur différencie les réseaux de connaissances des associations professionnelles, des campagnes de sensibilisation, etc.) Il leur faut une structure et de la discipline pour être efficace.
2. La collaboration institutionnelle se déroule autour d'une question ou d'un problème unique, plutôt que d'un éventail élargi d'intérêts: **la polarisation et des plans de travail sont essentiels.**
3. Le renforcement des capacités est indispensable à ce modèle. L'IIDD crée des Réseaux de connaissances afin qu'ils tirent des enseignements les uns des autres et profitent de leurs atouts mutuels: la communication et l'évaluation sont par conséquent des éléments cruciaux.
4. Les Réseaux de connaissances doivent aller au-delà des échanges d'information de base et rechercher des solutions. L'implication des jeunes est un facteur de succès.

**En d'autres termes, un Réseau de connaissances exige plus de travail qu'un réseau.**

**Tony Whitten** (Banque mondiale, spécialiste principal en matière de diversité biologique), évoque les problèmes rencontrés dans la diffusion, par la Banque mondiale, des connaissances relatives à la diversité biologique, ainsi que les conditions requises pour qu'une institution se charge de la gestion du savoir.

Cinq ans auparavant, des consultants étaient venus à la Banque mondiale avec une nouvelle terminologie et un jargon concernant la gestion des connaissances. Le personnel était alors autonome, se préoccupait surtout de la gestion de projets et avait un cercle défini de professionnels. Les nouvelles idées suscitaient peu d'intérêt ou de soutien. La technologie de l'information était à la traîne derrière la rhétorique et l'utilisation de la Toile était minime. Des incitations avaient été établies, notamment d'ordre pécuniaire, pour le temps consacré par le personnel à ces questions, mais ce dernier avait d'autres priorités et la gestion des connaissances ne l'intéressait pas. Les cadres supérieurs ont insisté sur l'importance de la gestion des connaissances et lentement, les réticences sont tombées, surtout lorsque les contributions au partage des connaissances sont entrées en compte dans l'évaluation du personnel.

Un site Web interne relatif à la diversité biologique n'a jamais démarré car plusieurs de ses fonctions ont été supplantées par le courrier électronique et parce que l'information contenue sur ce site pouvait facilement être trouvée ailleurs. Le site Web externe marche relativement bien. Des articles sur les meilleures pratiques sont affichés sur le Web. Des espaces de travail sont créés pour des publics restreints, comme ceux qui travaillent à un projet, et il faut un mot de passe pour accéder à la discussion. Les services d'assistance ne se sont pas avérés très utiles.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, nous disposons du concept de la banque de connaissances. Une plus grande collégialité s'est développée. Les documents ne font que s'empiler sur les bureaux de personnes qui sont de plus en plus occupées. Il existe des cercles définis de professionnels, ainsi que des réseaux peu structurés d'individus qui se partagent des connaissances. Ils ont l'habitude de trouver qui fait quoi. Les connaissances sont diffusées à une vitesse qui aurait été inimaginable il y a cinq ans, nous réagissons mieux face au client, et les usagers externes posent des questions. Bien que l'utilisation de la Toile ait augmenté, elle ne s'est pas encore généralisée en raison d'une certaine méfiance. Le site de la diversité biologique Intranet a été abandonné. Il n'y a pas de mandat officiel, ni d'objectifs de travail spécifiques en ce qui concerne la gestion des connaissances.

En matière de gestion des connaissances, il n'est pas question d'argent, mais d'un changement culturel et de la nécessité de faire participer les individus. La résistance culturelle commence lentement à disparaître car l'utilité des outils a été prouvée. À présent, les frontières entre la gestion/le partage des connaissances et l'apprentissage s'estompent. L'attitude est de «laisser faire» et de lâcher la bride. On ne force pas les gens, la force s'étant avérée inefficace. Il existe une plus grande clarté et différenciation entre connaissances et informations. La banque permet le transfert des connaissances sur de grandes distances et de nouveaux outils sont utilisés sans que les gens s'en aperçoivent. Cela commence à avoir un sens et à être accepté. Mais il ne faut pas oublier pour autant l'importance d'un déjeuner autour d'une pizza pour rassembler des gens et leur faire partager des connaissances.

**Peter Croal**, (Agence canadienne pour le développement international ou ACIDI), fait remarquer que la gestion des connaissances consiste à communiquer les informations pertinentes aux personnes concernées au moment opportun tandis qu'aujourd'hui, c'est comme si on essayait de boire à lance d'incendie. Il souligne que le plus important est de transmettre les connaissances aux responsables pour les aider à prendre des décisions. Il rappelle au groupe que la moitié de la population mondiale ne bénéficie toujours pas d'un accès au téléphone et que 70% des pauvres de la planète sont des femmes.

Peter Croal fait valoir qu'il faut aborder la question de la fracture numérique sur le plan des connaissances. L'ACIDI ambitionne d'être une organisation d'apprentissage basée sur la connaissance. Il indique les moyens les plus prisés par le personnel de l'ACIDI en matière d'apprentissage comme étant, par ordre décroissant:

1. les ateliers, les cours, la formation
2. les entretiens avec des spécialistes ou animateurs de discussion
3. les manuels/les documents succincts
4. les collègues
5. Intranet
6. Internet

Une leçon tirée: assurer l'attachement des cadres supérieurs à toutes les approches concernant la gestion des connaissances et des données. La culture de l'organisation doit être bien comprise, tout comme ce qui motive le personnel.

**Gordon Shepherd** (WWF International) explique comment le WWF a créé un «college» pour faire naître un sentiment de responsabilité à l'égard de la conservation chez les cadres supérieurs et les partenaires. Le «college» est un réseau d'apprentissage plutôt qu'un institut avec des classes, donnant

des modules de formation réguliers et standardisés. Il est fondé sur un milieu d'apprentissage interactif sur Internet, afin de satisfaire les besoins d'une organisation décentralisée.

Le «WWF college» utilise différentes perspectives tirées d'une multitude de disciplines parmi le personnel et les partenaires du WWF dans le monde entier afin d'ajouter de la valeur aux cours et à leur contenu. Les cours utilisent nombre de moyens pour dispenser cet enseignement:

- l'ordinateur;
- le face à face et le téléenseignement, au moyen de téléconférences;
- l'apprentissage sur le tas;
- le partage d'expériences avec des pairs;
- la fourniture d'un contenu dynamique qui est continuellement renouvelé et intégré à l'apport des participants.

Plutôt que d'adopter une approche technocratique, orientée du sommet vers la base, avec un contenu statique, le cours est essentiellement axé sur la demande. Le principe consiste à donner des pairs et des mentors aux communautés d'apprentissage. Les participants fixent leurs propres objectifs en matière d'apprentissage, lesquels sont mesurés par rapport à une courbe des compétences, et ils sont responsables de ce qu'ils apprennent. Les participants créent des connaissances qui sont incorporées au cours suivant.

## Exemples de gestion des connaissances tirés du secteur des entreprises

**Lara van Druten** cite en exemple des tendances dans le monde des affaires et la manière dont certaines entreprises réagissent. Dans ce qu'elle qualifie d'ADN en pleine mutation du monde des affaires – ou de tendances régissant la manière dont les entreprises fonctionnent – elle cite les pressions résultant d'une nouvelle intensité en matière de savoir, où la durée de vie des connaissances professionnelles est de cinq ans. Elles doivent ensuite être remises à jour. Dans une situation aussi intense, les capacités sont plus précieuses que les connaissances. L'importance d'une gestion des connaissances a bouleversé la structure des organisations. Le tête-à-tête ne compte plus, ce sont les conversations à plusieurs qui sont recherchées, avec des individus qui ont des expériences et des compétences différentes. Vu la complexité des problèmes, l'interaction au sein des équipes pluridisciplinaires est capitale pour créer des synergies. Aujourd'hui, c'est le talent qui est valorisé. Pour y parvenir, nous avons besoin de nouvelles structures sur le plan organisationnel qui brisent les anciennes et créent davantage de flexibilité. Le pouvoir est mieux distribué avec l'établissement de liens et de nœuds.

**Vision Web** est une firme constituée de 6 sociétés indépendantes et d'innombrables projets transversaux de microentreprises. Ici, les anciennes idées au sujet des organisations ont été mises au rebut, en faveur d'une forme organisationnelle au service des entrepreneurs. Au sein de l'entreprise, c'est le talent qui prime, et non pas la structure. La firme fonctionne en se partageant des équipes pluridisciplinaires. La performance au sein de l'équipe n'est pas uniquement tributaire des résultats, mais prend également en compte ce qui ne marche pas. Ceux qui s'essaient à quelque chose de nouveau sont récompensés, et donc encouragés à le faire.

Une forme alternative de l'organisation pour l'esprit d'entreprise est réalisée grâce à:

- un changement continu dans un contexte de synergie, incorporant innovation et dynamisme au sein de l'organisation;
- une philosophie de l'organisation fondée sur la diversité culturelle;
- un grand café avec 20 ordinateurs pour 270 personnes;
- une infrastructure des connaissances facilitant le partage et la création du savoir, ainsi qu'une transparence de l'organisation;
- des communautés virtuelles entre les employés et les clients;
- une participation (les bénéfices sont partagés entre chaque projet de microentreprise).

Le concept de capital intellectuel de la **compagnie d'assurances Skandia** est le suivant: clarifier un avantage concurrentiel en établissant les grandes lignes de ce que l'entreprise, et non pas uniquement ses salariés, savent. Skandia a organisé son capital financier (notamment physique et monétaire) et intellectuel en termes de compétences, de souplesse et d'attitude humaine, ainsi que son capital structurel (relations avec les clients, organisation et capacité de renouveler et de créer de la valeur) pour l'avenir. Skandia a eu l'idée suivante: l'élaboration d'une stratégie à long terme permet de voir ce que l'organisation peut ou ne peut pas faire. Le fait d'avoir des éléments plus mesurables permet de mieux en tenir compte. Les organisations tentent de développer des universités d'entreprises pour développer leur capital en ressources humaines. Jadis, il y avait six universités d'entreprises de ce type. Aujourd'hui, on en compte 450 dans le monde.

Lara van Druten demande: comment faire pour créer de nouvelles connaissances si la durée de vie des données professionnelles n'est que de cinq ans ? Voici quelques exemples de questions clefs pour l'**ING Business School** afin d'accélérer la vitesse des connaissances professionnelles:

- Établir des connexions entre des publics ciblés
  - façonner les conditions de la création de réseaux informels
  - mettre en valeur les meilleurs talents
  - créer des voies de perfectionnement personnel
- Traduire la stratégie des entreprises en projets d'apprentissage pour l'action
  - alimenter l'entreprise en contenu
  - stimuler la création de connaissances novatrices
  - accélérer la création de nouvelles entreprises
- Animer des communautés virtuelles axées autour de sujets stratégiques
- Faciliter l'organisation indépendante de réseaux dans l'espace virtuel
- Optimiser la synergie interne et externe
- Créer une plate-forme de création et d'échange de connaissances ING

## Conclusions

Le savoir est le capital le plus précieux de l'UICN. Mobiliser le savoir au moment opportun et le transmettre aux personnes concernées, sous la forme appropriée, est essentiel pour que l'UICN

puisse conserver sa place de première organisation mondiale regroupant les connaissances au service de la conservation. Les organisations membres, les Commissions, le Secrétariat et leurs réseaux respectifs créent un énorme volume de connaissances ainsi que des moyens de les diffuser. L'UICN, en tant que gestionnaire de réseaux, a la capacité d'extraire et de distribuer des données actualisées sur divers thèmes.

L'UICN dispose déjà d'un large éventail d'activités de gestion des connaissances qui sont entreprises par ses diverses composantes. Les connaissances sont réunies, stockées et mises à disposition grâce à des bases de données, par exemple sur les espèces. L'UICN diffuse les connaissances par l'intermédiaire de publications, de sites Web, de conseils en matière de politiques et de cours de formation. De nouvelles connaissances sont créées lors des débats sur Internet, grâce aux serveurs de listes, aux ateliers, et à un dialogue par courrier électronique avec les membres des commissions ou des groupes de spécialistes.

L'UICN dispose cependant d'une grande marge pour introduire des modifications et de meilleures synergies. L'UICN pourrait, de surcroît, être plus à l'écoute de ses clients et leur fournir des services de connaissances qui correspondent mieux à ce qu'ils recherchent et demandent.

Les membres de l'UICN et ses partenaires abordent la question de savoir comment gérer les connaissances pour stimuler la conservation et la durabilité. Les enseignements tirés de ces travaux mettent l'accent sur le fait que le soutien de la direction est crucial pour créer une culture de partage et pour modifier les structures de l'organisation afin d'appuyer la gestion des connaissances. Même avec le soutien de la direction, il faut s'efforcer de comprendre ce qui motive les individus, et quels moyens il faudrait utiliser pour les inciter à utiliser certains types d'informations.

Internet et Intranet accélèrent la transmission et le partage des communications. Cela crée un problème dans le sens où certains ont le sentiment d'être assaillis d'informations et ont du mal à trouver ce qu'ils cherchent. Malgré les efforts visant à mettre des données en ligne, certaines personnes préfèrent prendre le téléphone ou interroger quelqu'un plutôt que de chercher sur la Toile. Pour d'autres, l'absence de connectivité entrave l'accès. Pour pallier cette absence de connectivité, l'IIDD a connecté des organisations dans les pays en développement dans le cadre de sa stratégie visant à les relier par le moyen de réseaux d'apprentissage. Ces réseaux de connaissances transmettent les résultats des recherches, posent des questions sur les politiques à appliquer en matière de durabilité et partagent les conclusions de façon plus générale, par le biais d'Internet, avec la communauté au sens large.

Comme le prouvent la plupart des exemples cités au cours de cette session, des *partenariats* sont cruciaux pour utiliser les diverses compétences requises et pour diffuser les connaissances. Les partenaires doivent convenir d'un *objectif* et d'une *structure* de travail, soutenus par une *communication* efficace, de manière interne et externe. L'*évaluation* doit faire partie de toutes ces activités, afin d'extraire et d'utiliser les enseignements tirés et d'en améliorer l'efficacité. L'IIDD a déterminé que l'inclusion des *jeunes*, avec des rôles bien définis, a été un facteur de succès dans les réseaux de connaissances, car les jeunes apportent des perspectives nouvelles, de l'énergie, de l'enthousiasme et des compétences Internet.

*Les études de marché* sont indispensables à la compréhension de la demande sur le plan des connaissances, ainsi que du meilleur moyen de les transmettre. Les connaissances doivent être «présentées»

de façon *appropriée* pour toucher le bon public afin qu'il puisse prendre des décisions avisées. La présentation comprend l'utilisation d'une langue adéquate pour atteindre le public ciblé. La plupart des sites Web partent aujourd'hui d'une approche fondée sur l'offre, et celui qui les utilise a du mal à trouver ce qu'il cherche. Il est par conséquent préférable que le produit des connaissances soit conçu *avec les usagers et par eux*.

Le type de données et la manière dont elles sont présentées, de façon à attirer des publics différents, ont été mis en relief par le dernier World Resources Report. En réfléchissant sur la manière d'attirer l'attention de différents groupes, l'information a été présentée de diverses manières. Comme le démontre le rapport du Centre pour l'environnement et le développement de la Région arabe et l'Europe (CEDARE), les médias et les politiques ont grand besoin que l'information soit rassemblée et présentée de manière succincte. Ainsi, dans le cas du World Resources Report, un résumé analytique comprend une note présentant clairement les grandes tendances concernant la capacité des écosystèmes à fournir des services. L'information résumée et illustrée a suscité un grand intérêt de la part des médias et des responsables débordés. Cependant, pour satisfaire les besoins de ceux qui ont besoin d'informations plus détaillées et plus substantielles, le rapport intégral est disponible en version papier, et étayé par une base de données en ligne, ce qui permet d'obtenir des informations plus complètes.

La compétitivité d'une organisation est fonction de ce qu'elle sait, de la manière dont elle utilise ce qu'elle sait, et de la vitesse à laquelle elle peut assimiler la nouveauté. Pour l'UICN, la compétitivité est nécessaire pour triompher des tendances sociales visant à faire régresser la diversité biologique, ainsi qu'à l'organisation pour qu'elle continue à jouer un rôle pertinent pour ses membres et ses donateurs, et à évoluer dans un monde en pleine mutation.

Pour que les connaissances circulent de manière optimale vers ceux qui en ont besoin au moment opportun, les gestionnaires doivent faire coïncider l'offre et la demande. Ils doivent fournir ce qui est utile, pressentir activement les besoins, les idées et les tendances, coordonner et agir en tant que gestionnaires du processus. Mieux les utilisateurs de l'information sont définis, mieux il faut identifier les partenaires pour cette information. Ce mode de travail nécessite la création d'une culture commune entre les partenaires. Il faut par conséquent acquérir des compétences, notamment des techniques permettant de traiter les groupes cibles comme des clients et de fournir rapidement des services utiles à nos membres.

Les efforts multiples de l'UICN en matière de connaissances devraient être organisés au sein d'une structure légère telle qu'une «université» virtuelle de l'UICN. L'«université» pourrait procurer une stratégie pour:

- améliorer la **conservation** en s'assurant que l'organisation fonctionne de façon optimale par le biais d'un apprentissage organisationnel continu;
- fournir un moyen de surveiller et de renforcer la **compétence** de l'organisation en gardant un œil sur les tendances externes à l'organisation, ainsi qu'un moyen de suivre continuellement les demandes des clients;
- permettre au personnel et aux membres d'acquérir, par le biais de la **collaboration**, de nouvelles compétences en matière de gouvernance et de gestion, et importer de nouvelles idées de l'extérieur;

- déterminer le **contenu** en se basant sur les tendances, les demandes et les besoins en vue d'une nouvelle compétence à l' «université», la créer en utilisant un réseau intelligent qui encourage l'expertise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille de l'UICN;
- exporter les connaissances vers de nouveaux réseaux.

L'«université» deviendrait LE centre international de création de réseaux, d'apprentissage et de partage autour des questions liées à la conservation, où l'apprentissage et la gestion des connaissances ne seraient pas incorporés dans un ordinateur mais se trouveraient au sein de l'organisation. L'«université» pourrait servir les cercles de professionnels, assurer un dialogue entre les personnes concernées et des cours en ligne.

L'UICN pourrait créer un toit en armature légère pour couvrir sa gestion des connaissances. Notre idée est d'établir une méta-carte de bases de données. L'UICN pourrait également créer des modèles conceptuels ou promouvoir les modèles existants pour aider les membres à gérer les connaissances, de façon à ne pas répéter inutilement l'information. L'UICN a besoin d'une stratégie de gestion des connaissances afin de:

- définir les domaines des connaissances;
- être mue par la demande;
- mettre au point le contenu avec l'utilisateur;
- collaborer et coopérer avec d'autres organisations;
- établir une connexion avec le secteur des entreprises;
- faire participer les jeunes.

Les suggestions des participants concernant les premières mesures à prendre par l'UICN:

- La CEC pourrait envisager d'établir un organe ou un comité directeur pour décider des actions faisables, sur la base d'une évaluation rapide de ce qui est disponible, approche qui ne soit pas fondée sur «l'offre», mais sur la «demande».
- Le groupe pourrait envisager l'architecture d'une meta-base de données; en s'inspirant des bases de données et des centres des connaissances existants, et lui fournir un toit léger pour éliminer le double emploi et essayer de rassembler les divers travaux de l'UICN.
- Le groupe devrait élaborer une étude pilote et de faisabilité qui soit modeste au départ, afin d'étayer le concept de gestion des connaissances. Pour ce faire, le groupe pourrait se connecter à une priorité de programme régional, voire choisir deux thèmes prioritaires et étudier la viabilité de leur contenu.
- Il sera important de trouver le temps et les capacités au sein de l'UICN, pour établir différents organes qui auront la responsabilité de mener à bien ces travaux. Le groupe devra s'assurer qu'il existe un programme de formation pour appliquer le concept.
- Pour entreprendre ses travaux, le groupe devra identifier des partenaires qui soient non seulement membres de l'UICN mais qui viennent également du secteur privé.

Le rapport intégral existe sous forme de fichier pdf sur: « Diversité biologique : mobiliser les connaissances » <http://info.iucn.org/iucncec/news> ou des versions papier sont disponibles sur demande.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Diversité biologique: mobiliser les connaissances*

#### **1ère partie : Orientation et pratiques actuelles de l'UICN dans le domaine de la gestion des connaissances au service de la conservation et de la diversité biologique**

- 09h00-09h05 **Portée de l'atelier**  
*Président*
- 09h05-09h40 **Orientations**  
Quel est le problème? Résumé succinct de l'évaluation de l'UICN, initiatives en matière de gestion des connaissances et d'apprentissage dans le nouveau Programme de l'UICN; clarification des concepts et définition de la gestion des connaissances de l'apprentissage en vue de la discussion.  
*Bart Romijn, AIDEnvironment, Évaluateur de l'UICN (Pays-Bas)*
- Réactions
- Évaluer ce que l'UICN fait aujourd'hui en matière de gestion des connaissances: état des lieux, leçons tirées, prochaines étapes
- 09h40-09h55 **Le réseau d'information des Centres de ressources sur les aires protégées**  
*Javier Beltrán, WCMC-PNUE*
- 09h55-10h05 **Le programme d'information et d'apprentissage en droit de l'environnement**  
ECOLEX – entreprise conjointe du PNUE et de l'UICN afin de rendre le droit de l'environnement disponible sur Internet et dans le Système d'information sur le droit de l'environnement –ELIS/UICN, plus l'Académie de droit et les centres d'excellence  
*Nattley Williams, CDE et le Prof. Koh Kheng Lian*
- 10h05-10h15 **Mobiliser et gérer les connaissances sur les espèces: nouvelles méthodes**  
*Andrew Smith, CSE-UICN*
- 10h15-10h25 **L'expérience de la CEC en mobilisation des connaissances – débat CEC ESD – politiques – CEC**  
**Serveur de liste en Espagne: quelques enseignements.**  
*Frits Hesselink, Président de la CEC-UICN*
- 10h30-10h45 Pause-café
- 2e partie: Apprendre des membres et des partenaires de l'UICN: que font-ils et que pourraient-ils faire grâce à un renforcement des technologies de l'information?**

- 10h45-11h00 **La gestion des connaissances dans la région arabe**  
*Adel Farid Abdel-Kader, CEDARE (Égypte)*
- 11h00-11h15 **Le Rapport du WRI**  
*Wendy van Asselt, WRI*
- 11h15-11h30 **Pour changer la dynamique du développement durable: le potentiel offert par la création d'un réseau de connaissances – le réseau de développement durable**  
*Jason Switzer, IIDD*
- 11h30-11h45 **La Banque mondiale – gestion du savoir et apprentissage**  
*Tony Whitten, Banque mondiale*
- 11h45-12h00 **Réflexions**  
Les enseignements tirés de la gestion des connaissances dans les organisations donatrices – travailler avec la culture de l'organisation  
*Peter Croal, ACDI*
- 12h00-14h00 Pause déjeuner
- 14h00-14h15 **WWF College – le téléenseignement et les nouvelles façons d'apprendre afin de renforcer l'efficacité organisationnelle**  
*Gordon Shepherd, WWF*
- 3e partie : Gestion des connaissances et apprentissage au sein des organisations: les clefs de l'efficacité. Que se passe-t-il dans le monde hors de la communauté de la conservation ?**
- 14h15-15h30 Exploration de la manière dont les autres organisations gèrent des connaissances; initiatives en matière de gestion des connaissances dans les entreprises et les organisations dans le reste du monde: ce que cela implique, les solutions proposées et l'utilisation de ces idées pour une approche d'intégration possible pour l'UICN, développée par la CEC.  
*Lara van Druten, GT*
- Période de questions
- 15h30-15h45 Pause-café et «établissement de contacts»
- 4e partie: Assimiler les idées et explorer de nouvelles avenues pour l'action de l'UICN**
- 15h45-16h20 **Discussions en sous-groupes**  
Apprendre et échanger des idées sur des sous-ensembles de questions/entretiens

16h20-16h50 **Réunion plénière**

Idées et recommandations concernant les orientations futures de l'UICN: entretiens avec les intervenants.

16h50-17h00 **Évaluation, conclusions**

Annonces

**Résultat escompté :**

- Terminologie commune
- Rapport
- Recommandations pour le Programme de l'UICN – et celui de la CEC – concernant la poursuite de la gestion des connaissances au sein de l'UICN

## Séance interactive 8 :

# Préparer les moissons de la durabilité: agriculture, diversité biologique, économie et société

**Organisation :** Liz Hopkins (courriel: liz@iucn-ero.nl)  
Rachel Wiseman (courriel: guest2@iucn-ero.nl)

### **Introduction**

*L'agriculture en rapport avec la diversité biologique est une grave question qu'il faut aborder, d'autant que l'agriculture est la plus grande activité humaine affectant la diversité mondiale. Environ 10% de la surface de la Terre est utilisée à des fins agricoles. En Europe, ce taux dépasse 50%, et 47% du budget de l'Union européenne, qui est de USD 81 milliards, sont alloués à l'agriculture. Pour rester dans les pays de l'OCDE, en 1999, les politiques agricoles avaient globalement coûté aux consommateurs et aux contribuables USD 361 milliards, soit 1,4% du PIB (il faut cependant noter que les pays de l'OTAN avaient consacré 2,8% du PIB à la défense en 1997). De telles dépenses destinées à soutenir l'agriculture entraînent, dans d'autres régions du monde, un manque à gagner dans ce secteur. En Amérique latine, par exemple, on estime que les pertes de revenus sont de l'ordre de USD 3,4 milliards par an. À ces méga-statistiques, on peut en ajouter d'autres: la FAO estime que la sécurité alimentaire reste inaccessible pour quelque 800 millions d'habitants de la planète.*

*Avec un taux de croissance démographique de 78 millions d'habitants par an et des préoccupations mondiales quant à la sécurité alimentaire au 21<sup>ème</sup> siècle, la production de biens agricoles doit apparemment croître ou être répartie de manière plus équitable. En même temps, l'UICN et ses membres demandent qu'une plus grande attention soit consacrée à la conservation de la diversité biologique dans le cadre du développement durable, et ils perçoivent l'agriculture comme une utilisation des terres susceptible d'être à la fois destructrice et favorable.*

*Les objectifs visant à conserver la diversité biologique et à parvenir à la sécurité alimentaire pourraient sembler contradictoires, mais le sont-ils vraiment? La production agricole ne pourra pas être préservée sans conservation des ressources telles que les sols à cultiver, sans utilisation prudente et conservation des ressources en eau, ou sans une large variété de cultures naturelles et locales pour se prémunir, notamment, contre les pertes désastreuses qu'entraînent les maladies. Dans le monde en développement, entre 5 et 10% des surfaces arables disparaissent chaque année en raison de la dégradation des sols, et plus de 10% des terres irriguées sont hautement salinisées. Il est*

*indispensable que les pays envisagent l'intégration de mesures de sécurité alimentaire à la conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles.*

*Un tableau réaliste d'un développement bénéfique et durable peut contribuer à guider la politique de l'UICN. Par exemple, depuis plus de vingt ans, la superficie consacrée à l'agriculture a diminué, du moins dans les pays développés, grâce aux progrès de la technologie agricole qui en a permis l'intensification. D'aucuns perçoivent ce changement comme étant positif, étant donné que les terres qui ne sont plus exploitées à des fins agricoles peuvent être restituées à la nature, tout en maintenant des niveaux élevés de production. Néanmoins, les terres qui ont été abandonnées par les agriculteurs peuvent perdre de leur diversité biologique. Dans les pays en développement, des terres marginales sont cultivées, ce qui pose une menace tant pour la diversité biologique que pour la sécurité alimentaire.*

*La variété des paysages et la diversité biologique qui lui est liée sur l'ensemble de la planète a été façonnée par l'agriculture au fil des siècles. Par exemple, jusqu'à l'avènement des pratiques de riziculture à forte intensité de produits chimiques, les rizières étaient toujours l'un des écosystèmes agricoles les plus viables du monde, protégeant une grande diversité d'organismes vivants. Le riche ensemble d'organismes de lutte naturelle et biologique contre les parasites du riz, ainsi que les divers benthos qui améliorent et préservent la fertilité du sol, signifient que les rizières traditionnelles peuvent, en fait, être perçues comme des zones humides gérées hors des aires protégées naturelles.*

*La modernisation des pratiques agricoles au cours des dernières décennies a joué un rôle important dans la diminution rapide de la diversité biologique associée à l'agriculture. Le recours massif à des engrais et autres produits agrochimiques permet, par exemple, une utilisation plus intensive des terres, mais le ruissellement chimique dans les cours d'eau et les plans d'eau avoisinants a un effet néfaste sur la qualité de l'eau, sur la diversité biologique à l'intérieur de ces systèmes aquatiques et sur leurs fonctions écosystémiques.*

*L'apparition de systèmes d'irrigation intensive a permis de cultiver dans des zones qui étaient précédemment réputées infertiles, mais cela a entraîné un drainage considérable des zones humides, une salinisation et une pollution de l'eau. Le barrage de Diama au Sénégal a considérablement modifié la qualité de l'eau et entraîné nombre de perturbations pour la flore et la faune du Parc national de Djoudj, ainsi que pour sa valeur naturelle. Le Parc est un site Ramsar et du patrimoine mondial, et sa dégradation a eu des impacts négatifs sur le bien-être économique et social des villages avoisinants.*

*L'impact sur la diversité agricole, écologique et culturelle de parties prenantes qui n'ont aucun intérêt direct dans le bien-être économique, environnemental ou social des populations locales, entre dans le débat agriculture/diversité biologique. De grandes sociétés multinationales ont tendance à contrôler les marchés du monde entier, mais elles acquièrent également un contrôle vertical accru du processus global «des semences au supermarché», ce qui met en relief la question d'un commerce libre et équitable. Paradoxalement, le libre-échange représente généralement tout, sauf la liberté, pour ceux qui sont à l'autre extrémité de la chaîne. Prenez par exemple la banane. En Amérique latine, où les multinationales contrôlent l'industrie, les barèmes des salaires sont bas,*

*les conditions sociales des travailleurs sont déplorables et la préservation de l'environnement est peu respectée. Non seulement cette situation est défavorable aux agriculteurs et aux travailleurs de ces multinationales, ainsi qu'aux paysages et aux écosystèmes qui entourent ces exploitations agricoles, mais elle décourage la persévérance des agriculteurs locaux, qui cultivent de manière écologiquement viable, car ils ne peuvent tout simplement pas soutenir la concurrence. Certaines multinationales paraissent cependant des projets pilotes afin d'étudier des méthodes agricoles plus viables (comme Unilever) et les chaînes de supermarché, du moins en Europe, commencent à réagir à la demande du consommateur, qui veut des aliments plus sains, cultivés avec des techniques respectueuses de l'environnement.*

*Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont, pour le secteur agricole, à la pointe du progrès biotechnologique, offrant la possibilité d'accroître la production et de réduire l'utilisation d'engrais. Cependant, dans leur désir d'en cueillir les fruits et de ne pas être à la traîne sur le plan technologique, les pays se sont hâtés de planter des graines génétiquement modifiées sans procéder au préalable à une évaluation approfondie de l'impact sur l'environnement immédiat. On craint également que l'accès limité à des technologies aussi avancées, contrôlées comme elles le sont par une poignée de multinationales, ne fasse empirer les effets déjà nuisibles du libre-échange mondial.*

#### **Lien avec le Programme de l'UICN**

*Jusqu'à une date récente, le programme de l'UICN ne se préoccupait pas directement du secteur agricole en rapport avec la diversité biologique, bien que des travaux sur les différents types d'utilisation des terres aient été entrepris par ses membres et le secrétariat mondial. Le Bureau régional pour l'Europe (BRE) se penche sur l'agriculture et la diversité biologique depuis quelques années et commence à présent à étudier de vastes secteurs d'activités commerciales, ainsi que l'impact des multinationales sur l'agriculture. Le dysfonctionnement de l'agriculture en Europe constituera également un domaine clé pour les travaux du BRE.*

*L'UICN a, par le biais de ses réseaux, les connaissances relatives aux espèces et à la diversité biologique qui sont nécessaires pour fournir les connaissances scientifiques indispensables à l'évaluation des conséquences des pratiques et des politiques agricoles. Elle dispose également d'une vaste expérience dans l'exécution de projets de développement durable, tenant compte des considérations sociales, économiques et culturelles. Enfin, elle peut concilier les différents intérêts pour aborder les principaux sujets de polémique de façon mûrement réfléchie et mesurée afin de parvenir à des «normes» ou points de références au service des responsables et des praticiens.*

*Les résultats de la séance interactive doivent être peaufinés et présentés dans le cadre d'une approche stratégique qui abordera les Domaines de résultats stratégiques du Programme mondial. Au cours de ce processus, il faudra dresser un inventaire de l'action de l'UICN sur le terrain. Il ne sera pas nécessairement indispensable de créer un nouveau domaine d'activité, il suffira peut-être tout simplement de recentrer le Programme existant.*

## La séance

Au cours de cette journée, quelque 300 personnes appartenant à divers gouvernements, ONG et institutions, participent à la séance. En prenant en compte tous les instruments mis à la disposition des participants pour rendre la séance interactive, une centaine d'organisations et d'instituts de plus de 50 pays sont représentés au cours des discussions.

## L'approche interactive

Outre le fait d'offrir aux participants l'occasion de participer en faisant des exposés et en s'exprimant dans des discussions publiques, un formulaire est distribué à tous ceux qui assistent à la séance, ce qui permet au BRE de déterminer quelles sont, selon les participants, les principales questions soulevées, les actions que l'UICN doit entreprendre, ainsi que leur propre secteur d'activités. Les membres et autres groupes intéressés qui ne peuvent pas assister au Congrès ont envoyé leurs contributions à l'avance, soit par affichage, soit par le biais du forum de discussions sur Internet, qui a été créé en juin. Ces contributions sont présentées lors de la séance interactive, en plus du matériel apporté par les membres de l'UICN qui sont présents.

Les affiches, le forum de discussions sur Internet et le formulaire sont destinés à rendre la séance aussi interactive que possible, afin d'éviter qu'elle se limite à ceux qui assistent au Congrès. Cet exercice est aussi très utile car il permet au BRE d'avoir les commentaires de ceux qui n'ont pas pu intervenir durant la courte période de la séance. Cette méthodologie fournit à l'UICN des liens avec nombre d'individus qui travaillent sur le terrain. Plusieurs liens et partenariats sont ainsi noués tant avant le début la séance qu'au terme de celle-ci, permettant de préparer le terrain pour la création et l'introduction de réseaux d'expertise.

## Contenu de la séance

La séance du matin examine les problèmes des régions sèches et des zones humides dans une perspective locale. Les problèmes des zones sèches africaines, jordaniennes et australiennes sont évoqués afin de procéder à des comparaisons entre diverses régions dotées de structures socioéconomiques différentes. Dans ces trois régions, le surpâturage est l'un des principaux facteurs qui pose problème. Bien que les solutions visant à restaurer les écosystèmes des terrains de pâturage puissent être semblables, les milieux sociaux, culturels et économiques contrastés des différentes régions exigeront des pratiques de développement durable, des objectifs et une aide internationale très différents.

**Walter Lusigi** (Banque mondiale) évoque le développement durable et la désertification dans certaines régions sèches africaines. En raison de la pauvreté dans ces régions, certaines pratiques ne seront simplement pas applicables tant qu'une certaine étape du processus de développement n'aura pas été franchie. L'absence de sécurité du régime foncier pourrait par exemple décourager les investissements à long terme dans la terre, et la situation déplorable sur le plan de la main-d'œuvre d'un agriculteur particulier pourrait l'empêcher d'accepter une proposition qui aurait été par ailleurs attrayante. Une approche axée sur la communauté peut contribuer à freiner la dégradation des régions sèches et accroître l'interaction avec les exploitants sur le plan des possibilités et des contraintes,

vues sous l'angle de leur système agricole actuel, au lieu de prescrire des traitements spécifiques. Si les agriculteurs connaissent les options qui leur permettent de surmonter les obstacles et d'exploiter les possibilités, ils peuvent alors choisir le remède qui convient le mieux à leur situation et à leurs intérêts.

**Mohammed Ajlouni** (UNCARTT/PNUD) évoque le statut de la biodiversité agricole en Jordanie. Les mesures de biodiversité agricole sont susceptibles de contribuer à protéger et à restaurer les surfaces cultivées en Jordanie. Leur application sera tributaire d'une meilleure sensibilisation à l'importance de la biodiversité agricole, par le biais de programmes de formation et de l'évaluation des politiques, des législations et des dispositions actuelles relatives aux régimes fonciers, afin de promouvoir une utilisation de la terre en vue d'une production profitable et viable.

**John Benson** (Jardins botaniques de Sydney) fait un exposé sur la gestion des pâturages australiens: au service de la production et de la diversité biologique. Dans les régions sèches qui ont connu un surpâturage, nombre d'espèces de plantes ne sont pas devenues adultes car elles ont été broutées avant d'arriver à maturité. Cela a entraîné des cohortes vieillissantes d'espèces de plantes appétibles au point où leur sénescence, puis leur disparition possible entraînera des changements significatifs dans la végétation. Dans certaines régions, des espèces ligneuses indigènes non-appétibles deviennent plus abondantes et agissent comme des mauvaises herbes. Heureusement, la valeur de la préservation d'une végétation indigène profondément enracinée (qui stabilise les sols et conserve l'eau) est aujourd'hui reconnue, et l'élimination des puits artésiens de certaines régions aidera la végétation à reprendre ses droits après des siècles de surpâturage. La diversité biologique doit être surveillée durant plusieurs décennies et il faut appliquer une gestion adaptative afin de préserver la restauration.

Les exposés relatifs aux zones humides portent sur deux systèmes, celui du bassin inférieur du Mékong et celui de la Réserve de Macanas au Panama. Les produits agrochimiques ont un impact majeur sur ces deux régions, étant donné que les substances chimiques s'infiltrent à travers la chaîne alimentaire dans les écosystèmes aquatiques.

**Kosal Mam** (Wetlands International) évoque l'agriculture et les zones humides du delta du Mékong. Les économies nationales des États du Mékong inférieur sont fondamentalement tributaires de l'agriculture et des ressources naturelles. L'agriculture de subsistance a été remplacée, de façon prédominante, par un modèle de riziculture intensive, destinée à l'exportation. Dans les régions septentrionales, les engrais et les pesticides sont utilisés abondamment, entraînant une toxicité pour l'homme, une accumulation des résidus toxiques dans l'eau et une résistance aux pesticides, d'où la nécessité d'en augmenter les doses. L'investissement est consacré à la retenue d'eau pour l'irrigation, ainsi qu'à des projets d'énergie hydroélectrique afin de quadrupler la production annuelle de riz. Ces mesures sont susceptibles de modifier radicalement le régime des inondations et la qualité des sols des zones humides naturelles. Il faudrait promouvoir des cultures nécessitant moins d'eau, accroître la sensibilisation aux produits agrochimiques, et étiqueter les substances chimiques de façon appropriée. Il faudrait envisager d'utiliser des produits biologiques et des produits verts de lutte contre les parasites, et intégrer les besoins de protection de l'habitat dans la politique agricole. Au niveau international, il faudrait obliger les fabricants de produits agrochimiques à endosser leurs responsabilités et réglementer le commerce des produits agrochimiques.

**Rene Chang** (Círculo de Estudios Científicos Aplicados) fait un exposé sur les zones humides de Macanas où une grande entreprise nationale a développé les rizières. Les problèmes les plus aigus

sont liés à l'utilisation de pesticides. Leur épandage par avion fait que l'excès retombe partiellement sur les habitats humains. Des problèmes bronchiaux, dermiques, gastriques et cérébraux sont apparus sur le plan sanitaire, et on a retrouvé des résidus de pesticides dans le lait maternel. La proximité des rizières à la lisière des zones humides a entraîné un ruissellement des produits agrochimiques, provoquant chaque année la mort de milliers d'oiseaux, de poissons et de plantes aquatiques. Une mortalité accrue est imputée aux doses létales de pesticides chez les insectes et les vers dont les oiseaux se nourrissent. Il faudrait créer une zone tampon entre la zone humide de Macanas et les rizières, et faire des recherches sur la manière de redonner au maïs, aux haricots et aux semences de riz indigènes leur résistance naturelle. Cependant, l'emploi de pesticides biologiques et naturels et le recours à des pratiques biologiques est un processus lent, que les grandes entreprises jugent trop onéreux. Il faut l'apport du ministère de l'Agriculture, des autorités sanitaires et des universités afin de promouvoir l'utilisation de produits biologiques pour lutter contre les parasites, une gestion adéquate des pesticides et la sécurité des travailleurs agricoles.

Les aspects liés à la politique ont été évoqués en fin de matinée, tandis que la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, la politique agricole des États-Unis et l'agriculture durable en Russie étaient examinées. Chris Howe (WWF-R.U.) évoque les effets de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne sur l'environnement. Dans le passé, les mécanismes de soutien des prix de la PAC ont exacerbé l'intensification de l'agriculture dans les zones accessibles et contribué à empêcher son abandon dans les régions éloignées, portant atteinte, de ce fait, à la diversité biologique dans certaines parties, tout en la préservant dans d'autres. En outre, les coûts globaux de l'agriculture n'ont pas été internalisés, tandis que ceux des prestations n'ont pas été externalisés. L'Agenda 2000 met les États membres face à l'obligation d'éviter la dégradation de l'environnement et de rendre des options disponibles pour y parvenir, telles que l'introduction de projets agri-environnementaux et le remplacement de versements directs pour la production par des paiements pour des prestations externes sous forme de protection et de gestion de la faune et de la flore. De nouvelles réformes de la PAC, visant à éliminer les subventions aux activités qui dégradent l'environnement et aux produits de base pour les accorder à un développement rural durable, apporterait des avantages considérables sur le plan social, écologique et économique. À l'échelle mondiale, les règlements de l'OMC ne doivent pas empêcher les États de soutenir le développement durable, d'imposer ou de pénaliser des activités préjudiciables ou d'encourager des initiatives bénévoles.

**Annie Kirschenmann** (IFOAM) s'exprime sur l'agriculture et l'environnement aux États-Unis d'Amérique. Il ne pas y avoir de politique cohésive ou globale relative à l'agriculture, l'environnement et la conservation aux États-Unis. Une multitude d'agences s'occupent de l'agriculture et de l'environnement et les divers programmes sont souvent en conflit. En outre, les États, les tribus et les collectivités locales peuvent promulguer leurs propres lois en matière d'agriculture et de conservation, et le financement de la recherche sur l'environnement est généralement faible. L'administration Clinton cherche à débloquer USD 1,3 milliard en faveur de programmes de conservation en 2001 pour aider les agriculteurs à prendre des mesures pour protéger la qualité de l'eau et l'environnement, tout en préservant les terres arables.

**Alexander Karpov** (Université de St-Petersbourg) évoque les possibilités d'une agriculture durable dans la Communauté des États indépendants (CEI). L'agriculture dans la CEI se trouve à la croisée des chemins. Elle peut aller dans différentes directions, en fonction des politiques nationales et des ressources disponibles. Une agriculture durable entraînerait des avantages à la fois sociaux, économiques et écologiques.

L'après-midi est consacrée en grande partie à la politique suivie, à l'examen des impacts du libre-échange, des sociétés multinationales et des OGM sur les systèmes agricoles et sur la diversité biologique de la planète. Peter Nowicki (Imperial College à Wye) prend la parole pour évoquer l'intégration verticale. Il fait référence au contrôle unifié des multinationales qui va des semences aux produits agrochimiques, de la production agricole aux détaillants. Dans une économie locale, la valeur ajoutée de chaque étape est conservée à l'intérieur de l'exploitation agricole ou partagée avec les voisins. Dans l'économie mondiale, la valeur ajoutée est détournée du lieu où les semences sont plantées vers les autres étapes de la production. Quel est le lien entre le gouvernement et le secteur privé? Qui contrôle le programme de recherche qui a une influence sur l'agriculture? Quelle est la justification de l'établissement des droits de propriété privée sur les structures génétiques, comme cela fut le cas avec les semences génétiques «Terminator»? Ces questions ne sont ni purement scientifiques, ni purement économiques, ni purement sociales, elles sont étroitement liées entre elles. Le débat doit réconcilier ces trois domaines.

**Wilfrid Legg** (OCDE) suggère de réconcilier le commerce agricole avec les objectifs de la politique de l'environnement. Les négociations commerciales de l'OCDE au cours des dix dernières années se sont employées à instaurer un certain équilibre entre l'agriculture et l'environnement. La libéralisation du commerce a entraîné un accroissement des échanges et une baisse des prix. Les effets indésirables de la libéralisation du commerce englobent l'augmentation du cheptel, et donc, un accroissement tant des émissions de gaz à effet de serre que des transports, une contamination due aux espèces exotiques et un plus grand impact sur l'environnement des pays non membres de l'OCDE. Cependant, à une plus grande échelle, on prédit que la libéralisation du commerce améliorera, à l'échelon national et international, l'état de l'environnement dans le secteur agricole. L'OCDE met en exergue trois facteurs favorables à une agriculture durable dans une économie libérale: réduction des subventions, internalisation des externalités; et modification de l'imposition de façon à prendre en compte les impacts de l'agriculture sur la société et sur l'environnement.

**Vandana Shiva** (Research Foundation for Science, Technology and Ecology, New Delhi) oppose le libre-échange à un commerce équitable. La libéralisation du commerce a entraîné la dévastation de grandes régions rurales et la disparition de la diversité culturelle et environnementale. La libéralisation signifie que les pays en développement ne cultivent plus d'aliments pour la consommation nationale, mais cultivent des produits exotiques destinés au commerce international. Récemment encore, l'Inde était le plus grand producteur de plusieurs oléagineux: arachide, noix de coco, sésame et graines de moutarde. En un an, l'huile de soja modifié a inondé le marché à un prix bas, faisant baisser de 20 à 30% les revenus des producteurs traditionnels d'oléagineux. Un des plus grands défis pour la libéralisation du commerce sera de préserver le droit de protéger les pratiques durables, une mesure qui devrait avoir la priorité sur les droits des compagnies étrangères.

**Zhang-liang Chen** (National Laboratory of Plant Genetic engineering, Université de Beijing) fait un exposé sur le rôle potentiel que les OGM pourraient jouer en matière de sécurité alimentaire. La Chine se tourne vers les cultures génétiquement modifiées pour nourrir une population en augmentation constante. Les insectes ont été l'un des principaux facteurs de la destruction des cultures en Chine, mais la recherche a prouvé que les plantes génétiquement modifiées pouvaient résoudre ce problème. Un ver, en particulier, qui vit dans les champs de coton, a subi une mutation, sous l'effet de l'utilisation intensive de pesticides, et provoque des ravages. Il a été démontré qu'une souche transgénique de coton résistait à ce parasite et qu'il n'y avait plus besoin d'utiliser des produits agrochimiques pour cultiver ce coton. Les préoccupations sanitaires et environnementales rendent

difficile l'obtention des permis pour ce genre de cultures expérimentales. Jusqu'à présent, des études exhaustives réalisées à l'Université de Beijing ont démontré que les pommes de terre génétiquement modifiées n'avaient pas d'effet nocif sur les rats. Le public ne connaît pas les avantages et les inconvénients des cultures transgéniques et il est important de lui faire connaître les faits.

**Bernward Geier** (IFOAM) décrit l'agriculture biologique comme solution de rechange à la technologie génique. Le génie génétique a introduit un niveau nouveau et ultime de risque. La vente, nécessairement à une grande échelle, de variétés et d'espèces génétiquement modifiées, finira par détruire ce qui reste aujourd'hui de la diversité biologique. L'agriculture biologique est plus efficace sur le plan énergétique et par conséquent moins dépendante d'apports «chimiques» et elle préserve un équilibre entre les animaux et la terre (les vaches biologiques sont nourries des produits de la ferme où elles vivent au lieu d'aliments essentiellement importés). L'agriculture biologique ne contribue pas à la pollution de l'environnement. A-t-on des preuves suffisantes que les cultures transgéniques peuvent mener à une agriculture plus durable?

**Rodrigo Artunduaga** (Instituto Colombiano de Agricultura) soumet un essai sur l'impact de la biotechnologie sur le développement de l'agriculture durable en Amérique latine et dans les Caraïbes. La contribution potentielle de la biotechnologie à l'agriculture durable est véritablement énorme et les scientifiques espèrent que le développement de plantes transgéniques aidera à diminuer tant l'utilisation intensive de pesticides que la vulnérabilité des variétés cultivées traditionnelles à nombre de parasites et aux pressions abiotiques. Le coton et certains types de maïs revêtent une grande importance économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Dans certaines régions du Mexique, on pratique la culture commerciale de variétés transgéniques de coton qui résistent aux insectes et aux herbicides. Bien que certains pays de la région bénéficient de réglementations en matière de biosécurité, la majorité d'entre eux n'en ont pas et n'ont pas non plus le type de personnel polyvalent et interdisciplinaire requis pour procéder à des analyses des risques et pour gérer les risques. L'Amérique latine et les Caraïbes doivent continuer à mettre au point des réglementations et à perfectionner celles qui existent, en les harmonisant avec les accords internationaux, de façon à prévenir ou à minimiser les risques éventuels découlant de l'utilisation et de la manutention des produits transgéniques. À cette fin, il faut renforcer les capacités des institutions nationales compétentes à gérer et à évaluer les essais in situ. Ce n'est qu'alors que les pays de la région seront en mesure de tirer pleinement parti de cultures transgéniques susceptibles d'améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire.

Lors d'une conférence de presse spéciale consacrée aux OGM, **Hartmut Meyer** (Initiative de renforcement des capacités en matière de biosécurité, Office allemand de la coopération technique – Allemagne) fait un exposé démontrant que l'absence de capacités humaines et institutionnelles, de transparence dans les processus de prises de décision ainsi que de sensibilisation du public entravent souvent la mise au point et l'application d'un cadre approprié en matière de biosécurité dans les pays en développement. Il est important de procéder à une évaluation scientifique des risques, fondée sur le principe de précaution, afin d'analyser les effets potentiels des OGM sur l'environnement, la santé de l'homme et les structures socioéconomiques. L'Initiative du gouvernement allemand relative au renforcement des capacités en matière de biosécurité vise à déterminer les meilleures techniques dans un pays donné, à proposer un mécanisme pour l'élaboration d'une politique en matière de biosécurité, à fournir des conseils et des connaissances scientifiques quant à la mise au point d'une évaluation des risques, tout en facilitant les prises de décision.

## Autres présentations, affiches et contributions lors des forums de discussion

**Michael Darkoh** (Université du Botswana) fait une intervention sur l'agriculture et la diversité biologique dans les régions sèches d'Afrique. La perte de diversité biologique s'est accélérée en raison des tentatives faites pour intensifier les cultures et la production animale afin de nourrir une population en hausse et de contribuer à la croissance des économies nationales. Des cultures trop intensives, le surpâturage, les feux de brousse, l'exploitation de terres marginales ou qui se dégradent facilement, ainsi que l'utilisation généralisée de produits chimiques et de pesticides ont précipité la dégradation des sols et de la végétation et ont entraîné une diminution alarmante de certains types d'espèces et de leur population. Une approche élargie face à l'aménagement du territoire, englobant tous les éléments des paysages et des écosystèmes, s'impose pour protéger la diversité biologique et garantir la pérennité de l'environnement. Les stratégies doivent respecter et intégrer les valeurs africaines, ainsi que leurs systèmes de connaissances et leurs priorités. Il faudrait recommander la plantation d'arbres à l'intérieur et à proximité des exploitations agricoles afin de fournir du bois de feu, du bois tout court, des médicaments, etc., et réévaluer les politiques agricoles nationales. L'activité unique la plus importante pour améliorer la conservation de la diversité biologique à moyen et à long terme consiste à bien informer les générations montantes afin qu'elles prennent un engagement ferme en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles et de la diversité biologique.

**Guiseppe Brundu et al.** (Université de Sassari) présente une affiche sur la diversité biologique de la symbiose *Medicago* spp. et *Rhizobium meliloti* dans les régions méditerranéennes tempérées. Nombre d'espèces du genre *Medicago* ont des applications agricoles importantes et de grande envergure en raison de la fixation d'azote et de leurs capacités de germination spontanée. La fixation d'azote peut réduire la nécessité d'utiliser certains engrais, faisant de ces espèces un outil utile pour l'agriculture biologique. Les capacités de semis spontanés sont également attrayantes, car elles débouchent sur une agriculture à faibles intrants. Cependant, cette capacité spontanée démontre également que *Medicago* spp. pourrait devenir une espèce exotique envahissante si elle est plantée en dehors de son aire de répartition. L'introduction d'espèces exotiques est susceptible d'entraîner un appauvrissement de la diversité biologique naturelle en l'absence d'une évaluation prudente. Les activités de collecte, ainsi que la préservation et l'évaluation de l'utilisation des ressources phytogénétiques sont donc conseillées.

**Abdoulaye Ndiaye** (Wetlands International, Dakar) montre une affiche sur les barrages de la vallée du Sénégal: une étude de cas des zones humides, de la diversité biologique et des communautés locales. Le barrage de Diama sur le Sénégal a été construit pour fournir des avantages socioéconomiques aux populations en empêchant l'intrusion d'eau salée et en contrôlant les niveaux d'eau dans la vallée principale. Les rizières se sont multipliées grâce aux systèmes d'irrigation, mais les perturbations ont été néfastes pour le Parc national de Djoudj et les villages avoisinants. L'espace pour l'élevage de bétail a diminué et les plantes aquatiques qui flottent librement obstruent les voies d'eau. Un développement durable est à présent encouragé et un programme quinquennal est en cours afin d'augmenter les revenus locaux grâce à l'éco-tourisme. Bien que les barrages soient importants en Afrique, il faudrait adapter les plans de gestion pour tenir compte des objectifs de conservation et faire reculer la pauvreté à long terme.

**Adenizi Arimoro** (Université d'Ibadan, Nigeria) expose une affiche sur la désertification, la diversité biologique et les problèmes environnementaux dans le développement socioéconomique du

Nigeria. Les activités humaines au Nigeria entraînent des changements importants dans l'écosystème naturel, principalement celui de l'agro-écosystème. De telles activités comprennent : le surpâturage, la construction de barrages, de mauvais concepts d'irrigation et une mauvaise gestion des pesticides et de l'eau. Aujourd'hui, les impacts font boomerang, tandis que la superficie des terres arables diminue, entraînant la sécheresse et la disette. Des problèmes surgissent car l'appréciation des risques et les évaluations d'impact sur l'environnement ne sont pas menées correctement et les centres de recherche manquent d'argent.

**Sri Indiyastuti** (Yayasan Pengembangan biosans dan Bioteknologi, Indonésie) présente une affiche sur l'invasion des semences exotiques. En raison d'une publicité multinationale, d'une politique agricole centralisée, d'une promotion insuffisante des cultures indigènes et de l'absence de contrôle sur les importations, nombre d'Indonésiens consomment à présent des aliments étrangers. Par conséquent, les agriculteurs locaux sont forcés de planter des espèces exotiques et les cultures indigènes finissent par disparaître. Il sera possible d'améliorer la situation grâce à des projets de sensibilisation à l'environnement.

**Evaggelos Valliantos** (Environmental Protection Agency – États-Unis) soumet des coupures de presse sur le thème «Autorisons les populations autochtones à retrouver leurs terres et leur culture». En raison de l'industrialisation de l'agriculture au Mexique, le maïs hybride américain nuit au maïs sacré des populations autochtones de la Sierra Tarahumara. Outre les pertes culturelles, des cultures commerciales incompatibles avec une agriculture durable entraînent une érosion des sols et la désertification, perpétuant l'appauvrissement et la faim.

«La dernière invasion de la Grèce». L'apparition de l'économie agroalimentaire, des agro-toxines, des engrais synthétiques et des cultures manipulées entraîne un appauvrissement génétique des espèces cultivées locales en Grèce. Des centaines de variétés naturellement adaptées de blé, de maïs, de seigle et d'orge ont disparu. Les paysans sont expulsés des terres qu'ils utilisaient de manière écologiquement durable et les subventions que l'Union européenne accordait aux agriculteurs grecs commencent à tarir.

**Tatiana Bakinova** (Fondation pour un développement durable de la République de Kalmoukie) présente une affiche sur la stratégie d'exploitation des pâturages au service d'une agriculture écologiquement viable et de la reconstitution de la diversité biologique des territoires désertés. Les steppes de Kalmoukie ont traditionnellement servi de pâturages aux moutons kalmouks. Ils sont adaptés au climat et à la nature et leur impact sur les terres ne présente pas de danger. Dans les années 60, de vastes régions ont été labourées pour cultiver des céréales et les moutons kalmouks ont été remplacés par des mérinos. Aujourd'hui, 80% des pâturages se sont gravement dégradés et la désertification constitue un problème majeur. Certains pâturages ont été reconstitués, mais les mérinos continuent à paître dans cette région. Il est essentiel que le bétail traditionnel et les connaissances traditionnelles des conditions rurales et l'agriculture soient restaurés si l'on veut préserver les steppes reconstituées. Le fait de devoir racheter des moutons kalmouks en Chine ou en Mongolie, maintenant qu'ils ont disparu de Kalmoukie, vient encore compliquer les choses.

**Channa Bambaradeniya et al.** (UICN – Sri Lanka) présente une affiche sur le rôle de la diversité biologique dans la conservation et la viabilité future de l'agro-écosystème des rizières. Jusqu'à l'arrivée des pratiques agricoles modernes, les rizières étaient l'un des écosystèmes agricoles les plus durables. Une étude écologique de deux rizières traditionnelles a permis d'identifier 494 espèces

d'invertébrés et 103 espèces de vertébrés. Ce riche éventail d'organismes de lutte biologique naturelle et les divers benthos qui conservent la fertilité des sols, sont des aspects fonctionnels importants. Les rizières traditionnelles sont également des habitats importants, en termes d'alimentation, pour les oiseaux d'eau et d'autres animaux sauvages, et la riche biomasse aquatique photosynthétique contribue à une productivité primaire et secondaire élevée.

## Résumé des principales questions soulevées

### Agriculture moderne – impact sur la diversité biologique dans les régions sèches et les zones humides

#### *Problèmes*

- dégradation des sols et désertification
- pollution
- introduction d'espèces exotiques
- perte des valeurs culturelles et déontologiques
- barrages et projets d'irrigation
- vastes unités d'agriculture /développement agro-industriels
- absence d'accès des agriculteurs à la diversité biologique

#### *Solutions*

- plans de gestion pour une production alimentaire, un développement rural et une diversité biologique durables
- formation des agriculteurs à la mise en pratique d'une utilisation durable des ressources naturelles (agriculture biologique)
- implication des usagers dans la restauration
- mise au point d'indicateurs et surveillance de la diversité biologique
- respect pour les valeurs culturelles et déontologiques

### Politique agricole, commerce et diversité biologique

#### *Problèmes*

- l'industrie agroalimentaire exerce un contrôle direct et indirect sur les exploitations agricoles
- les subventions portent atteinte à un développement rural durable et à la diversité biologique
- la libéralisation du marché entraîne une dévastation des régions rurales
- les différences régionales et locales ne sont pas suffisamment prises en compte
- «le libre-échange» n'est pas réellement synonyme de liberté; les prix du marché ne reflètent pas les coûts sociaux et environnementaux
- la valeur ajoutée n'est pas conservée au sein de l'exploitation agricole de la région

### *Solutions*

- faciliter le dialogue entre les secteurs public et privé
- introduire le principe du «pollueur-payeur»
- mettre au point des mesures commerciales intégrant les valeurs sociales, culturelles et environnementales
- envisager un équilibre entre les instruments du marché et ceux des politiques publiques

## **OGM – valeur intrinsèque et impacts**

### *Problèmes*

- polarisation du débat: les OGM sont-ils bénéfiques ou néfastes pour les moyens de subsistance, la santé et l'environnement?
- manque de capacités permettant de réglementer la diffusion des OGM
- diffusion des OGM sans évaluation suffisante des risques
- dépendance accrue des agriculteurs à l'égard de l'industrie agroalimentaire
- absence relative d'investissement public dans des méthodes agricoles de substitution et dans la recherche
- coût faramineux et complexité des essais et de la réglementation
- préoccupations d'ordre déontologique à propos des transferts génétiques

### *Solutions*

- renforcement des capacités pour appliquer le Protocole sur la prévention des risques biologiques
- examen indépendant des preuves: scientifiques/sociales/économiques
- incitations pour appuyer les pratiques agricoles de substitution
- facilitation de la diffusion d'informations fiables destinées au public

## **Conclusions – Priorités futures de l'UICN**

L'UICN bénéficie d'un soutien énorme et enthousiaste pour que l'agriculture devienne un objectif mondial dans son Programme. Les conclusions et suggestions suivantes sont faites lors de la séance:

- poursuivre les activités locales et les projets sur le terrain pour développer et expérimenter des pratiques agricoles durables;
- faciliter les liens entre les niveaux local, régional et international;
- examiner l'impact et les possibilités offertes par les sociétés multinationales;
- étudier le rôle des incitations et des politiques commerciales actuelles en faveur des avantages de la diversité biologique et du développement rural;

- s'efforcer de réunir tous les groupes d'intérêt;
- faciliter le développement d'outils, de méthodes et d'indicateurs pour évaluer l'impact du commerce;
- fournir des directives pour intégrer le Protocole sur la prévention des risques biologiques à la CDB dans les pratiques agricoles;
- évaluer le caractère multifonctionnel de l'agriculture et son rôle en faveur d'un développement rural durable et de la conservation de la diversité biologique.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Préparer les moissons de la durabilité: agriculture, diversité biologique, économie et société*

- 09h00-09h05 **Remarques de bienvenue**  
*S.E. Anis Mousher, Royal Society for the Conservation of Nature, Jordanie*
- 09h05-09h15 **Introduction – buts et objectifs**  
*Prof. Hardy Vogtmann, Bundesamt für Naturschutz, Allemagne*
- 09h15-12h00 **1ere partie: l'agriculture pour la nature – perspective de terrain**  
(Cette partie adoptera une perspective de terrain pour examiner les liens qui existent entre le secteur agricole, l'environnement, la diversité biologique et les collectivités locales. Les questions seront abordées à partir de la perspective du biome et les intervenants se pencheront sur les causes des effets néfastes, ainsi que sur la manière de promouvoir et d'appliquer des pratiques et des moyens de subsistance durables).  
*Présidence: S.E. Anis Mousher*
- 09h15-10h10 **L'agriculture dans les régions sèches**  
  
La désertification et le développement dans les régions sèches africaines  
(Cibler la désertification due à la pression exercée par l'homme sur les ressources des régions sèches grâce à des programmes de développement communautaires)  
*Walter Lusigi, Banque mondiale, É-U. (Kenya)*  
  
Agriculture et diversité biologique en Jordanie  
(Espèces importantes sur le plan agricole en Jordanie – situation actuelle et projets en vue de leur conservation et de leur utilisation durable)  
*Mohammed Ajlouni, Projet de biodiversité agricole pour les régions sèches, Jordanie*  
  
Les pâturages australiens: la gestion au service de la production et de la diversité biologique  
(Évaluation et mise en œuvre de pratiques durables pour pallier la dégradation de l'environnement suscitée par des siècles de surpâturage)  
*John Benson, Jardins botaniques royaux, Sydney, Australie*  
  
Discussion
- 10h10-10h55 **L'agriculture dans les zones humides**  
  
La dégradation du delta du Mékong  
(De nouvelles méthodes agricoles, destinées à améliorer la productivité et à répondre aux demandes mondiales accrues, ont entraîné la disparition des pratiques traditionnelles durables et de la diversité biologique)  
*Kosal Mam, Wetlands International, Phnom Penh, Cambodge*

La réserve de Macanas, une zone humide pour l'éco-développement  
(L'élaboration d'un programme visant à établir des initiatives écologiquement durables et rationnelles)

*René Chang Marín, Círculo de Estudios Científicos Aplicados (CECA),  
Panama*

Discussion

10h55-11h55 **L'agriculture dans les régions tempérées**

La politique agricole commune de l'Union européenne (PAC)  
(Le rôle de la PAC dans l'accélération ou le freinage de la spécialisation de l'agriculture, entraînant une disparition de la diversité biologique, ainsi que l'application d'avancées technologiques et de capitaux aux terres les plus productives)

*Chris Howe, WWF, R.U.*

L'agriculture et la politique agricole des Etats-Unis d'Amérique  
(L'influence et les impacts de la politique sur l'agriculture et l'environnement aux États-Unis d'Amérique)

*Annie Kirschenmann, IFOAM, É.-U.*

Des avenues pour une agriculture durable dans la CEI

(Un avenir durable pour l'agriculture en Russie)

*Alexander Karpov, Société des naturalistes, St-Petersbourg, Russie*

Discussion

11h55-12h10 **Bref rappel de la 1ère partie (matin)**

*S.E. Anis Mousher*

12h00-14h00 Pause déjeuner

14h00-17h00 **2e partie: Commerce politique et pratiques agricoles**

(Cette partie vise à éclaircir le contexte politique. Quel est l'impact des multinationales sur le secteur agricole? Quel rôle les législations et les politiques commerciales jouent-elles dans la modification de la diversité biologique et du bien-être social? Quel rôle les OGM devraient-ils jouer à l'avenir dans l'agriculture? L'élaboration et la mise en œuvre de politiques mondiales seront examinées.)

*Présidence: Prof. Hardy Vogtmann*

14h00-14h50 **L'influence et les effets du commerce dans le secteur agricole**

Intégration verticale – des semences au supermarché

(Que signifie intégration verticale? Illustre le lien entre commerce et environnement dans le secteur agricole)

*Peter Nowick, Imperial College à Wye, Londres*

Discussion

14h50-15h45 **Le débat sur le commerce**

Réconcilier le commerce des produits agricoles et les objectifs des politiques de l'environnement

(Explore les liens entre les politiques agricoles, commerciales et environnementales afin d'identifier les dosages politiques susceptibles de maximiser les avantages pour l'environnement d'une réforme de la politique agricole et commerciale).

*Wilfrid Legg, OCDE, Paris*

Libre-échange et commerce équitable

(Les perceptions et impacts des règles et pratiques commerciales, vus de l'Inde)  
*Vandana Shiva, Research Foundation for Science, Technology and Ecology, New Delhi, Inde*

Discussion

15h45-16h40 **Les OGM – leur valeur intrinsèque et leurs impacts**

Le rôle potentiel des OGM dans la sécurité alimentaire

(Le rôle que les OGM peuvent jouer en garantissant la sécurité alimentaire d'une population en hausse)

*Zhang-liang Chen, National Laboratory of Plant Genetic Engineering, Université de Beijing, Chine*

Biosécurité en Amérique du Sud (ABSENT)

(Suivre la technologie est important pour l'économie, mais qu'en est-il des préoccupations écologiques et sanitaires? Les ressources sont limitées, mais il faut appliquer le Protocole sur la prévention des risques biologiques)

*Rodrigo Artunduaga, Instituto Colombiano de Agricultura, Colombie*

L'agriculture biologique: une solution de rechange à la technologie génétique?

(L'agriculture biologique respecte la nature intrinsèque des plantes et des animaux, cherche à stabiliser les systèmes de production en recourant à des moyens naturels, et accroît la diversité biologique. Qu'est-ce qui prouve que les cultures transgéniques peuvent déboucher sur une agriculture plus durable ?)

*Bernward Geier, IFOAM, Allemagne*

Discussion

16h40-17h00 **Bref rappel de la 2e partie et résumé de la séance**

*Prof. Hardy Vogtmann*

17h30-18h30 **Conférence de presse**

La conférence de presse, à laquelle participeront quelques conférenciers, est coordonnée par la Division des communications de l'UICN.

## Séance interactive 9:

# Des solutions locales pour favoriser l'équité sociale et la diversité culturelle

**Organisation:** Cristina Espinosa (courriel: [cme@iucn.org](mailto:cme@iucn.org))

### **Introduction**

*La séance interactive relative à l'équité sociale et à la diversité culturelle sur le plan de la conservation apporte des contributions importantes aux travaux futurs de l'UICN. La séance a un objectif pragmatique et elle permet de procéder à une révision constructive des progrès réalisés par l'UICN dans la mise en œuvre des résolutions relatives à l'équité sociale et à la diversité culturelle, en mettant l'accent sur la parité entre hommes et femmes, les populations autochtones et les communautés traditionnelles. Les exposés présentent des perspectives locales, ainsi que des points de vue régionaux et mondiaux sur l'aspect social des initiatives en faveur de la conservation. La séance réunit des experts de terrain, ainsi que des universitaires et des décideurs internationaux, qui assistent à une série d'exposés courts et succincts, suivis d'une discussion ouverte et approfondie avec les participants.*

*Les problèmes soulevés et les recommandations sont d'une extrême importance pour le Programme quadriennal de l'UICN et pour l'élaboration d'un système de gouvernance et de planification plus responsable et plus cohérent. La séance met en lumière le fossé entre les travaux entrepris au niveau local et les cadres politiques établis aux niveaux national et mondial. Malgré quelques expériences positives reliant ces processus, il est nécessaire de mieux intégrer les pratiques et les besoins locaux aux politiques et aux programmes d'intervention, tant au niveau régional qu'international.*

*L'intégration de la parité entre hommes et femmes, des populations autochtones et des communautés traditionnelles aux activités de conservation n'a pas encore acquis un rôle central dans le débat sur la conservation et la gestion des ressources naturelles. L'une des principales contributions de la séance est donc d'aborder spécifiquement ces questions, d'évaluer les écueils et les lacunes, et d'identifier les mesures pratiques qu'il faudrait adopter pour faire avancer le programme social de l'UICN.*

*Une évaluation des expériences locales a fourni un excellent départ pour juger de l'impact des initiatives et des accords internationaux destinés à accroître la participation équitable des populations autochtones, des communautés locales et des femmes, dans le cadre d'une gestion participative des ressources naturelles. Ce point est particulièrement pertinent, puisque l'UICN a pour mission d'aider les sociétés à atteindre leurs objectifs sociaux et écologiques, et de les influencer dans ce sens.*

## La séance

La 9<sup>e</sup> séance était divisée en deux tables rondes. Celle du matin est consacrée à la discussion de l'intégration de la parité entre hommes et femmes à la gestion des ressources naturelles. Celle de l'après-midi est consacrée à évaluer les progrès réalisés sur le front de l'intégration des populations autochtones et des communautés traditionnelles aux activités de conservation, en mettant l'accent sur la gestion des aires protégées. Les deux groupes attirent des participants différents. Le premier, consacré à la parité entre hommes et femmes, compte 68 participants, notamment: des agences gouvernementales, des organisations locales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, œuvrant en faveur de la parité entre hommes et femmes. Le deuxième groupe compte 75 participants, notamment des représentants de la Banque mondiale, de l'Office allemand de la coopération technique, de l'Agence suédoise de développement international, ainsi que d'organisations autochtones telles que la Fundación Sierra Nevada Santa Marta (Colombie) et le Conseil international des traités indiens, le personnel de l'UICN ayant une expertise en la matière, ainsi que plusieurs membres du Groupe de travail sur la gestion participative. La séance suscite un grand intérêt et la discussion est enrichissante grâce à des participants actifs et compétents.

Le coordinateur ouvre la séance. Il présente le président et le rapporteur, explique l'objectif de la séance et donne la liste des thèmes qui seront débattus (une diapositive avec les principaux thèmes de discussion est projetée au début de chaque séance). Puis, chaque président rappelle brièvement les faits et souligne la nature interactive de la séance, la nécessité d'en tirer des leçons et de formuler des recommandations. Chaque intervenant dispose de 15 minutes. Des mesures ont été prises, avant et pendant le Congrès, pour s'assurer que les exposés sont bien préparés sur le plan technique et sur celui de la présentation. Les interventions se déroulent de manière impeccable, ce qui laisse suffisamment de temps pour la discussion.

Les intervenants, les présidents et les rapporteurs représentent l'ensemble du secrétariat, au niveau mondial et régional, les Commissions, telles que la CDDE, la CPEES et la CMAP, ainsi que les membres et les partenaires de différentes régions. Les exposés associent des idées générales à des études de cas spécifiques.

## Contenu de la séance

Comme mentionné, les deux tables rondes gravitent autour des grands thèmes qui leur sont proposés:

- Evaluation de l'efficacité des politiques, des lignes directrices et des outils de l'UICN relatifs à l'équité sociale et à la diversité culturelle dans les activités de conservation;
- Identification des lacunes de ces instruments et des problèmes d'utilisation;
- Contributions spécifiques des études de cas:
  - problèmes nouveaux et questions controversées
  - nouvelles dispositions institutionnelles
  - lacunes et nouvelles tâches
  - renforcement des stratégies régionales dans le cadre des processus mondiaux.

## Table ronde 1: Parité entre hommes et femmes dans la gestion des ressources naturelles

Le groupe commence par évaluer le processus d'intégration de la parité entre hommes et femmes aux activités de l'UICN. Après avoir mis en relief les principaux succès, il évoque certaines limitations institutionnelles (manque d'argent, de personnel et d'engagement politique). Cependant, ce sont surtout les limites de l'approche et des méthodologies utilisées pour intégrer la parité entre hommes et femmes aux activités de l'UICN qui sont examinées: premièrement, la nécessité de mieux démontrer la valeur ajoutée de l'intégration de la parité entre hommes et femmes à la gestion des ressources naturelles; et deuxièmement, la nécessité de créer un milieu professionnel plus démocratique et plus diversifié, qui soutienne le processus d'intégration aux activités de l'UICN. La séance aborde également la nécessité d'améliorer la formation spécifiquement nécessaire pour un biome ou un site particulier, de mettre au point des outils et des lignes directrices, et de mieux intégrer la parité entre hommes et femmes aux autres variables telles que la classe sociale et l'appartenance ethnique, qui ont une incidence sur l'équité du partage des coûts et des avantages de la conservation. Après cet examen, les résultats du *Questionnaire sur la parité entre hommes et femmes* préparé par l'Union sont présentés, illustrant, statistiques à l'appui, l'état de l'intégration de la parité entre hommes et femmes en termes d'effectifs, de budgétisation, d'objectifs, d'activités des programmes et des projets, et des ressources qui leur sont affectées. Bien que des progrès aient été réalisés entre Montréal et Amman, nombre de lacunes doivent être encore comblées.

Après cet examen général de l'état et du processus d'intégration de la parité entre hommes et femmes aux activités de l'UICN, le groupe présente des expériences locales. Elizabeth Odio, ministre de l'Environnement du Costa Rica, évoque l'intégration de la parité entre hommes et femmes aux politiques de l'environnement en Amérique centrale. La ministre décrit les conditions, les défis et les conséquences actuels de ce processus pour l'ensemble du secteur de l'environnement. La deuxième intervention aborde la question de l'intégration de la parité entre hommes et femmes dans la gestion des écosystèmes marins et côtiers au Mexique. Elle fournit des exemples concrets, démontrant la pertinence de la parité entre hommes et femmes pour l'amélioration de la gestion de ces écosystèmes, ainsi que l'impact positif de ce processus sur la condition des femmes et leurs revenus. L'avantage d'avoir des cadres institutionnels favorables et des politiques tenant compte du rôle spécifique des femmes, au niveau local, est souligné. L'exposé suivant évoque la parité entre hommes et femmes et le réseau de diversité biologique dans la région du WESCANIA, qui englobe le Maroc, la Tunisie, la Turquie et l'Algérie. Cet exemple fait référence à l'effet de synergie créé par les interventions régionales qui ciblent des écosystèmes spécifiques et qui ont la souplesse nécessaire pour permettre aux femmes de définir leurs propres préoccupations sur le plan de l'environnement, et des programmes de conservation étroitement liés à l'amélioration de leurs moyens de subsistance. Les projets de conservation ont donc pu s'appuyer sur les capacités et les préoccupations des groupes de femmes, leur donner des moyens d'action grâce aux réseaux et aborder des questions qui sont cruciales, tant pour l'environnement que pour l'égalité des sexes et l'équité dans ces pays. On reconnaît l'importance d'adopter des dispositions particulières en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, telles que l'alphabétisation des femmes, et de trouver des solutions à l'utilisation non durable des ressources. Enfin, la Conseillère principale de l'UICN sur la parité entre hommes et femmes présente une stratégie destinée à guider les travaux de l'Union sur cette question.

Après l'éclaircissement de certains points, la discussion porte sur des thèmes qui reviennent souvent, tels que l'importance des politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes pour les projets sur le

terrain, et la nécessité de prendre en compte des processus plus vastes, tels que les courants commerciaux et la mondialisation, qui affectent l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau local. On mentionne aussi la nécessité d'avoir des cadres institutionnels appropriés; il faut aussi renforcer l'accès aux informations et les possibilités d'échanges de données, afin d'approfondir les résultats et les connaissances provenant de divers contextes écologiques, sociaux et culturels. La mise au point d'indicateurs adaptés pour évaluer le progrès de l'intégration de la parité entre hommes et femmes aux activités de conservation est également évoquée. Il y a consensus sur l'idée selon laquelle les approches ne doivent pas porter uniquement sur les femmes. Les travaux en faveur de la parité doivent inclure les hommes, traiter des aspects du pouvoir et de l'égalité, et lier cette parité à un programme plus vaste d'égalité sociale. Dans cette perspective, la parité entre hommes et femmes doit être un outil analytique plutôt qu'un concept imposé *a priori*. On reconnaît également que l'Union doit investir davantage de ressources pour renforcer les capacités au sein du Secrétariat en vue de fournir une meilleure assistance technique aux membres sur la manière d'intégrer la parité entre hommes et femmes à la gestion des ressources naturelles, et d'évaluer les progrès, grâce à des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. La nécessité de faire bénéficier les membres et les Commissions des efforts et de l'expertise du Secrétariat est tout aussi importante. La mise au point d'une vision plus intégrée de la conservation et de solutions de rechange concrètes pour rendre la conservation aussi durable qu'équitable est un défi lancé à l'UICN.

## **Table ronde 2: Les populations autochtones et les communautés traditionnelles dans les aires protégées**

Le coordinateur présente le président et le rapporteur, puis le groupe écoute un exposé sur le processus d'élaboration de lignes directrices de l'UICN et du WWF sur les populations autochtones et traditionnelles et les aires protégées. L'intervention suivante fait l'historique du processus au sein de l'UICN et énumère les principales questions soulevées par ces lignes directrices. L'exposé suivant porte sur une expérience prometteuse de cogestion dans le Parc national de Sarstoon-Temash au Belize, créé par le Gouvernement en 1994 sans consultation préalable avec les cinq communautés autochtones qui vivent dans l'enceinte du Parc. Une vue d'ensemble des processus de négociations avec le gouvernement bélizien est présentée, ainsi qu'une explication des mesures adoptées par les cinq communautés autochtones pour élaborer un plan de cogestion. L'exposé aborde également les stratégies et actions qui favorisent une gestion viable des écosystèmes, les recherches de base, l'autonomisation des organisations locales et les initiatives de financement. Cet examen met l'accent sur les efforts accomplis en vue de lier la conservation à la sécurité des moyens de subsistance, dans la perspective des populations autochtones. Enfin, l'intervention examine certains des liens entre le cas du Parc national de Sarstoon-Temash et les lignes directrices de l'UICN et du WWF. L'exposé suivant est présenté par le Bureau de l'UICN pour l'Afrique de l'Est. Il évoque la lutte des communautés traditionnelles et locales pour surmonter un processus historique de marginalisation et d'expropriation des terres. Cet exposé lie le problème de la dégradation de l'environnement à l'extermination des groupes ethnique en raison de la progression de la famine, de la guerre et de la désertification. Il démontre aussi, à l'aide d'exemples puisés sur l'ensemble du continent africain, que les systèmes qui centralisent les leviers du pouvoir dans le domaine de la conservation ne sont plus viables sur les plans économique et politique; que les populations locales peuvent et ont prouvé qu'elles étaient capables de gérer leurs ressources naturelles de manière responsable; et que la conservation est une question autant sociale que scientifique. Dans ce contexte, selon cet exposé, le défi pour l'UICN consiste à tirer les leçons qui s'imposent des travaux réalisés dans ce domaine

et à les placer dans un contexte politique national et international afin de promouvoir les droits et les responsabilités des populations autochtones, concernant tant la gestion des ressources naturelles que le développement national.

L'intervention suivante est un compte rendu détaillé du Congrès sur les cultures et la diversité biologique 2000, qui s'est déroulé dans la province du Yunnan (Chine) et qui a abouti à l'Initiative du Yunnan. Cette initiative fournit une vision, des principes et une action pour renforcer les capacités des groupes locaux à asseoir des traditions culturelles en pleine évolution, tout en trouvant des solutions novatrices pour améliorer leurs moyens de subsistance et accroître la diversité biologique. Cette initiative dévoile les aspects discutables de la cogestion des aires protégées, tels que, notamment, la sécurité de l'occupation de terres, les critères et les indicateurs locaux d'utilisation durable des ressources, la conservation de la diversité biologique, les droits de propriété intellectuelle et le partage des avantages. L'exposé suivant, consacré à la conservation dans les communautés d'Asie du Sud, rend compte des progrès réalisés par les gouvernements et les organisations de protection de l'environnement en faveur d'initiatives de conservation davantage axées sur la collaboration et la participation. L'intervention cite plusieurs exemples de projets de conservation communautaire en Asie du Sud pour démontrer que la démocratisation de la gestion des aires protégées est un processus interdisciplinaire, exhaustif et souple, qui doit associer une gestion communautaire à des projets de cogestion, en fonction du contexte social, politique et institutionnel. L'exposé évoque aussi une série de questions clés et de leçons tirées à utiliser à l'avenir lors de la mise en œuvre des politiques et des projets.

Après quelques éclaircissements, la discussion de la table ronde 2 porte sur la nécessité de trouver un juste milieu entre les politiques et les interventions sur le terrain, les conventions internationales et les politiques nationales, en réunissant des représentants d'organisations autochtones, des chercheurs, des organisations vouées à la conservation et des autorités nationales, afin de créer des espaces propices aux négociations et aux consultations. Il faut aussi combler de toute urgence le fossé entre les disciplines et les langues afin de renforcer les capacités au sein de l'UICN et de mieux appliquer les résolutions relatives aux populations autochtones et aux communautés traditionnelles et locales. Enfin, la discussion souligne la nécessité de mieux comprendre le rôle des connaissances traditionnelles en rapport avec la résilience et l'adaptabilité des moyens de subsistance, de réunir les chercheurs et les spécialistes, de créer des réseaux unissant les différentes parties de l'Union qui s'occupent de questions similaires, et de créer des mécanismes concrets pour faire avancer ce programme.

## **Conclusions et recommandations**

Leçons communes tirées des tables rondes 1 et 2:

- L'intégration de la parité entre hommes et femmes, des populations autochtones et des communautés locales à la gestion des ressources naturelles et aux activités de conservation constitue une solution économique pour garantir la durabilité sociale et écologique.
- Les stratégies visant à intégrer la parité entre hommes et femmes et les populations autochtones doivent agir aux niveaux tant politique que local pour être plus fructueuses.
- Des approches souples, intégrantes et spécifiques aux sites, qui tiennent compte des contextes sociaux, économiques et ethniques particuliers, sont plus efficaces que les approches

dogmatiques. Ce fait est démontré tant dans le cas de l'intégration de la parité entre hommes et femmes et que dans celui de l'intégration des populations autochtones et des communautés traditionnelles à une gestion participative des ressources naturelles.

- La création d'espaces favorables aux négociations et à l'autonomisation de toutes les parties prenantes est un élément crucial au succès de l'intégration de la parité entre hommes et femmes et de l'égalité sociale et ethnique aux activités de conservation.
- Les interventions conçues par des acteurs locaux sont plus susceptibles de trouver des solutions réelles pour promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles.
- Des indicateurs qualitatifs sont nécessaires pour évaluer l'impact social de la conservation (parité entre hommes et femmes, populations autochtones, pauvreté, etc.).
- De vastes données d'expérience sur l'intégration de la parité entre hommes et femmes, des populations autochtones et des communautés traditionnelles dans les activités de conservation sont disponibles. Elles permettent:
  - de tirer parti des leçons apprises lors des activités d'établissement de réseaux, de sensibilisation et de renforcement des capacités;
  - d'entamer de nouveaux débats sur des problèmes conceptuels;
  - d'élaborer des politiques ciblant les principaux obstacles;
  - d'établir une collaboration accrue entre les Commissions, les membres et le Secrétariat de l'UICN;
  - de tresser de nouveaux liens avec la recherche appliquée.

## Recommandations générales

- L'UICN devrait renforcer ses capacités en matière de gestion participative des ressources naturelles (en accordant toute l'attention voulue à l'égalité entre les sexes et à une économie de subsistance durable pour les populations autochtones et les communautés locales).
- Ces capacités, qui ne peuvent pas être uniquement acquises par la formation, exigent que l'UICN élargisse sa base d'experts en sciences sociales et fournisse des fonds et un espace institutionnel suffisants au secrétariat et aux membres.
- L'UICN devrait assurer une direction internationale, régionale et nationale, mener des activités de sensibilisation et donner des conseils pratiques afin de promouvoir l'égalité sociale, économique et ethnique dans le domaine de la conservation.
- L'UICN devrait favoriser l'approfondissement des études de cas.

## Recommandations spécifiques

- Accorder une priorité élevée à l'égalité entre les sexes et à la gestion participative des populations autochtones et des communautés locales au sein du KRA4 – Partage équitable – en s'appuyant sur les ressources et les résultats existants.
- Coordonner les réseaux de l'UICN (le Groupe de travail sur la gestion participative, l'Initiative sur l'utilisation durable, etc.) qui s'occupent de ces questions.

- Mettre au point une stratégie de communication efficace et un système de connaissances relatifs à ces questions (par ex. utilisation du service de réseaux pour une gestion participative afin de lier les sites Web et ces derniers, ou encore de *World Conservation*, du Réseau de connaissances, etc.).
- Constituer un groupe consultatif pour l'égalité sociale et la diversité biologique, en se concentrant sur la parité entre hommes et femmes, les moyens de subsistance durables pour les communautés locales et les populations autochtones dans les activités de conservation, afin de mieux relier le terrain au niveau politique.
- Établir des réseaux mondiaux pour coordonner une participation et une consultation adéquates des organisations représentant les populations autochtones et les communautés locales (par ex. Congrès mondial des parcs, Durban 2003, application des lignes directrices de l'UICN et du WWF).
- Diffuser au plus tôt les exposés, les discussions et les recommandations. (Tous les exposés se trouvent à l'adresse: [www.iucn.org/themes/spg/index.html](http://www.iucn.org/themes/spg/index.html)). Utiliser les sites existants, tels que la revue *World Conservation*, pour faire connaître les résultats et encourager d'autres discussions.

## Résultats et suivi

Cette séance favorise une collaboration plus étroite entre les différentes parties de l'UICN qui travaillent sur ces questions. Une certaine collaboration a déjà été amorcée avec la CMAP, le WWF et le CIFM, mais cette réunion fournit l'occasion de collaborer plus étroitement avec la CDDE, la CPEES et le Groupe de travail sur la gestion participative.

Pour assurer plus spécifiquement le suivi de cette réunion, le Programme de l'UICN pour les politiques sociales crée un Groupe consultatif sur les populations autochtones, qui tiendra sa première réunion au début de 2001.

Le Programme de l'UICN pour les politiques sociales prépare également une publication comprenant l'ensemble des documents d'information et les exposés dans leur version intégrale (qui ont été raccourcis pour les besoins de cette publication), ainsi qu'un résumé plus substantiel des discussions et des recommandations.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Des solutions locales pour favoriser l'équité sociale et la diversité culturelle*

#### **TABLE RONDE 1: La parité entre hommes et femmes et la gestion des ressources naturelles**

*Président: Khawar Mumtaz, Conseiller de l'UICN*

*Rapporteur: Lorena Aguilar, Conseillère principale de l'UICN sur la parité entre hommes et femmes*

- 09h00-09h20 **Remarques de bienvenue et bref exposé sur l'intégration de la parité entre hommes et femmes dans les activités de l'UICN**  
*Cristina Espinosa, Facilitatrice générale, Programme UICN pour les politiques sociales (PPS)*
- 09h20-09h40 **Évaluation de la parité entre hommes et femmes à l'UICN: données tirées du questionnaire sur la parité entre hommes et femmes**  
*Gabriella Richardson, UICN Zambie, PPS*
- 09h40-10h00 **Vers une pratique équitable de la conservation: les politiques de parité entre hommes et femmes dans les ministères de l'environnement**  
*Elizabeth Odio, Vice-présidente du Costa Rica et ministre de l'Environnement*
- 10h00-10h20 **La politique de parité entre hommes et femmes en tant qu'outil au service d'une gestion plus équitable des écosystèmes marins et côtiers au Mexique**  
*Itzá Castañeda, Red Mujer y Medio Ambiente*
- 10h20-10h40 **Favoriser la parité entre hommes et femmes dans la gestion des ressources naturelles afin d'accroître la durabilité sociale: leçons du Maroc et de la Tunisie**  
*Dinia Hayat, Coordinatrice du Projet régional pour les femmes et la diversité biologique de WESCANA, et Kamel Esseghairi, Programme pour les politiques sociales et Correspondant pour WESCANA*
- 10h40-10h55 **La politique de l'UICN en matière de parité entre hommes et femmes: établir une ligne de conduite**  
*Lorena Aguilar, Conseillère principale de l'UICN sur la parité entre hommes et femmes*
- 10h55-11h15 Pause-café
- 11h15-12h00 **Réunion plénière, synthèse et recommandations**
- 12h00-13h45 Pause déjeuner

**TABLE RONDE 2: populations autochtones et communautés traditionnelles dans les aires protégées**

*Présidente: Johanna Sutherland, Université australienne de Canberra et Commission du droit de l'environnement*

*Rapporteur: Pascal Girot, CEESP, Groupe de travail sur la gestion participative*

- 13h45-14h00 **L'élaboration des principes et lignes directrices de l'UICN et du WWF sur les populations autochtones et traditionnelles et les aires protégées: problèmes, enjeux et suivi**  
*Gonzalo Oviedo, WWF*
- 14h00-14h15 **Cogestion des aires protégées et populations autochtones: leçons du Belize**  
*Gregorio Ch'oc, Président du Conseil des Kekchi, Belize*
- 14h15-14h30 **Leçons d'Afrique sur la participation des communautés traditionnelles à la gestion des ressources naturelles**  
*Edmund Barrow, Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Est, PPS/Programme pour la conservation des forêts*
- 14h30-14h45 **Le programme du Yunnan pour la conservation de la diversité culturelle et biologique en Chine.**  
*Xu Jianchu, Centre pour la diversité biologique Kuming*
- 14h45-15h00 **Connaissances écologiques traditionnelles, aires protégées et leçons de l'Inde**  
*Ashish Khotari, Commission locale et Groupe chargé des aires protégées, CMAP*
- 15h00-15h15 Pause-café
- 15h15-16h00 **Réunion plénière, synthèse et recommandations**
- 16h00-17h00 **Réunion plénière : Discussion des recommandations adressées à l'UICN pour associer davantage les femmes, les populations autochtones et traditionnelles aux activités de conservation**

## Séance interactive 10:

# Les entreprises du secteur de la biodiversité: développement et investissement

**Organisation:** Frank Vorhies (courriel: fwv@iucn.org)

### Généralités

*Cette séance a pour but de répondre à la question suivante: «Pouvons-nous utiliser les forces du secteur privé pour appuyer la conservation de la diversité biologique?» Dans cette perspective, la séance passe en revue de nouvelles manières de créer des entreprises encourageant la conservation de la diversité biologique et d'investir dans ce genre d'entreprise. Elle se concentre précisément sur le domaine de résultats stratégiques 3 du nouveau programme de l'UICN, qui porte sur les incitations et les finances. Ce faisant, elle permet d'explorer les moyens de canaliser les investissements privés directs dans la diversité biologique et d'associer le secteur privé à la réalisation de la mission de l'UICN. On cherche à définir des orientations fondamentales sur les possibilités, pour l'Union mondiale pour la nature, de faire émerger un secteur d'entreprise favorable à la conservation de la diversité biologique.*

*Environ 75 membres de l'UICN, partenaires, donateurs et représentants du secteur privé, participent à cette séance.*

### Exposés

Un large éventail de membres et de partenaires de l'UICN, qui participent au développement de toute une gamme d'entreprises du secteur de la biodiversité et qui investissent dans ce genre d'entreprises, font des exposés, notamment:

- **Flora and Fauna International**, qui décrit les forces qui stimulent actuellement les partenariats entre les entreprises et le secteur de la diversité biologique. Cet exposé porte sur les objectifs traditionnellement différents des écologistes et des entrepreneurs. Il souligne la convergence croissante, depuis quelques années, entre les buts de ces deux groupes, et le dialogue et les partenariats qu'ils établissent de plus en plus fréquemment.
- **Le Comité néerlandais pour l'UICN**, qui décrit une méthodologie permettant d'identifier les entreprises du secteur de la biodiversité. Cet exposé souligne que, bien que la Convention sur la diversité biologique soit signée par des États et non des entreprises, ces dernières ont intérêt à contribuer aux objectifs de la Convention et ont l'efficacité voulue pour le faire. Conscient de cette réalité, les Pays-Bas ont créé un fonds vert exonéré d'impôt permettant aux

citoyens d'investir dans la diversité biologique. L'exposé souligne qu'il est important que l'UICN s'implique dans des investissements positifs dans la diversité biologique et qu'elle œuvre pour trouver des moyens de lutter contre l'impact négatif de certaines entreprises sur la diversité biologique.

- **L'Organisation pour la coopération et le développement économiques**, qui explore les moyens de créer un marché pour la diversité biologique. Cet exposé souligne la nécessité d'identifier les valeurs de la diversité biologique qui sont commercialisables, y compris les valeurs d'usage et de non-usage, ainsi que les biens publics et privés. Il souligne l'importance des marchés nouveaux et émergents pour la biodiversité, et décrit certaines des activités entreprises dans le secteur par l'OCDE, telle que l'utilisation d'instruments économiques et financiers pour promouvoir l'engagement du secteur privé dans le commerce de la diversité biologique.
- **L'Earthwatch Institute**, qui examine les tendances du commerce émergent de la diversité biologique au Royaume-Uni. Ces tendances ont des caractéristiques particulières. On constate: que la plupart des entreprises ont bien des divisions responsables de la gestion de l'environnement, pourtant elles ne tiennent pas compte de la diversité biologique; que la création de partenariats avec des ONG est un bon moyen de promouvoir les investissements privés dans la diversité biologique; que les études de cas et stratégies publiées concernant l'investissement des entreprises dans la diversité biologique donnent des informations précieuses; que l'avènement d'une «culture» favorable à la diversité biologique, à tous les niveaux des entreprises, peut être un outil précieux pour promouvoir le commerce de la diversité biologique et qu'un plan d'action d'entreprise relatif à la diversité biologique est très attrayant dans la mesure où il offre une structure de travail claire.
- **Conservation International**, qui parle du potentiel de l'écotourisme comme outil de conservation et des enseignements tirés par CI dans ce domaine. Au niveau local, l'écotourisme peut garantir la participation communautaire dans les entreprises du secteur de la diversité biologique et permettre aux communautés d'en tirer des avantages. Au niveau régional, il renforce les capacités des entreprises de ce secteur, et au niveau mondial, il peut encourager les gouvernements et l'industrie à adopter des pratiques respectueuses de la conservation. Il existe toutefois des risques: l'industrie du tourisme n'est généralement pas réglementée, ce qui peut mener à une situation où les gens risquent d'aimer la nature au point de la tuer. La certification permettrait de relever le défi qui consiste à garantir une qualité appropriée et les avantages de l'écotourisme en termes de conservation.
- **Le Fonds mondial pour la nature**, qui décrit la création d'un Forest Stewardship Council et ses tentatives visant à fournir aux sociétés d'exploitation forestière des incitations à gérer et à utiliser les forêts de manière durable. Cet exposé fait valoir que les consommateurs des pays occidentaux exigent de plus en plus que le bois qu'ils achètent soit prélevé de manière durable et que les détaillants acceptent cette demande, et il décrit les processus qu'implique la certification des forêts.
- **La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique**, qui parle de l'agriculture respectueuse de la conservation. L'orateur explique que la Fédération compte plus de 750 organisations et institutions membres réparties dans 105 pays. Il décrit les processus d'établissement de normes pour l'agriculture biologique et sa certification. Citant en exemple plusieurs

études de cas réalisés en Italie, notamment la coopérative laitière de Santa Rita, la coopérative Festa Natura et la Coopérative Satra Sardinia, l'exposé décrit certains des efforts déployés dans le cadre de la Déclaration Vignola et du Plan d'action de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique et de l'UICN visant à exhorter les gouvernements à promouvoir les investissements dans l'agriculture biologique. Il souligne également les possibilités d'ajouter de la valeur aux entreprises du secteur de la biodiversité en combinant l'agriculture biologique avec un tourisme écologiquement durable.

- **Le Marine Aquarium Council**, qui souligne la nécessité d'instaurer une certification pour le commerce international des poissons d'aquarium ornementaux. Expliquant pourquoi les récifs coralliens sont l'un des écosystèmes les plus importants et les plus riches en termes de diversité biologique, l'exposé décrit les menaces auxquelles ces écosystèmes sont exposés à cause du commerce des poissons d'aquarium, qui rapportent près de USD 1 milliard par an. Il fait valoir que la certification est un moyen de responsabiliser les consommateurs et les commerçants, et d'encourager un prélèvement durable des poissons d'aquarium ornementaux.
- **UICN Pologne**, qui décrit une série de projets en faveur de l'agriculture biologique mis en œuvre en Pologne. Selon cet exposé, en 1999, la Pologne comptait 500 fermes biologiques, couvrant plus de 11 000 hectares. En l'an 2000, le pays comptera trois fois plus d'exploitations agricoles couvrant une superficie cinq fois supérieure. Pourtant, le marché des produits biologiques est encore limité, la demande des consommateurs est faible, tout comme le niveau de sensibilisation des agriculteurs. En coopération avec des groupes d'agriculteurs choisis, l'UICN s'efforce d'améliorer les marchés pour certains produits sélectionnés en fournissant une aide dans les domaines de la commercialisation et de la transformation de ces produits, en donnant des conseils techniques, et en sensibilisant davantage le gouvernement et les consommateurs aux avantages de l'agriculture biologique.
- **La Société financière internationale (IFC)**, qui décrit ses travaux relatifs à l'octroi de prêts et de fonds d'investissement aux entreprises du secteur de la biodiversité. L'exposé décrit le rôle de l'IFC, qui consiste à fournir des fonds d'investissements dans des secteurs clés pour la conservation de la diversité biologique, tels que l'agriculture biologique et l'écotourisme. Elle s'emploie à garantir des avantages publics en encourageant les entreprises privées à investir dans le secteur de la diversité biologique. Concernant les investissements dans la conservation de la diversité biologique, l'IFC collabore également étroitement avec le FEM.
- **Le Terra Capital Fund**, qui est un fonds d'investissements à hauteur de USD 18 millions pour la conservation de la diversité biologique en Amérique latine. L'exposé explique comment ce fonds espère obtenir un taux de rendement annuel de 20% grâce à des investissements qui couvrent divers secteurs, notamment l'agriculture biologique, le tourisme, l'aquaculture d'espèces indigènes, la reforestation d'espèces indigènes et les produits forestiers non ligneux. Il décrit les projets en cours sur tout le territoire de l'Amérique latine, notamment la culture de baies biologiques au Chili, les plantations de cœurs de palmier dans l'Amazonie brésilienne, la production de légumes biologiques au Brésil, ainsi que la production d'huile de babassu au Brésil.
- **La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**, qui décrit l'Initiative Kijani mise au point par l'IFC et l'UICN visant à octroyer des fonds d'investissement pour la conservation de la diversité biologique en Afrique. Cette initiative prévoit de fournir une assistance

technique, ainsi que des capitaux privés aux entreprises africaines qui désirent investir dans des entreprises du secteur de la biodiversité. Les domaines d'opération potentiels sont notamment l'agriculture biologique, le tourisme respectueux de la conservation et les médicaments biologiques.

- **L'African Wildlife Foundation**, qui décrit son système de Centres de services pour la conservation au Kenya, en Tanzanie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud. L'exposé décrit le fonctionnement de ces centres, qui ont pour but de structurer et de promouvoir des partenariats communautaires, privés et gouvernementaux au sein d'entreprises du secteur de la protection de la nature et de créer des situations dans lesquelles toutes ces parties prenantes sont toujours gagnantes.
- **Conservation International**, qui décrit le Conservation Enterprise Fund (CEF). L'exposé décrit la création de ce Fonds en 1998 grâce à un prêt à hauteur de USD 1 million accordé par l'IFC/FEM. Le CEF concentre ses efforts sur les zones de la planète où la diversité biologique est menacée et il prête de l'argent aux petites et moyennes entreprises. Les critères de prêt sont notamment l'efficacité de l'entreprise en termes de conservation de la diversité biologique, sa viabilité et sa capacité de faire des profits. Les études de cas citées portent sur une coopérative mexicaine de caféiers cultivés à l'ombre et sur un importateur américain de café et d'épices biologiques qui travaille avec des producteurs en Indonésie, au Guatemala et à Grenade. Bien que de nombreux défis et obstacles restent à surmonter, l'exposé révèle les possibilités qu'offre le secteur de la diversité biologique et la croissance rapide des marchés pour ses produits, tout en soulignant l'importance de la diversité biologique en tant que secteur d'investissement.
- **UICN Viet Nam**, qui décrit des aspects des entreprises du secteur de la biodiversité au Viet Nam. L'exposé dépeint le programme UICN au Viet Nam, qui comprend un éventail d'activités relatives à la diversité biologique et au commerce. Il fait valoir que la transition actuelle du Viet Nam d'un modèle d'économie socialiste planifiée à une économie de marché ouvre de nombreuses possibilités pour les initiatives de ce type. Les activités en faveur du développement et de l'investissement dans les entreprises du secteur de la biodiversité menées par l'UICN sont notamment la formation, la création d'informations et la planification pour ce qui est de l'agriculture biologique, les médicaments traditionnels, le commerce et l'environnement, ainsi que l'utilisation durable des espèces sauvages.
- **The Nature Conservancy (TNC)**, qui décrit la création récente de l'Eco Enterprise Fund (EEF). L'EEF est un fonds de capital risque destiné aux partenaires du TNC en Amérique latine et aux Caraïbes qui veulent établir des partenariats commerciaux avec le secteur privé. Le Fonds fournit un soutien financier à long terme à ces groupes, ainsi que des conseils commerciaux. Basé au Costa Rica, le Fonds soutiendra des projets d'écotourisme, de produits forestiers non ligneux et d'agroforesterie.
- **La Banque mondiale**, qui décrit les tentatives du FEM visant à soutenir des initiatives dans le Chiapas, au Mexique, relatives à la certification du café biologique. L'exposé souligne la nécessité de renforcer ce marché par des incitations économiques appropriées au niveau communautaire et démontre que la certification est un bon moyen de le faire.
- **Le Conservation Agriculture Network (CAN)**, qui décrit le processus de certification en Amérique latine. Le CAN est une coalition de groupes à but non lucratif qui veulent transformer

l'agriculture grâce à la certification, fondée sur le principe d'une agriculture écologiquement durable. Il s'occupe de la banane, du café, des agrumes, du cacao et de l'écotourisme. L'exposé décrit en détail le programme de certification de la production de café ECO OK, qui couvre 7 millions d'hectares d'habitats agroforestiers et d'aires protégées tampons, et commercialise le café certifié biologique auprès des détaillants et des consommateurs aux États-Unis, en Amérique latine et au Japon.

- **L'UICN**, qui décrit le Projet d'entreprise en faveur du patrimoine mondial, un partenariat mondial en faveur des entreprises de conservation des aires protégées. Ce projet est mis au point par le Service économique de l'UICN, avec une aide technique du Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial et de la Commission mondiale des aires protégées. Comme pour le CEF, les capitaux d'investissement seront fournis par l'IFC et le FEM. On recherche des fonds auprès de la Fondation des Nations Unies pour soutenir de toute urgence la diversité biologique, renforcer les capacités et mettre au point un plan d'exécution.

## Questions soulevées

Ces exposés suscitent un vif intérêt et stimulent les discussions entre les participants. Les principales remarques faites dans la salle ont porté sur les points suivants:

- Les outils qui sont nécessaires pour mobiliser les compétences, tant dans le secteur des entreprises que dans le secteur non gouvernemental, afin de favoriser des investissements plus importants dans la diversité biologique.
- La nécessité de protéger les intérêts des communautés locales et des producteurs primaires qui concluent des partenariats avec le secteur privé, notamment sur des questions relatives à un commerce équitable.
- La nécessité d'adopter des mesures pour protéger les économies nationales et l'intégrité de la diversité biologique contre les pressions que leur font subir les opérations menées par les grandes sociétés et les industries.
- La nécessité de maîtriser la langue des affaires pour engager le dialogue avec le secteur des entreprises et pour démontrer à ces entreprises qu'il y a des avantages et des profits à tirer des entreprises du secteur de la biodiversité.
- Les multiples obstacles économiques, budgétaires et financiers à surmonter, en particulier dans les pays en développement. La nécessité d'éliminer de toute urgence les distorsions qui découragent actuellement les investissements privés dans le secteur de la biodiversité quand elles ne favorisent pas certains impacts négatifs, et la mise en place d'incitations positives et propices aux entreprises du secteur de la biodiversité.
- La pression toujours plus forte exercée par les consommateurs pour que les entreprises investissent dans les technologies et les produits de conservation de la diversité biologique, et la nécessité d'informer les consommateurs et les groupes de pression pour les sensibiliser.
- Les pour et les contre de la certification en tant qu'incitation à l'investissement dans une diversité biologique durable, et les procédures et processus nécessaires pour mettre en place des plans de certification pour les produits qui respectent la diversité biologique.

- Le fait que les investisseurs, les producteurs et les consommateurs manquent d'informations techniques et commerciales, et la nécessité d'améliorer la qualité et la diffusion des informations sur les possibilités commerciales qu'offre la diversité biologique.
- La manière dont les gains tirés des investissements dans la diversité biologique et la participation aux entreprises du secteur de la biodiversité peuvent s'étendre aux groupes plus pauvres et plus marginaux des pays en développement pour éviter que seules les élites plus riches ou mieux informées en profitent.
- La nécessité de s'assurer que les investissements dans la diversité biologique englobent plusieurs écosystèmes, secteurs, pays et produits différents, et de stimuler le commerce, la production et les réseaux d'échanges mondiaux.
- Les conditions à remplir lors du financement et du suivi pour s'assurer que les entreprises du secteur de la biodiversité favorisent la conservation et respectent des normes éthiques et sociales appropriées, et la nécessité de mettre au point des indicateurs appropriés et vérifiables pour évaluer le succès des entreprises du secteur de la biodiversité.

## Conclusions et recommandations

La séance dévoile le riche éventail de possibilités d'investissement dans les entreprises du secteur de la biodiversité, comme le prouvent les expériences et les informations fournies par les orateurs et d'autres participants à l'atelier.

Il est clair que les investissements dans les entreprises du secteur de la biodiversité progressent rapidement, partout dans le monde, et qu'à l'avenir ils constitueront un outil de plus en plus important pour mobiliser des activités en faveur de la conservation.

Les participants recommandent vigoureusement que l'UICN, ses membres et ses partenaires poursuivent leurs travaux visant à promouvoir les entreprises du secteur de la biodiversité, en tant qu'arbitres neutres et intermédiaires susceptibles de sensibiliser les populations aux entreprises du secteur de la biodiversité, à mobiliser et à acheminer des fonds, et à s'assurer que les entreprises et activités qui en résulteront seront rationnelles en termes de conservation, de développement et d'avantages sociaux.

Ils soulignent la nécessité d'accorder de toute urgence une place de choix aux investissements dans le programme mondial relatif à la diversité biologique et de coopérer avec les gouvernements, le secteur privé, les ONG, les chercheurs et les groupes communautaires pour s'assurer que le secteur émergent des entreprises du secteur de la biodiversité se développe de manière à avantager simultanément les consommateurs et les producteurs, et qu'il jouera un rôle stimulant en faveur d'une meilleure conservation des principaux écosystèmes et des ressources biologiques.

## ANNEXE I: ORDRE DU JOUR

### *Les entreprises du secteur de la biodiversité: développement et investissement*

*Présidence – le matin: Frank Vorhies, Service économique de l’UICN*

- 9h00-9h15      **Partenariats commerciaux mondiaux**  
*Mark Rose, Fauna and Flora International, RU*
- 9h15-9h30      **Identifier la diversité biologique en tant que commerce**  
*Wouter Veening, Comité néerlandais pour l’UICN, les Pays-Bas*
- 9h30-9h45      **Créer des marchés pour la biodiversité**  
*Dan Biller, OCDE, France*
- 9h45-10h00     **Stratégies d’entreprises pour la conservation de la diversité biologique**  
*Robert Barrington, Earthwatch Institute, RU*
- 10h00-10h15    **Tourisme axé sur la conservation**  
*Christopher Holtz, Conservation International, EU*
- 10h15-10h30    **Forest Stewardship Council (FSC)**  
*Gordon Shepherd, WWF International, Suisse*
- 10h30-10h45    **Agriculture axée sur la conservation**  
*Antonio Compagnoni, IFOAM et AIAB, Italie*
- 10h45-11h00    **Produits biologiques en Europe centrale et orientale**  
*Dorota Metera, Bureau UICN pour l’Europe centrale, Pologne*
- 11h00-11h15    **L’industrie des poissons ornementaux**  
*Paul Holtus, Marine Aquarium Council, EU*
- 11h15-12h00    **Que faut-il faire?**  
*Tous les participants*
- 12h00-14h00    Pause déjeuner
- Présidence – l’après-midi: Tony Whitten, Banque mondiale*
- 14h00-14h05    **Une perspective de l’African Wildlife Foundation**  
*Isidore Gwashure, AWF, Kenya*
- 14h05-14h15    **Investir dans les entreprises du secteur de la biodiversité**  
*Zeke Oman, IFC, Suisse*

- 14h15-14h30 **The Terra Capital Fund**  
*Philippe Lisbona, A2R, Brésil*
- 14h30-14h45 **L'Initiative Kijani: les entreprises du secteur de la biodiversité en Afrique**  
*Constantine Bartel, CNUCED, Suisse*
- 14h45-15h00 **Le Conservation Enterprise Fund**  
*Jennifer Morris, Conservation International, EU*
- 15h00-15h15 **Les entreprises du secteur de la biodiversité au Viet Nam**  
*Nicole Casellini, UICN Viet Nam, Viet Nam*
- 15h15-15h30 **The Eco-Enterprise Fund**  
*Tammy Newmark, The Nature Conservancy, EU*
- 15h30-15h45 **La conservation grâce aux mécanismes du marché dans le Chiapas et en El Salvador**  
*Daniele Giovannucci, Banque mondiale, EU*
- 15h45-16h00 **Certification pour le café écologiquement durable en Mésio-Amérique: le cas d'El Salvador**  
*Juan Marco Alvarez, Salva NATURA, El Salvador*
- 16h00-16h15 **The World Heritage Enterprise Project**  
*Frank Vorhies, Service économique de l'UICN, Suisse*
- 16h15-17h00 **Que faut-il faire?**  
*Tous les participants*

## Séance interactive 11:

# Intégrer la science de la diversité biologique dans les politiques et la gestion de l'environnement

**Organisation:** Susan Mainka (courriel: SAM@iucn.org)

### **Introduction**

*La biologie de la conservation, la science qui est à la base de la théorie et de la pratique de la conservation, est une nouvelle science qui s'est développée rapidement au cours des dernières décennies. Deux problèmes fondamentaux – le nombre de plus en plus élevé d'êtres humains et le rythme croissant de la consommation – expliquent pourquoi nous avons besoin de connaissances sur la biologie de la conservation. En 1988, Michael Soulé et Kathryn Kohm publient un premier ouvrage intitulé «Research priorities for conservation biology», qui expose le programme mis au point par la Society for Conservation Biology pour étudier la biologie de la conservation. Grâce à la prise de conscience des problèmes écologiques, on a pu trouver des fonds et créer un programme plus vigoureux de recherche en sciences pures et appliquées. Toutefois, les liens entre la recherche scientifique sur la conservation et les prises de décisions en matière de politique et de gestion sont pratiquement inexistantes.*

*L'UICN est un lieu de rencontre unique pour les scientifiques et les décideurs. L'Union, pour occuper ce créneau, doit toutefois satisfaire à deux autres conditions:*

- 1. le programme de l'UICN et les principales enceintes où l'on discute de politiques relatives à la conservation doivent bénéficier des nouvelles recherches et découvertes;*
- 2. les considérations politiques les plus importantes dans le programme doivent être intégrées dans la problématique scientifique.*

*En bref, comment l'UICN peut-elle conserver des liens effectifs avec la science de la conservation et comment s'assurer que les percées scientifiques favorisent une meilleure gestion et des décisions plus avisées en termes de conservation? Pour répondre à ces questions, la séance interactive s'efforce d'identifier:*

- les moyens dont l'UICN dispose pour mettre la science au service de la conservation de la diversité biologique;*
- les possibilités qui s'offrent aux chercheurs de contribuer plus efficacement à la conservation.*

## Programme de l'atelier et questions traitées

Environ 250 personnes participent aux séances plénières et 80 aux groupes de travail. Tim Sullivan, de la Chicago Zoological Society, facilite la discussion après avoir expliqué les buts de l'atelier et les résultats escomptés. L'introduction est suivie de six courts exposés d'experts de la conservation qui répondent à la question suivante: «quelles sont les priorités de la recherche en biologie pour favoriser la conservation dans mon domaine?» Les orateurs mettent en évidence les domaines d'étude prioritaires pour la diversité biologique, notamment la perte d'habitats, la fragmentation, la surexploitation, les espèces exotiques, la pollution et les changements climatiques; les implications de la consommation locale et commerciale de viande de brousse pour la conservation des forêts tropicales; les méthodes d'échange d'informations scientifiques et de connaissances locales entre les biologistes et les pêcheurs artisanaux, en particulier sur les populations d'hippocampes; les stratégies et politiques permettant de lutter contre les espèces envahissantes, en particulier les écureuils gris en Europe; la manière de conserver des paysages fragmentés en créant des corridors de diversité biologique; les priorités de la recherche pour concevoir des réseaux efficaces de réserves marines; et les implications écologiques de la crise économique. Les participants axent leurs exposés sur la pertinence des recherches et les moyens de les rendre accessibles aux communautés locales et aux décideurs.

À la fin des exposés, Georgina Mace fait un résumé des informations nécessaires pour prendre des décisions judicieuses en matière de conservation, notamment:

1. information sur la biologie fondamentale;
2. interactions entre le processus du cycle biologique et celui des facteurs qui les menacent;
3. interface entre la biologie, le cycle biologique et l'environnement;
4. interface avec les facteurs socio-économiques;
5. suivi et gestion évolutive.

Quatre groupes de travail sont ensuite constitués et chargés de répondre à trois questions spécifiques:

1. Quelles sont les connaissances dont les praticiens de la conservation (responsables de la gestion des territoires et de la nature, ainsi que décideurs) ont besoin et que les scientifiques peuvent leur fournir?
  - Sur quels problèmes les praticiens ont-ils l'impression qu'ils ont besoin d'un apport scientifique supplémentaire pour résoudre les problèmes?
  - Y a-t-il des problèmes auxquels les responsables doivent faire face régulièrement et dont les scientifiques ne traitent pas suffisamment ou pas du tout?
2. Quelles sont les connaissances dont les praticiens auraient besoin, selon les scientifiques, pour gérer la conservation ou élaborer des politiques à des fins de conservation?
  - Quels sont les résultats des recherches ou des enquêtes sur le terrain dont les praticiens devraient faire un meilleur usage?

- Quels sont les domaines scientifiques émergents qui auront le plus d'importance pour les praticiens?
3. Comment intégrer plus efficacement les informations et les connaissances biologiques dans les politiques et la gestion?
- Quels sont les principaux obstacles à une utilisation plus efficace de la science, des politiques et de la gestion?
  - Quels sont les mécanismes et processus que l'UICN peut intégrer à son programme pour surmonter ces obstacles?
  - Sous quelle forme et à qui les résultats scientifiques doivent-ils être communiqués pour être utilisés efficacement?
  - Comment les praticiens peuvent-ils communiquer aux chercheurs scientifiques leurs besoins en termes d'informations et de connaissances?

Les groupes de travail se réunissent pendant deux heures et à l'issue de leur séance, chaque groupe présente un rapport à la plénière.

Les participants qui ont discuté de la question 1 estiment que les praticiens veulent avoir les connaissances sur les thèmes suivants:

- biologie, écologie et taxonomie;
- interactions avec des processus menaçants;
- approches multidisciplinaires, y compris économie et psychologie de l'homme;
- techniques d'évaluation des risques;
- techniques d'établissement des priorités.

Les groupes de travail qui ont discuté de la question 2 sont d'avis que les scientifiques veulent partager des informations sur les thèmes suivants:

- biologie, écologie et taxonomie;
- interactions avec des processus menaçants;
- approches multidisciplinaires.

Les participants font valoir que les scientifiques doivent fournir des informations faciles à utiliser, des données et des informations claires aux praticiens sur la remise en état des systèmes écologiques et sur l'estimation de la valeur économique des fonctions biologiques, tout en adoptant une approche multidisciplinaire. Les informations doivent être diffusées à trois niveaux différents du processus de prise de décisions: sur le terrain; aux cadres intermédiaires et aux décideurs. En outre, les participants estiment que les cadres gagneraient à comprendre la valeur et les limites de la science. Enfin, pour mieux intégrer les informations scientifiques dans les politiques, les membres du groupe soulignent que les chercheurs doivent améliorer la synthèse des informations, comprendre les différences culturelles essentielles et s'assurer que les informations scientifiques sont pertinentes et diffusées dans des délais raisonnables.

Les participants qui discutent de la question 3 arrivent à la conclusion que les obstacles qui séparent la science et la politique s'expliquent par un certain nombre de facteurs:

- la science qui ne s'applique pas nécessairement à la gestion;
- des différences culturelles profondes entre les scientifiques et les décideurs;
- la fracture des communications;
- les délais de diffusion des informations;
- le peu de cas que les décideurs font de la science;
- la formation des chercheurs;
- la nécessité de couvrir davantage de disciplines.

Les solutions proposées à l'UICN pour surmonter ces obstacles lors de la mise en œuvre du Programme quadriennal sont, notamment:

**Favoriser les travaux interdisciplinaires en relation avec les besoins à satisfaire en matière de conservation**

- mobiliser les forces économiques en relation avec les problèmes d'utilisation, etc.;
- favoriser une synthèse rapide des données destinées aux cadres sur le terrain;
- créer des commissions chargées de coordonner et de classer les informations pour les différentes régions;
- favoriser la renaissance des départements des sciences et des départements de protection de la nature.

**S'assurer que les informations sont utiles aux décideurs**

- démystifier la science – améliorer la communication;
- rendre justice aux scientifiques pour leurs travaux orientés sur la gestion;
- dans les contrats de l'UICN, s'assurer que les données sont immédiatement disponibles et ne pas attendre des publications qui risquent de prendre beaucoup de retard;
- encourager, dans le cas de l'UICN, une synthèse rapide des données pour les cadres sur le terrain;
- préparer des lignes directrices pour faire traduire les données scientifiques destinées aux décideurs.

**Éducation et communication**

- comprendre les besoins des différents groupes d'acteurs, notamment: les communautés, les praticiens, les scientifiques, les décideurs, les donateurs. Chacun groupe a des problèmes différents, rencontre des obstacles différents et traite avec des parties prenantes différentes;
- s'assurer que les informations sont énoncées clairement – en organisant des séminaires de rédaction, etc.

La séance s'achève avec les commentaires de quatre orateurs, Dee Boersma de la Society for Conservation Biology, Colin Bibby de BirdLife International, Jan Plesnik, futur Président de l'Organe

subsidaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) et Sue Mainka de la Commission de la sauvegarde des espèces. Ces orateurs s'accordent pour dire que pour garantir la pertinence et l'utilité des informations sur la biologie de la conservation, il faut privilégier des approches interdisciplinaires de la recherche, mieux comprendre comment on peut influencer les comportements humains, et accorder toute l'attention voulue à la diffusion d'informations ciblées, faciles à utiliser et dans des délais raisonnables.

## Conclusions et recommandations

1. Les scientifiques et les praticiens reconnaissent que les informations biologiques de base, notamment dans les domaines de la taxonomie et de la génétique, sont très recherchées.
2. Les scientifiques et les praticiens reconnaissent également qu'il est indispensable de comprendre les liens qui unissent la biologie et des processus menaçants comme les espèces envahissantes, les changements climatiques et la pollution, ainsi que les facteurs socio-économiques.
3. Les participants soulignent que l'efficacité de la communication de l'information à un public ciblé est aussi importante que l'information en soi. Plusieurs recommandations sont faites sur la production d'informations compréhensibles, accessibles et sous diverses formes.

Dans le Programme quadriennal de l'UICN, plusieurs activités spécifiques visant à faciliter l'intégration des connaissances scientifiques dans la gestion et les politiques sont prévues, notamment:

- organisation de séminaires pour des chercheurs dont l'avenir s'annonce brillant pour leur apprendre à traiter avec les décideurs, etc.;
- sensibiliser les chercheurs à la nécessité de produire des informations pour les praticiens;
- s'assurer que les contrats des consultants comprennent des dispositions sur la nécessité de rendre les informations scientifiques compréhensibles;
- avoir recours à des rédacteurs pour traduire les informations scientifiques diffusées par l'UICN en une langue que les praticiens puissent comprendre;
- préconiser une augmentation de la bourse Aldo Leopold et encourager son attribution aux chercheurs pour qu'ils apprennent à communiquer;
- accroître les possibilités de formation pratique, en particulier les activités pédagogiques interdisciplinaires;
- mettre au point des lignes directrices pour les communications scientifiques destinées aux praticiens;
- évaluer l'efficacité et l'utilisation des lignes directrices actuellement disponibles;
- intégrer les suggestions des cadres dans tous les plans d'action futurs;
- faire la synthèse des résultats des plans d'action actuels pour évaluer leur efficacité.

## ANNEX 1: ORDRE DU JOUR

### *Intégrer la science de la diversité biologique dans les politiques et la gestion de l'environnement*

- 9h00-9h10      **Remarques de bienvenue et introduction**  
*Tim Sullivan*
- 9h10-9h30      **Contexte. Priorités de la biologie de la conservation à l'avenir**  
*Dee Boersma, The Society for the Conservation of Biodiversity*
- 9h30-11h30      **Exposés (15 minutes chacun)**
- Le rôle de la science face aux problèmes de la chasse et du commerce non durable de la viande de brousse dans les forêts tropicales  
*Elizabeth Bennett, Wildlife Conservation Society*
- Recherche biologique à des fins de conservation de la pêche  
*Amanda Vincent, Projet hippocampe, Université McGill, Montréal*
- Invasions biotiques: leçons tirées du projet d'éradication de l'écureuil gris en Italie  
*Piero Genovesi, Groupe SCE/UICN de spécialistes des espèces envahissantes*
- Conservation de la diversité biologique dans des paysages fragmentés – leçons et priorités de la recherche  
*Gustavo Fonseca, Conservation International*
- Quelles sont les priorités de la recherche biologique à des fins de conservation de la diversité biologique marine?  
*Sandy J. Andelman, National Center for Ecological Analysis and Synthesis, Université de Californie, Santa Barbara*
- Impact écologique de la crise économique au Venezuela  
*Jon Paul Rodriguez, Centro de Ecologia, Instituto Venezolano de Investigaciones Cientificas*
- 11h30-12h00      **Résumé des principaux thèmes issus des exposés**  
*Georgina Mace*
- 12h00-14h00      Pause-déjeuner
- 14h00-15h00      **Réunion du Groupe de travail**
- 15h00-15h30      Pause
- 15h30-16h30      **Rapports des groupes de travail**
- 16h30-17h00      **Synthèse**  
*Tim Sullivan, Dee Boersma, Colin Bibby, Jan Plesnik, Sue Mainka*

## Séance interactive 12:

# Les limites écologiques des changements climatiques

**Organisation:** Brett Orlando (courriel: borlando@iucn.org)

### **Introduction**

*Les participants à la séance interactive sur les limites écologiques des changements climatiques estiment que la planète ne pourra pas atteindre le double but de l'Union en matière de conservation de la diversité biologique et d'entretien des écosystèmes sans tenir compte des changements climatiques. Ils s'accordent pour dire que l'UICN doit intégrer totalement les changements climatiques dans son programme de travail global. Les participants échangent également des points de vue sur le rôle du piégeage du carbone. Les membres de l'UICN ont des opinions diverses sur cette question controversée et ils estiment que l'UICN doit continuer à favoriser le dialogue, en utilisant au mieux ses aptitudes à réunir des groupes venant d'horizons divers. Les participants sont aussi d'avis que l'expérience de l'Union en matière de conservation et de gestion devrait être utilisée pour s'assurer que les activités relatives au piégeage du carbone sont écologiquement durables.*

*Suite au Congrès d'Amman, l'UICN est tenue d'apporter une contribution plus vigoureuse à la question des changements climatiques en utilisant à fond ses réseaux scientifiques et techniques, sa présence régionale et son large éventail de membres. L'UICN attend avec impatience de coopérer avec ses membres et ses partenaires au cours des prochaines années afin d'améliorer les connaissances, de renforcer les capacités et la gouvernance, de façon à ce que la planète puisse faire face plus efficacement aux changements climatiques et à leurs implications pour la diversité biologique et les ressources naturelles.*

### **Séance interactive**

**Akiko Domoto**, membre du Parlement japonais et ancienne Vice-présidente et Conseillère régionale de l'UICN pour l'Asie de l'Est, ouvre la session interactive sur les limites écologiques des changements climatiques. Mme Domoto, qui a largement contribué au neuvième Forum mondial sur la diversité biologique réuni lors des négociations sur le Protocole de Kyoto en décembre 1997, affirme qu'elle soutient le projet de l'Union visant à mettre au point un programme de travail sur les changements climatiques.

**Brett Orlando**, responsable du Programme UICN sur les changements climatiques, présente le programme de travail proposé sur les changements climatiques et sa relation avec le programme

global de l'UICN. Notre planète se réchauffe plus rapidement qu'à toute autre époque au cours des 10 000 dernières années en raison des volumes accrus de dioxyde de carbone et des autres gaz à effet de serre. À cause de l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz pour en tirer de l'énergie, et de l'abattage des forêts pour le bois de feu et l'alimentation, les émissions de dioxyde de carbone sont 12 fois plus importantes aujourd'hui qu'il y a un siècle. La demande de combustibles fossiles devrait encore grimper, de pair avec des émissions provoquées largement par les modes de vie dans les pays développés et l'industrialisation rapide du monde en développement.

Il y a 10 ans, un groupe de chercheurs met en garde, pour la première fois, les gouvernements contre la menace imminente que représentent les changements climatiques. Leurs dernières conclusions font penser que les activités humaines ont clairement un impact sur le climat mondial, et que les espèces, écosystèmes et modes de subsistance se ressentiront de ces changements. Les structures et les fonctions des forêts, des eaux intérieures, des zones arides et des écosystèmes côtiers et marins devraient, selon les projections, subir des changements importants. Nous avons de bonnes raisons de penser que les changements climatiques sont l'une des causes principales du blanchissement grave des coraux constatés récemment. Les changements climatiques aggraveront la crise actuelle de l'extinction des espèces, qu'atteste la Liste rouge UICN des espèces menacées 2000. L'UICN ne pourra plus atteindre son double objectif de conservation de la diversité biologique et d'entretien des écosystèmes sans tenir compte des changements climatiques.

Lors du premier Congrès mondial de la nature (Montréal, Canada, 1996), nos membres ont prié l'UICN d'élaborer une stratégie sur les changements climatiques. Dans le cadre de consultations avec ses membres, les bureaux régionaux et nationaux, ainsi qu'avec les programmes techniques, l'Initiative sur les changements climatiques met au point des moyens d'intégrer les changements climatiques dans les travaux du Programme UICN sur les changements climatiques. Grâce à cette initiative, l'UICN crée des liens entre les changements climatiques et la conservation des forêts, des zones humides, des espèces, ainsi que la création d'aires protégées – autant d'activités qui sont le fief de l'Union. L'UICN fait en sorte que les connaissances de ses six commissions professionnelles, ainsi que de ses bureaux régionaux et programmes techniques, contribuent à atteindre quatre objectifs:

- a. comprendre et améliorer la disponibilité des informations sur les effets des changements climatiques sur la nature et la société;
- b. trouver des moyens de minimiser les effets négatifs des changements climatiques;
- c. imaginer des solutions équitables en faveur de la diversité biologique;
- d. renforcer les capacités des sociétés de s'attaquer aux problèmes et de participer véritablement aux décisions.

L'initiative utilise les caractéristiques qui rendent l'UICN unique et elle s'appuie sur ses atouts: la convergence d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux; l'accès à différentes régions du monde; et la diversité des intérêts et des perspectives. L'initiative contribue aux travaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et elle renforce la synergie avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention Ramsar sur les zones humides et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Le programme de travail sur les changements climatiques a essentiellement pour but de renforcer les connaissances, les capacités et la gouvernance de façon à ce que la planète puisse faire face plus

efficacement aux changements climatiques et à ses implications pour la conservation de la diversité biologique et le maintien des écosystèmes.

**Atiq Rahman**, Directeur du Bangladesh Centre for Advanced Studies, qui est membre de l'UICN, parle de la relation entre les changements climatiques, la diversité biologique et le développement. Des phénomènes récents comme l'ouragan Mitch et les inondations au Bangladesh et au Mozambique donnent un avant-goût des impacts probables qu'auront les changements climatiques. Les scientifiques nous disent que nous sommes sur le point de perturber dangereusement le système climatique mondial. Même s'il reste des incertitudes, nous en savons assez pour agir immédiatement de façon à éviter les pires conséquences pour la diversité biologique et les modes de subsistance.

Ces changements climatiques s'expliquent par la manière dont le développement s'est déroulé pendant plusieurs décennies. Le modèle actuel de développement privilégie surtout la rentabilité économique et dévalorise les biens écologiques et sociaux, y compris la diversité biologique. Nous devons créer un nouveau modèle qui englobe les modes de subsistances, la sécurité alimentaire et la santé de l'homme. Une étude réalisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la NASA des EU, la Banque mondiale et d'autres, révèle les liens qui unissent les grands processus mondiaux, comme la diversité biologique, les changements climatiques, la désertification, la pénurie d'eau, la population et la pauvreté. Il sont arrivés à la conclusion que tous ces problèmes s'ajoutent les uns aux autres; il est donc impossible de résoudre l'un d'entre eux sans s'attaquer aux autres.

L'UICN occupe une position unique pour examiner les liens en question. Plusieurs groupes travaillent sur la diversité biologique et d'autres encore plus nombreux travaillent sur les changements climatiques, mais ceux qui étudient la relation entre ces deux questions importantes sont très rares. L'UICN, avec son nombre imposant de membres et son accès aux multiples niveaux des sociétés, peut faire le lien. Tous ceux qui participent aux discussions sur les changements climatiques seraient heureux que l'Union apporte sa contribution à cette question et souhaiteraient participer à l'Initiative de l'UICN sur les changements climatiques.

**Janos Pasztor**, coordonnateur de l'information et des activités de sensibilisation au Secrétariat de la Convention sur les changements climatiques parle de la Convention et des principaux problèmes auxquels les Parties sont confrontées lors de la sixième Conférence des Parties. La Convention, adoptée en 1992 lors de la Conférence de Rio, compte aujourd'hui plus de 180 Parties, ce qui la rend pratiquement universelle en termes de représentation. Aux termes de cette Convention, les engagements des pays industrialisés à réduire leurs émissions sont volontaires. D'autres mesures s'imposeront à l'avenir. Le Protocole de Kyoto à la Convention, négocié en décembre 1997, comprend des engagements contraignants pour les Parties des pays industrialisés (visés à l'Annexe I) de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% par rapport aux niveaux de 1990, pendant la période de leur engagement, qui va de 2008 à 2012.

Le Protocole offre des incitations économiques intéressantes aux Parties pour qu'elles réduisent leurs émissions. Elles comprennent le recours à l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie (appelés aussi «puits»), et ce qu'on appelle les mécanismes offshores: 1) échange international d'unités entre les Parties; 2) mise en œuvre commune; et 3) mécanisme de développement «propre». La mesure dans laquelle les Parties visées à l'Annexe I

peuvent utiliser le mécanisme de développement propre et l'échange d'unités pour satisfaire à leurs engagements est un problème politique important: devrait-on autoriser les Parties à effectuer toutes leurs réductions d'émissions à l'étranger, ou seulement un petit pourcentage de ces émissions, ou encore trouver une solution intermédiaire?

La même question s'applique à l'utilisation des puits de carbone. À Kyoto, les Parties ont convenu d'un nombre limité d'activités: boisement, reboisement et déboisement. Mais certains pays industrialisés, notamment le Canada, les États-Unis d'Amérique, l'Australie et le Japon, font pression pour l'inclusion d'autres activités, telles que la gestion des forêts et les sols agricoles. Le rôle des puits de carbone dans le mécanisme de développement propre est au nombre des questions litigieuses qui seront examinées à La Haye. Plusieurs pays industrialisés et en développement estiment qu'il est extrêmement important d'inclure les puits dans le mécanisme de développement propre, mais pour d'autres, c'est un moyen de contourner les réductions d'énergie dans les pays industrialisés. Ces problèmes sont très difficiles à résoudre sur le plan politique car ils déterminent le coût de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. La réunion de La Haye devra permettre de trouver un équilibre entre, d'une part, la mise en place de moyens d'action rentables pour les pays qui produisent le plus d'émissions et, d'autre part, la mise au point d'un système démontrant que ces réductions sont réelles et crédibles.

La sixième Conférence des Parties doit aussi aborder la question de l'aide à accorder aux pays en développement Parties à la Convention (ceux qui ne figurent pas à l'Annexe I) afin de renforcer leur participation à la Convention. Au cours des deux dernières années, les Parties ont entrepris des travaux techniques visant à établir des cadres de renforcement des capacités, de transfert de techniques, d'adaptation pour les pays en développement, dans le cadre de la Convention. Mais le financement de ces activités n'a pas encore été négocié. Nombre de Parties voudraient que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) joue un rôle plus actif, mais pour cela, il faudra que les donateurs ouvrent les cordons de leur bourse. Compte tenu de l'envergure des activités prévues, il s'avérera probablement nécessaire de créer de nouveaux mécanismes de financement. Par exemple, un fonds d'adaptation pourrait être établi grâce à un prélèvement des ressources sur des projets entrepris au titre du mécanisme pour un développement propre. Il est aussi envisageable de créer un fonds pour le transfert des techniques.

Si on se tourne vers l'avenir, le Protocole de Kyoto doit être ratifié aussi rapidement que possible. Toutefois, les pays industrialisés ne le ratifieront que si la réunion de La Haye est couronnée de succès. Pour que le Protocole entre en vigueur, au moins 55 pays, qui représentent 55% des émissions des pays industrialisés en 1990, doivent le ratifier. Si les États-Unis, avec 33% des émissions dans le monde, ne ratifient pas le Protocole, il restera sans effet.

Après les exposés en plénière mentionnés ci-dessus, les participants se divisent en quatre groupes régionaux pour discuter des effets des changements climatiques sur leurs régions, des mesures en cours et de la manière dont l'UICN peut les aider. Les quatre groupes sont les pays de l'OCDE, l'Afrique et l'Asie, l'Amérique latine, et les pays arabes. Lors de leur rapport à la plénière, les groupes de discussions insistent sur le rôle de l'UICN.

Les membres appartenant à des pays de l'OCDE encouragent l'UICN à concentrer ses activités sur l'éducation et la sensibilisation du public, aux niveaux national et régional, aux impacts des changements climatiques sur la diversité biologique. Ils soulignent également que l'Union pourrait jouer

un rôle en coordonnant les efforts déployés au niveau national. Les membres encouragent l'UICN à fournir des informations scientifiques sur la vulnérabilité aux changements climatiques, notamment au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La disparition d'espèces en raison des changements climatiques est un grave problème de conservation; il est suggéré d'accorder de l'attention au cours du prochain Programme quadriennal aux moyens de s'attaquer au problème de la survie des espèces les plus vulnérables aux changements climatiques. On souligne qu'il faut mettre les informations sur les changements climatiques à la disposition des membres en utilisant un certain nombre d'outils de gestion de l'information, tels que le site Web de l'UICN, une base de données sur les impacts des changements climatiques et des bulletins d'information. Les membres des pays de l'OCDE estiment également que l'UICN pourrait renforcer ses activités visant à modifier l'attitude du public concernant l'utilisation de combustibles fossiles et le sensibiliser aux nouvelles technologies «propres».

Les membres de l'Afrique et de l'Asie font valoir que leurs régions sont parmi les plus vulnérables aux changements climatiques. Les impacts sur ces deux régions vont de l'augmentation de la fréquence des inondations et des sécheresses, à la décoloration des coraux et à l'élévation du niveau de la mer, en passant par la progression des maladies à vecteur, la disparition d'espèces et le déplacement des populations. Ils soulignent que ces impacts renforceront le cycle de pauvreté et compliqueront les efforts visant à promouvoir des modes de subsistance durables.

Les membres notent qu'en Afrique et en Asie, les gouvernements et les ONG ne prennent pas toutes les mesures qui s'imposent et que l'UICN a un rôle important à jouer pour combler ce fossé. Ils encouragent l'UICN à concentrer ses efforts sur les points suivants:

- a. renforcer les capacités des gouvernements et des ONG à négocier plus efficacement les processus de la Convention;
- b. mettre à disposition les informations sur les impacts des changements climatiques;
- c. fournir des lignes directrices sur les moyens de minimiser les impacts négatifs;
- d. promouvoir l'élaboration de mesures régionales pour lutter contre les changements climatiques.

Les membres de l'Amérique latine font valoir que les phénomènes extrêmes, comme l'ouragan Mitch et les inondations au Venezuela, risquent de devenir plus fréquents dans un monde en proie à des changements climatiques. Ils s'inquiètent de la disparition d'espèces et des changements en termes de disponibilité de l'eau, ainsi que des déplacements possibles de populations et des autres impacts socio-économiques négatifs provoqués par les changements climatiques. Ils évoquent les nombreuses activités en cours lancées par les gouvernements et les ONG – des dialogues régionaux aux études sur la vulnérabilité aux changements climatiques et aux projets de piégeage du carbone. Les membres sud-américains soulignent que l'UICN a toujours un rôle à jouer dans la région et qu'elle doit concentrer ses efforts sur l'étude des impacts des changements climatiques, la gestion de l'information et le renforcement des capacités de ses membres à participer effectivement aux prises de décisions aux niveaux national et international.

Les membres des pays arabes soulignent que les changements climatiques auront des effets négatifs sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en limitant l'eau disponible et en accélérant la

désertification. Certaines Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme le Gouvernement jordanien, ont déjà préparé les communications qu'elles feront lors de la Conférence des Parties, qui comprennent un inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre et des stratégies visant à réduire ces émissions. Les membres encouragent l'UICN à aider les ONG et les gouvernements à étudier les mesures pratiques que la région arabe pourrait prendre pour lutter contre les changements climatiques. Les membres demandent l'aide de l'UICN pour mettre au point un réseau régional d'échange d'informations et pour mettre à disposition les informations qui existent déjà en arabe.

La discussion en plénière permet de tirer des conclusions sur l'action de l'UICN à l'avenir. Elle devrait:

- être un réseau de connaissances sur les changements climatiques et la diversité biologique pour ses membres et pour l'ensemble des défenseurs de l'environnement;
- faciliter le dialogue entre les gouvernements et les ONG sur les questions liées aux changements climatiques;
- fournir des informations techniques sur les effets des changements climatiques sur la nature et la société, et sur la manière de s'y adapter.

## **Le rôle du piégeage du carbone pour lutter contre les changements climatiques**

L'après-midi, un groupe échange des opinions sur le rôle des activités de piégeage du carbone pour lutter contre les changements climatiques. Les experts qui participent à l'entretien sont notamment:

Kristalina Georgieva	Directrice, Département de l'environnement, Banque mondiale
Claude Martin	Directeur général, Fonds mondial pour la nature
Juan Mayr	Ministre de l'environnement, gouvernement de la Colombie et ancien conseiller régional de l'UICN pour l'Amérique latine

### **Décrivez votre approche du piégeage du carbone et son rôle dans les changements climatiques.**

**Georgieva:** Les activités de changements d'affectation des terres et de foresterie sont à l'origine de la production de quantités importantes de dioxyde de carbone (environ 20% du total mondial) qui se propagent chaque année dans l'atmosphère; ils jouent donc un rôle important dans les changements climatiques. Il est techniquement possible de renforcer les puits de carbone, selon le GIEC, bien qu'il faille régler des problèmes comme celui des fuites. Mais il est tout de même souhaitable d'inclure les puits dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, en particulier grâce au mécanisme de développement «propre».

**Martin:** Le WWF s'oppose à l'utilisation de puits dans le mécanisme de développement propre. Cette position a été largement critiquée, mais le WWF estime que le fait d'inclure les puits dans le mécanisme de développement propre pourrait créer une large faille dans laquelle les pays visés à l'Annexe I pourraient s'engouffrer, ce qui leur permettrait d'éviter de réduire leurs émissions natio-

nales dans le secteur de l'énergie. L'utilisation des puits limiterait la pression en faveur d'un changement des modes de production et de consommation dans les pays industrialisés. En outre, les projets de puits auront des conséquences négatives pour la diversité biologique.

**Mayr:** Le piégeage du carbone est une bonne occasion de promouvoir le développement durable dans les pays en développement. En Colombie, où la dégradation de l'environnement et la disparition de la couverture forestière sont importantes, le piégeage du carbone serait une incitation positive en faveur des communautés et de la remise en état de l'environnement. La Colombie a mis au point une stratégie nationale de piégeage du carbone en consultation avec les communautés forestières. Ces communautés s'intéressent vivement à ces projets, jugeant qu'ils permettront d'améliorer l'emploi, d'enrayer le trafic de drogue et d'améliorer le tissu social des communautés rurales. Grâce au piégeage du carbone, la Colombie peut améliorer l'environnement et contribuer à faire reculer la pauvreté.

**Pensez-vous qu'en appuyant le piégeage du carbone dans les pays en développement, vous tirez d'affaires les pays industrialisés?**

**Mayr:** Nous pensons que le piégeage du carbone peut faire partie d'une stratégie de développement propre. La planète ne peut pas attendre que l'on mette au point des technologies rentables pour réduire les émissions de dioxyde de carbone. Le piégeage du carbone est une mesure disponible immédiatement et qui nous permet en même temps de faire progresser le développement social de notre pays.

**Comment la position actuelle du WWF est-elle conciliable avec les intérêts d'un pays qui, comme la Colombie, est favorable au piégeage du carbone?**

**Martin:** La première priorité est de réduire les émissions dans les pays industrialisés. Si ces pays n'agissent pas, ils déplaceront le problème vers d'autres régions. Les écologistes qui font valoir que le piégeage du carbone créera des occasions de protéger les forêts oublient qu'il existe toujours des activités de coupe et brûlis dans nombre de pays, y compris dans des pays industrialisés. Le résultat net du piégeage du carbone est nul.

**Qui a le droit de décider de «vendre» la fonction mondiale de piégeage du carbone que remplissent les forêts: les gouvernements ou les communautés? et qui détermine le juste prix?**

**Georgieva:** Tant que la Convention sur les changements climatiques n'a pas établi les règles du jeu, il est difficile de répondre à cette question. En outre, il faudra cinq ou six ans pour établir un marché équitable et fonctionnel. Peut-être qu'un prix équitable pourrait être établi pendant le processus de certification du crédit d'émission de carbone.

**Mayr:** Les gouvernements nationaux devraient participer aux stades initiaux en contribuant à mettre au point le cadre, mais les communautés devraient également participer aux prises de décisions.

**Martin:** Le droit de «vendre» du carbone doit être décidé par les communautés qui vivent dans ces forêts. Nous ne devrions pas attendre que la Convention prenne une décision sur ces questions. Il faut en discuter dès aujourd'hui. Il est important de ne pas oublier que les politiques changent avec les gouvernements. Une entreprise peut avoir conclu un accord avec un gouvernement et lorsqu'un autre gouvernement vient au pouvoir, les forêts risquent à nouveau d'être exploitées.

L'échange de vues s'achève pour que les membres puissent discuter des questions soulevées en petits groupes. Des groupes de discussion sont constitués et priés d'évaluer les avantages et les inconvénients des activités de piégeage du carbone et le rôle de l'UICN sur cette question litigieuse. Les groupes de discussion comprennent des membres de différentes régions de façon à favoriser un large éventail de points de vue.

### **Quels sont les avantages et les inconvénients des activités de piégeage du carbone?**

**Les trois groupes** se déclarent très préoccupés par le risque de voir les activités de piégeage du carbone exacerber les inégalités sociales et contribuer à la disparition de la diversité biologique. Ils se déclarent très sceptiques sur l'utilisation possible de cet instrument destiné à combattre les changements climatiques pour conserver la diversité biologique. Les groupes conviennent que les activités de piégeage du carbone, dans la mesure où elles sont utilisées pour lutter contre les changements climatiques, devraient être associées à des évaluations écologiques et socio-économiques et à un suivi continu des impacts sociaux et écologiques.

### **Quel devrait être le rôle de l'UICN sur cette question controversée?**

Les trois groupes conviennent que l'Union a réellement un rôle à jouer sur cette question et que l'UICN devrait concentrer ses activités sur les points suivants:

***Favoriser une prise de conscience:*** L'UICN devrait mettre au point du matériel de communication pour les membres, notamment une explication, en termes simples, de ce qu'est le piégeage du carbone et des problèmes qui en découlent en termes de diversité biologique et d'équité.

***Faciliter le dialogue:*** En tant qu'organisation-cadre vouée à la conservation, l'UICN devrait organiser des forums aux niveaux national, régional et mondial pour appuyer l'adoption de politiques dans ce secteur.

***Renforcement des outils décisionnels:*** L'UICN devrait mettre au point des critères et des lignes directrices pour les activités de piégeage du carbone tenant compte de la diversité biologique et de l'équité, afin de guider les prises de décisions.

## **Rôle de l'UICN dans les changements climatiques**

Lors de la dernière séance, un groupe de distingués représentants du réseau de l'UICN commente les débats du jour et donne son opinion sur la manière dont l'UICN peut contribuer aux débats sur les changements climatiques.

**Nick Davidson**, Secrétaire général adjoint de la Convention de Ramsar sur les zones humides, fait valoir que la Convention établit des liens plus vigoureux avec la Convention sur les changements climatiques. En tant qu'organisation partenaire, l'UICN et son Initiative sur les changements climatiques pourraient aider la Convention de Ramsar à établir des lignes directrices sur les changements climatiques pour les Parties contractantes. L'atout majeur de l'UICN est de pouvoir regrouper des partenaires d'horizons différents; l'Union est donc bien placée pour créer des liens entre la Convention de Ramsar et la Convention sur les changements climatiques. L'Union peut mettre au point des

projets démontrant que les politiques relatives aux zones humides et aux changements climatiques sont intimement liées sur le terrain.

**Lynn Holowesko**, Conseillère régionale de l'UICN pour les Caraïbes et ancienne Vice-présidente de la Commission mondiale des aires protégées, affirme que le programme sur les changements climatiques s'intéresse surtout aux finances et aux questions économiques, au lieu de privilégier les populations et la diversité biologique. L'UICN devrait s'assurer que les mesures relatives aux changements climatiques favorisent la remise en état des écosystèmes et procurent des avantages aux communautés, surtout dans les îles. L'UICN devrait aussi s'assurer que les pays en développement disposent des informations et des capacités nécessaires pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques.

**Richard Sandbrook**, ancien Conseiller régional de l'UICN pour l'Europe de l'Ouest, fait valoir que la communauté de la conservation a laissé le problème des changements climatiques dans un tiroir. L'UICN doit sensibiliser ses partenaires aux menaces que représentent les changements climatiques. La communauté de la conservation doit se montrer plus courageuse lorsqu'elle parle des changements climatiques et s'attaquer aux inégalités entre le Nord et le Sud sur ce problème.

## ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR

### *Les limites écologiques des changements climatiques*

- 9h00-9h10      **Ouverture et remarques de bienvenue**  
*Akiko Domoto, Vice-présidente de l'UICN et Conseillère régionale de l'UICN pour l'Asie de l'Est*
- 9h10-09h20    **Explication du programme**  
*Irene Guijt, facilitatrice*
- 9h20-9h30      **Programme UICN: 2001-2004 – Changements climatiques**  
*Brett Orlando, responsable du programme UICN sur les changements climatiques*
- 9h30-10h00    **Les changements climatiques et leurs liens avec la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et des ressources naturelles**  
*Atiq Rahman, Directeur, Bangladesh Centre for Advanced Studies*
- 10h00-10h30   **Grands problèmes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de son Protocole de Kyoto**  
*Janos Pasztor, coordonnateur, Information et vulgarisation, Secrétariat de la Convention sur les changements climatiques*
- 10h30-11h15   **Discussion de groupes sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques**
- 11h15-12h00   **Rapports à la séance plénière, notamment sur le rôle de l'UICN**
- 12h00-14h00   Pause déjeuner
- 14h00-14h45   **Entretien avec le groupe d'experts sur le rôle du piégeage du carbone pour résoudre le problème des changements climatiques**  
*Kristalina Georgieva, Directrice, Département de l'environnement, Banque mondiale*  
*Claude Martin, Directeur général, Fonds mondial pour la nature*  
*Juan Mayr, ministre de l'environnement, Colombie, et ancien Conseiller régional de l'IUCN pour l'Amérique du Sud*
- 14h45-15h45   **Discussion, par groupes régionaux, sur le piégeage du carbone**
- 15h45-16h30   **Rapports à la plénière, notamment sur le rôle de l'UICN**
- 16h30-16h55   **Définition du rôle de l'UICN concernant les changements climatiques**  
*Nick Davidson, Secrétaire général adjoint, Convention de Ramsar sur les zones humides*  
*Lynn Holowesko, Conseillère régionale pour les Caraïbes et ancienne Vice-présidente, Commission mondiale des aires protégées*  
*Richard Sandbrook, ancien Conseiller régional de l'UICN pour l'Europe de l'Ouest*
- 16h55-17h00   **Clôture**